





# LA SÉMANTIQUE CONTEMPORAINE

COLLECTION DIRIGÉE PAR OLIVIER SOUTET

*Titre*  
Auteur (dir.)

# La sémantique contemporaine

du sème au thème



Ouvrage publié avec le concours de l'Université Masaryk de Brno

*À Kim-Anne*

Les PUPS sont un service général de l'université Paris-Sorbonne

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012  
ISBN : 978-2-84050-856-4

Composition Emmanuel Marc DUBOIS  
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

PUPS  
Maison de la Recherche  
Université Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente  
75006 Paris

tél. : (33) (0)1 53 10 57 60  
fax : (33) (0)1 53 10 57 66

pups@paris-sorbonne.fr  
<<http://pups.paris-sorbonne.fr>>

## REMERCIEMENTS

Il m'est agréable de remercier Joachim Dupuis pour son étroite collaboration au développement de mes intuitions, François Rastier pour ses lectures résolument éclairées, Christian Touratier pour son soutien jamais démenti, Guy Achard-Bayle, Dominique Legallois et Jean-Philippe Jaccard pour leur observations substantielles, Béatrice Vicaire pour les traductions des manuscrits de Daniil Harms ainsi que tous les lecteurs anonymes qui, à travers la lecture active de mes articles, m'ont permis de saupoudrer de remarques judicieuses les études présentées ici. Sur la forme, ma gratitude va à Béatrice Vicaire pour ses relectures assidues ; enfin, à Benoît Pittellioen pour son travail d'infographie mené sur ces étranges schémas de linguiste.



## PRÉAMBULE

La sémantique, bien que toute jeune, est une discipline aussi dynamique que polémique, les deux caractéristiques étant sans doute liées. De nombreuses théories s'opposent, mais souvent sans approche contrastive réellement aboutie. On a donc abouti à la formation de familles théoriques qui se confrontent finalement assez peu. À l'inverse, on pourrait imaginer que les manuels de sémantique tiennent place de synthèse relativement exhaustive et objective, incorporant jusqu'aux théories marginalisées. Or tous se rattachent plus ou moins à un courant, comme c'est le cas pour la dernière mouture de *La sémantique* de C. Touratier (2010) qui, bien que brillante et éclectique, répond d'un structuralisme et d'un bord sémasiologique marqués. Il suffit enfin de jeter un œil à la bibliographie de *Semantics* de J. I. Saeed (2003) pour bien saisir que le choix des théories convoquées se fait parfois sur des critères inavoués, comme la langue des sources, l'anglais pour ce dernier.

En ce qui le concerne, le présent ouvrage se propose de dresser un panorama des théories qui « font l'actualité » en sémantique. Il ne s'agit pas de n'avoir aucun parti-pris, ce qui est difficilement concevable. Mais celui-ci envisage tour à tour un certain nombre de systèmes, certes nullement exhaustif, mais dont le choix a été effectué sur la base de leur influence en sémantique. Bien sûr, ce critère demeure subjectif mais, du moins, il permet de sortir à coup sûr de la monoculture et d'un partisanisme forcenés. Il faut le concevoir comme un parcours critique de théories agrémenté d'applications précises qui sont des cas pratiques consacrés à mesurer la portée des options théoriques envisagées. L'objectif est donc, en même temps que de leur conférer une place de choix, d'évaluer des théories telles que la *sémantique cognitive* et la *sémantique interprétative* et de mettre en évidence leur applicabilité ; le cas échéant, comme nous le verrons, il pourrait être aussi judicieux de rétablir quelques vérités épistémologiques à leur propos. Outre ces



deux axes majeurs de développement de la sémantique, nous verrons comment il semble possible d'intégrer les objections *post-structuralistes* à la sémantique lexicale, mais aussi, par exemple, ce que peut apporter la très polémique linguistique dite *folk* à la sémantique. Ponctuellement, de nombreux apports théoriques divers, qui peuvent se réclamer de la riche tradition de la linguistique en France, se mêleront à ce raisonnement.

10

Quant au cheminement lui-même, justifiant ainsi son titre l'ouvrage effectue un parcours depuis les plus petites unités de sens, les *sèmes*, jusqu'aux *thèmes* qui traversent les textes. À cet égard, il ne néglige pas non plus les liens entre sémantique et littérature : de substantielles analyses de textes de F. Kafka et de D. Harms, hommages discrets à l'univers slave d'où sont écrites ces lignes, sont notamment ébauchées à propos du thème de l'*absurde*. D'une manière plus générale, cet ouvrage tente donc de relier l'analyse sémantique aux sciences de la culture et ainsi de renouer avec une philologie en danger dans l'univers francophone ; ce projet, bâti sur le socle conceptuel de la sémantique textuelle, projette donc d'élargir le champ d'action de la sémantique.

Pour entrer à présent plus en détails dans ce préambule, il faudrait préciser que la position de départ de cet ouvrage constitue en quelque sorte le point final du précédent (C. Cusimano, 2008), dans lequel nous avons porté notre attention sur le problème de la *polysémie* en relation avec l'exigence de conserver au signe saussurien son unité à travers les diverses acceptions. Cette étude de nature typiquement sémasiologique, poussant d'un certain point de vue à l'extrême l'appareillage théorique établi en sémantique lexicale par B. Pottier, R. Martin et C. Touratier pour ne citer qu'eux, a conduit à mieux en voir les faiblesses qui n'ont, l'on s'en doute, nullement pris fin avec celle-ci. Ainsi, on pourrait dire que c'est bien d'une insatisfaction qu'est née l'idée de cet ouvrage. Il nous a donc d'abord semblé que les objections post-structuralistes apposées à la notion même de *signe*, malgré quelques approximations et la lecture de non-linguistes que ces auteurs ont pu faire des textes des fondateurs du structuralisme, pouvaient constituer une bonne première remise en cause de la notion d'*invariant* sémique présent dans de nombreux travaux comme le nôtre, mais aussi de la pensée du *singulier*, et du rapport entre *actuel* et *virtuel*. Nous avons alors



cherché à les intégrer à nos propositions à travers une application, matérialisée par un second chapitre, l'étude de la *synesthésie* ou plus exactement les conditions auxquelles les *adjectifs* doivent répondre pour entrer dans des constructions synesthésiques. Le troisième chapitre vise, tout en rappelant la portée essentielle de l'héritage localiste dans son élaboration, à mettre en valeur l'utilité de la notion d'*image schématique* en sémantique cognitive. Cette notion aux contours plus flous que la tradition cognitive ne le laisse entendre se trouve alors mise aux prises avec la question délicate de la définition des champs d'actions respectifs de l'*article défini* et de l'*article indéfini* en français. Nous essayons de montrer que les images schématiques peuvent être d'un certain secours dans cette optique. En outre, les fines remarques de G. Guillaume et de M. Wilmet serviront aussi d'appui majeur à notre raisonnement. Nous développons ensuite une réflexion sur la notion de *texte* en sémantique et, ramenant nos observations au terrain déjà fort bien balisé par la sémantique interprétative en particulier, nous menons une analyse de deux descriptions tirées de *Amerika* de F. Kafka. Nous défendons ainsi que les deux lectures s'influencent l'une l'autre et rappelons combien l'interprétation est un processus actif et individuel que nous rapprochons de ce que C. S. Peirce appelait l'*abduction*, ce troisième type de raisonnement logique qui complète l'insuffisante dichotomie *induction* – *déduction*. Enfin, dans notre dernier chapitre, il est question des *thèmes* en sémantique et des potentialités d'études que ceux-ci comportent. Notre attention se porte sur le thème de l'*absurde* qui, bien que souvent traité, n'a jamais reçu de définition sémiologique. Sans détailler la longue tradition littéraire, nous tentons de mettre en valeur comment ce thème se construit ou se déploie – selon l'angle d'approche envisagé, dans quelques courts-textes de F. Kafka toujours et D. Harms, un auteur plutôt méconnu dans la sphère francophone mais qui, comme nous le verrons, avait élaboré une conception toute personnelle de l'absurde.

Une dernière précision, d'ordre fonctionnel, s'impose. Cet ouvrage de recherche est conçu pour pouvoir aussi faire office de manuel, destiné à tout étudiant désireux de se familiariser avec cette discipline, puisqu'il est en outre muni d'exercices corrigés illustrant le développement. À ce titre, il peut correspondre à tous les enseignements dont le contenu aborde

les questions de sémantique. Comportant des analyses textuelles, il peut même servir aux étudiants de littérature, que nous savons d'expérience de plus en plus séduits par l'outillage théorique d'analyse textuelle de la sémantique interprétative. Il s'agit bien sûr de montrer que les principes sur lesquels repose chaque chapitre sont extensibles à des cas pratiques.

La série d'études présentées dans cet ouvrage tend donc à former un manuel qui, nous l'espérons, sera utile aux étudiants comme aux enseignants à qui nous devons le plaisir de savoir ces études de sémantique parcourues.

## OBJECTIONS POST-STRUCTURALISTES EN SÉMANTIQUE

Dans cette première partie, consacrée à une réflexion sur les composants sémantiques minimaux, nous projetons de revenir sur la question de la polysémie déjà esquissée dans C. Cusimano (2008) afin d'élargir à un ensemble non-exhaustif de théories sémantiques les problèmes sur lesquels nous avons alors buté. Nous espérons montrer que parmi ces obstacles, quelques-uns sont partagés par nombre d'entre elles, et qu'il est possible d'y opposer de nouvelles propositions.

### LA POLYSÉMIE : RAPPEL DES FAITS

Nous avons développé un modèle lexématique basé sur l'*analyse sémique* (ou componentielle) : en d'autres termes, nous avons étudié les unités minimales de sens, les *sèmes*, et essayé de voir ce qu'il advient de ces unités quand les *signifiés* dont elles sont constitutives sont mis en *contexte*. À cette occasion, nous avons avancé une explication au problème nouveau de la *polysémie*, formulant notamment quelques hypothèses de « saudade » (port.) et « amour » (fr.).

Nous supposons que le signifié d'une lexie polysémique prend part dans un continuum dont le début est le *signifié* saussurien et la fin la *parole effective*. Nous avons alors repris à notre compte l'idée guillaumienne selon laquelle il faut sans doute voir la parole comme une entité double : une parole *potentielle* et une parole *effective*. Ainsi, la parole potentielle vient occuper le centre de ce continuum et fait le lien entre langue et parole effective. Comme le dit G. Guillaume (1973 : 70) « à la parole idéale, *une* conditionnellement, s'oppose l'immense diversité de la parole effective, variable selon le sujet parlant, et aussi, pour un même sujet parlant, selon les circonstances de parole ». On aboutit à une complexification de la dichotomie du

langage langue-parole (ou discours). L'auteur la représente comme suit (1973 : 71) : la parole *idéelle* est ce que nous avons appelé la parole *potentielle*.

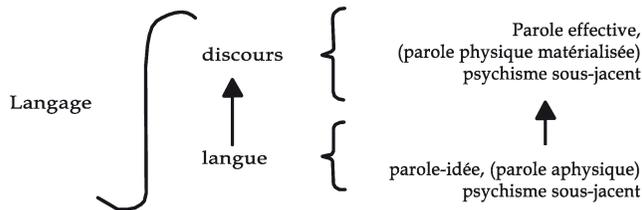


Fig. 1. Parole idéelle et parole effective (G. Guillaume)

- 14 En appliquant cette remarque au cas de la polysémie, nous avons admis que certaines informations sémiques ne faisaient pas partie du *sémème*, vu comme le noyau du signifié, mais bien de cette parole potentielle. Nous avons alors formulé les choses ainsi (2008 : 84) :

Nous incorporons donc à l'analyse sémique, et cela constitue le point essentiel de notre développement, le recours aux traits sémiques d'application pour expliquer le problème de la pluralité sémantique posé par la polysémie. [...] Dans ce cadre, les informations véhiculées par les TSA, sans relever tout à fait de la langue, ce qui a longtemps fait dire aux linguistes qu'ils n'en relevaient pas, ni tout à fait de la parole puisqu'ils véhiculent des informations préconstruites en vue de l'emploi, répondent de la parole potentielle. Car l'on sent bien que la possibilité de recourir à un TSA pour parvenir à une certaine acception n'est pas une donnée du même type que celles offerte par les sèmes, exclusivement de l'ordre de la conception, et qu'elle se présente plutôt comme relevant d'un pré-usage qui détermine comment les différentes options du polysème vont être sélectionnées ou non.

Ainsi, en opposition avec les *sèmes*, perçus tels des *invariants*, nous avons choisi de parler de *traits sémiques*, ceux-ci préparant les emplois avec des informations sémantiques encore *idéelles* mais ne possédant pas le caractère invariant des sèmes. M. Mahmoudian (1997 : 14) parlerait, quant à lui, de « structure feuilletée », extensible selon le degré de précision souhaité :

L'un des corollaires de la complexité de la structure est qu'elle comporte nombre de couches successives ; dès lors, on peut en donner des descriptions à divers degrés de finesse. [...] Ainsi conçue, la structure sémantique n'a pas de limites naturelles ; elle ne peut donc être saisie dans sa totalité.

P. Cadiot et Y.-M. Visetti opteraient plutôt, dans un autre cadre théorique, pour un feuilletage tripartite *motifs-profils-thèmes* : mais, pour eux, cette tripartition correspond à un procédé d'*élaboration* temporel dont le premier terme est le socle abstrait, le second la matérialisation stabilisée de ces motifs, et enfin le troisième l'extension extratextuelle des motifs profilés. Le tout reste dans une relation de conditionnement permanent. Le thème ne doit pas être seulement vu comme le bout d'une chaîne.

Motifs, profils, thèmes ne sont que des « phases » au sein d'un processus de stabilisation, de différenciation et de développement, où l'aspect motif peut subsister tout du long, sans se résorber dans les formes les plus stabilisées ou les mieux « extériorisées » de la thématique.

Le schéma suivant (tiré de P. Sadoulet, 2009 : 226) exprime la même idée :

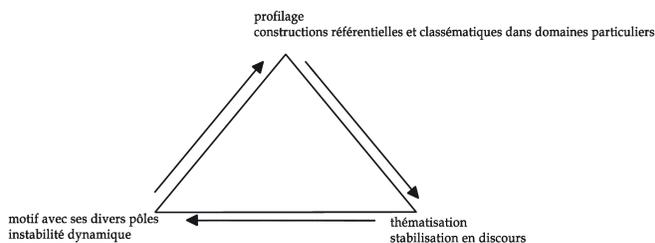


Fig. 2. Motif - profilage - thématisation (P. Sadoulet)

Contrairement à ces auteurs (2001 : 28), notre système n'a pas de dimension diachronique et met l'accent sur le potentiel du polysème, le sémème. Si l'on prend l'exemple de « *saudade* », on voit bien que ces traits sémiques permettent de construire différentes applications du sémème en indiquant les domaines dans lesquels la lexie polysémique

peut apparaître. En effet, « saudade » peut être : (I) un chant entonné par des marins portugais pendant les longues traversées ; (I) un sentiment bien sûr, la majeure acception qui produit un arbre (niveaux II et III) ; et enfin (toujours au pluriel : « saudades ») (I) une salutation. Nous pourrions résumer les choses ainsi (nous ne donnons des exemples que pour la principale acception) :

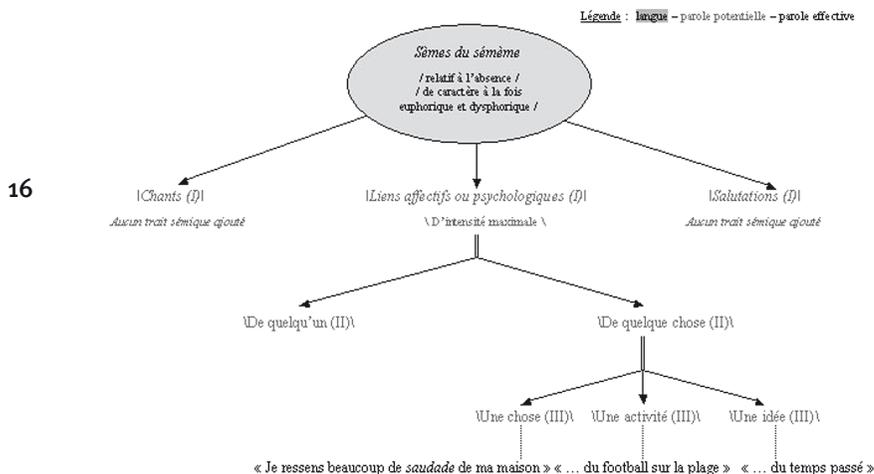


Fig. 3. La polysémie de « saudade » (C. Cusimano)

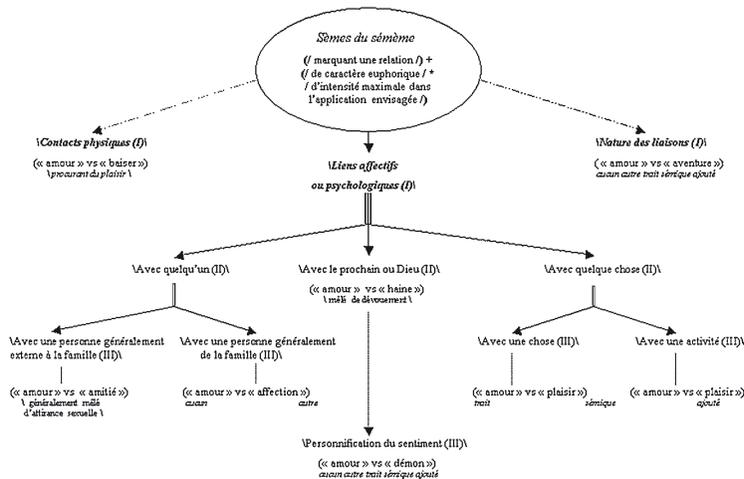


Fig. 4. Polysémie de « amour » (C. Cusimano)



Dans le cas de « amour », les choses ne sont pas très différentes et peuvent prendre place dans un schéma similaire. Là encore, les TSA ne sont illustrés, au niveau de la parole effective, que par des oppositions minimales, par ailleurs contestables mais bien utiles pour saisir notre raisonnement, comme « amour » vs. « haine »<sup>1</sup>.

On pourrait voir dans ce modèle, ne serait-ce que par sa *structure arborescente*, une émanation d'un structuralisme marqué. Cela dit, il serait plutôt aisé de le faire correspondre par exemple à un *œuf*, comme suit, sans que le fond du problème s'en trouve changé pour autant :

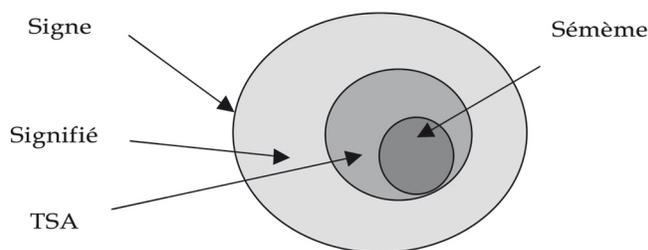


Fig. 5. Le signe-œuf (C. Cusimano)

Mais celui-ci postule également l'existence d'un *invariant* – le *sémème* – qui n'est pas sans rappeler les unités structurales permanentes auxquelles se rattachent les *règles* permettant d'en déduire l'ensemble des *possibilités* ; d'ailleurs, que l'on essaie de dresser un panorama des théories ou des essais d'application de l'ensemble des travaux en linguistique, et l'on verra que beaucoup visent un semblable invariant : certains auteurs comme J. Lamarche (2002 : 15) ne se cachent pas de ce classicisme discutable.

... la description des expressions linguistiques passe par l'élimination des propriétés qui sont contingentes à cette expression. En principe, l'application rigoureuse de cette démarche devrait aboutir à la découverte de ce qui est invariant, la contingence et l'invariance étant des concepts complémentaires. Une propriété qui est contingente est une propriété qui dépend du contexte : cette propriété peut caractériser

1 Pour plus d'informations, voir C. Cusimano (2008 : 114).





une expression dans un contexte donné, sans nécessairement caractériser la même expression dans un autre contexte. Par définition donc, une propriété qui est contingente n'est pas invariante, pouvant changer selon le contexte. Une propriété qui est vraiment invariante devrait en théorie caractériser une expression dans tous les contextes où l'expression apparaît. L'élimination de la contingence devrait donc permettre la découverte de ce qui est invariant.

Or, comme le dit M. Mahmoudian (1997 : 76) à la suite d'un questionnaire sur les mots « guide » et « chien » soumis à divers locuteurs,

18

Peut-on dégager de l'ensemble des traits sémantiques réalisés, un ou plusieurs traits constants ? [...] Dans aucun de ces cas, on ne relève d'éléments sémantiques qui restent rigoureusement constants, c'est-à-dire des éléments qui apparaissent dans 100 % des réactions intuitives collectées.

De plus, notre modèle n'explique en rien la possibilité de rencontrer des emplois comme « l'amour vache », où « amour » semble perdre son sème /de caractère euphorique/. Il ne dit rien de la *virtualité* en un mot et laisse la voie ouverte aux critiques des tenants d'une pragmatique ou d'un contextualisme radical qui auraient tendance, peut-on penser, à se débarrasser de fait de toute *structure* : en effet, si rien n'est permanent à travers les emplois, le sens en langue serait une invention de lexicologue.

La question que nous nous proposons donc de traiter est la suivante : prenant acte de ces critiques, pourrions-nous évoluer vers de nouveaux modèles capables d'éviter ces écueils ? Comment justifier, quitte à abandonner l'idée d'invariant, l'existence d'une structure pensée en elle-même et pour elle-même, et non plus seulement *relativement* comme le fait F. Rastier notamment : quand ce dernier traite les lexèmes au travers de classes en langue, *dimensions – domaines – taxèmes*, seul l'aspect *relatif* est envisagé, ce qui est toutefois naturel puisque l'auteur traite du versant interprétatif du sens. Parvenir d'un autre côté à préciser ce qui fait l'identité sémantique d'une lexie et ce qui fait qu'elle mute, choses qui ne nous semblent pas incompatibles avec une approche interprétative, demeure l'objectif avoué de notre travail.



## LE SINGULIER ET LE VIRTUEL EN SÉMANTIQUE

Une des grandes leçons à tirer des critiques qui ont été faites au structuralisme, notamment par la philosophie post-structurale<sup>2</sup> qu'inaugurent Foucault dans les années 60 puis F. Guattari, est que la vérité n'est qu'une production sociale, *jamais neutre*, et relève d'une *configuration de pouvoirs*, ce que rappelle J. Revel (2002 : 7) dans son ouvrage, *Le vocabulaire de Foucault* : « Poser la question de l'historicité des objets du savoir, c'est, de fait, problématiser notre propre appartenance à la fois à un régime de discursivité donné et à une configuration du pouvoir ». Ainsi, penser selon la structure, c'est penser la vérité de l'homme et non ce qu'il a de *singulier* : la parole du fou, par exemple, n'est considérée que selon une absence de norme, mais pas en elle-même. Comme le dit M. Foucault (1971 : 13) dans *L'Ordre du discours*, « pendant des siècles en Europe la parole du fou ou bien n'était pas entendue, ou bien, si elle l'était, était écoutée comme une parole de vérité ». En fait, la société l'exclut du système langagier. Les post-structuralistes développent quant à eux le problème du *singulier*.

Le *singulier*, à l'opposé de l'*universel*, en est donc inséparable, tout comme le *particulier*, lui, est rapporté au *général*. G. Deleuze, dans *Différence et répétition* (1969 : 73-74) présente les choses ainsi :

« Tout le monde » reconnaît l'universel, puisqu'il est lui-même l'universel, mais le singulier ne le reconnaît pas, c'est-à-dire la profonde conscience sensible qui est pourtant censée en faire les frais. [...] Il en est ainsi chaque fois qu'il y a médiation, ou interprétation. Le malheur de parler n'est pas de parler mais de parler pour *les autres*, ou représenter quelque chose.

- 2 Avant de pousser plus avant nos considérations, sans doute une mise en garde liminaire s'impose-t-elle. Les idées qui sont énoncées plus loin ont été formulées par les auteurs post-structuralistes. Pour notre part, en tant que linguiste, nous voudrions nous focaliser non pas sur ce fait, mais sur les idées véhiculées. Peu importe en clair, selon nous, l'inimitié entre tenants du structuralisme et du post-structuralisme ; peu importent aussi les caricatures que les uns font des autres. Nous proposons d'évaluer sans étiquette les objections post-structuralistes faites à la linguistique.



En sémantique, ne plus penser le singulier relativement à l'universel, c'est ne plus voir dans le signe une sorte d'universalité qui serait la garantie d'une vérité, à condition de prendre la mesure des emplois du signe en question munis de leurs contextes. La notion de singulier, pour les post-structuralistes, revêt donc le sens suivant : ce qui sort du régulier, *qui n'est pas dans la norme*. Penser le singulier revient à penser ce qui va se dérégler, ce qui ne suivra pas une norme, ou un sens dessiné par le social : penser non plus la ligne droite, mais la courbe et ses points singuliers. C'est l'idée mise en évidence par G. Deleuze (1986 : 125) dans le passage suivant tiré de *Foucault*.

20

Penser prend donc ici de nouvelles figures : tirer des singularités; ré-enchaîner les tirages; et chaque fois inventer les séries qui vont du voisinage d'une singularité au voisinage d'une autre. Des singularités, il y en a de toutes sortes, toujours venues du dehors : singularités de pouvoir, prises dans les rapports de forces; singularités de résistance, qui préparent les mutations; et même des singularités *sauvages*, qui restent suspendues au dehors, sans entrer dans des rapports ni se laisser intégrer.

Tandis que le structuralisme prône l'universel, la vérité – tout du moins dans la représentation que les post-structuralistes s'en font<sup>3</sup> – les philosophies post-structurales cherchent à penser *les limites de la structure*. Penser le singulier conduit à voir ce qui fait événement, ce qui sort de l'ordinaire. Pour le structuralisme, il s'agit alors de voir ce que et ce qui va devenir la nouvelle règle, mais on ne comprend pas en tant que tel ce qui se dérègle quand l'évènement a lieu. Qu'est-ce qui fait que l'évènement *dérègle* la structure ? En fait, selon les post-structuralistes, l'évènement est quelque chose de plus profond que la structure et la structure en surface ne peut l'interpréter que selon un déterminisme *réducteur*.

C'est cette idée d'*invariant* qui est donc contestable, puisque celui-ci est considéré comme le moteur de tout événement : l'évènement prend la forme d'une détermination finie (soit une constante), donc d'un universel. Les structuralistes, tels qu'ils sont perçus par les post-

3 Sont alors évacuées un peu rapidement les dimensions diachronique et comparatiste.





structuralistes, s'appuient sur ces invariants et pensent que le système repose sur une *case vide*, qui fait tourner les différences, sélectionne les possibles. Comme le dit G. Deleuze (1969 : 66) dans *Logique du sens*, « il n'y a pas de structure sans séries, sans rapports entre termes de chaque série, sans points singuliers correspondant à ces rapports : mais surtout pas de structure sans case vide, qui fait tout fonctionner ». Pour comprendre cette citation, imaginons un système de signes clos qui en comporterait sept plus une case vide : un damier à huit cases pour être clair. Nous allons pouvoir les déplacer pour les mettre dans l'ordre choisi grâce à la case vide.

Ramenant ces considérations au signe linguistique, nous pouvons dire que notre propre conception de la polysémie est parfaitement structuraliste de ce point de vue : nous avons postulé un invariant au sein du signifié. L'*invariant* est d'ailleurs la faille, autant que la force, de tous les modèles qui s'appuient sur la théorie de l'*intersection sémique*, dans laquelle les différentes acceptions d'un polysème partagent au moins quelques informations sémiques<sup>4</sup>. Mais surtout, nous avons sous-entendu une case vide, puisqu'on peut déplacer dans l'ordre voulu les différents TSA et ainsi, n'en sélectionner qu'un, le premier. Or le problème du virtuel est lié à la case vide. C'est même la case vide. Mais qu'est-ce exactement que cette case vide ? Nous l'avons esquissé : elle concentre le potentiel susceptible de distribuer les éléments différentiels de la structure. Le potentiel, c'est le possible non réalisé. Mais, comme nous le verrons, il est probable que l'on se fasse en sémantique une idée trop claire, trop cartésienne, de cette case vide.

C'est ainsi l'idée centrale de la thèse de G. Deleuze dans *Différence et répétition*. Le virtuel (que seule une approche *problématique* du calcul différentiel permet de saisir parfaitement) est ce *premier moteur* sur lequel repose la logique des signes, la logique des mythes ou la logique de l'Œdipe. « Le mouvement est l'acte en puissance en tant qu'il est (encore)

4 Rappelons qu'à l'inverse, Wittgenstein avait justement insisté sur le fait qu'il n'y a rien de commun entre les sens de « jeu », bien que cette idée ait été fortement mise à mal par V. Nyckees et C. Touratier. La sémantique des prototypes est aussi marquée par le refus d'un invariant.





en puissance », disait Aristote. Cela veut dire que *ce qui s'actualise* ne le peut que tant qu'il reste quelque chose de non actualisé quelque part : ce non actualisé, c'est justement le *virtuel*. Si le possible est une entité non encore réalisée - comme une ligne que l'on prolonge en poussant son stylo et qui pourrait suivre une multitude de directions (mais en suivra finalement une seule), ainsi l'actuel suppose toujours que de la virtualité l'enveloppe. G. Deleuze (1996 : 179) ne le dit pas autrement en annexe (*L'actuel et le virtuel*) de ses *Dialogues* avec C. Parnet : « Tout actuel s'entoure de cercles de virtualités toujours renouvelés, dont chacun en émet un autre, et tous entourent et réagissent sur le virtuel ». On pourrait donc dire, pour rapporter ces propos à notre exemple, en l'occurrence ce système de huit signes clos, que tout emploi d'un des signes est en permanence accompagné d'une foule de virtualités correspondant à la somme des mouvements que ce signe aurait pu effectuer au sein du système, dont certains n'ont *jamais* été effectués. C'est là le point essentiel : nous y reviendrons.

22

Pour la pensée structurale, la tendance est d'en rester *aux formes*, aux *éléments réguliers* et à considérer les singularités comme des exceptions qui confirment la règle (l'infirment sans cesse en fait). Le virtuel empêche de penser la détermination comme un ensemble fini. S'il y a détermination d'un trait de la langue, c'est qu'il peut être rapporté à un élément différenciant qui l'explique, en donne la règle. Il ne faut pas ou peu d'exceptions, car s'il y a des exceptions, c'est que la structure n'a pas été correctement déterminée, c'est que le travail scientifique n'avance pas. Le problème, c'est que Saussure ne donne au fond que deux critères pour déterminer un événement (ce en quoi il peut relever d'une structure, ou d'un système et donc être appréhendé comme un signe). Il y a la règle et l'élément à déterminer, par le mouvement de la case vide.

On comprend donc que selon G. Deleuze, le structuralisme pense le virtuel comme une simple réserve de possibles, et ceci serait son erreur majeure. De fait, il rabattrait en quelque sorte l'événement sur la structure, au lieu de le penser *en lui-même*. Or c'est justement lorsque l'événement n'est plus ramené à une norme, mais pensé pour lui-même, ou en lui-même qu'il semble possible d'entrer dans le *singulier*.





## MODIFICATION DE LA CONCEPTION DU SIGNE

Alors que la polysémie semble concerner la majorité des unités lexicales, nous devrions sûrement considérer le statut polysémique comme la règle à l'intérieur du lexique et donc, pour le signe linguistique. Dans ce cadre, mettre en œuvre les idées précédentes préparerait une profonde modification dans la conception du signe en sémantique.

L'idée principale de cette section est de tenter de répondre d'une toute nouvelle manière au problème de l'*actualisation* et de la *virtualisation* en sémantique. Nous avons déjà dit que les linguistes avaient sans doute une conception trop claire de la virtualisation. Si l'on prend quelques-uns des travaux les plus en vue à l'heure actuelle en sémantique, ceux de F. Rastier par exemple, on voit bien que lui-même, dans *Sémantique Interprétative*, définit cette dernière de manière en apparence trop limpide : « neutralisation d'un sème, en contexte », tandis que l'actualisation serait l'« opération interprétative permettant d'identifier ou de construire un sème en contexte ».

Plusieurs choses sont à retenir ici : la première est que c'est bien le *contexte* qui détermine tout. Ensuite, il faut noter – et c'est sans doute le plus intéressant – que selon l'auteur, la virtualisation agit sur le *possible déjà existant*, comme le prouve le terme de *neutralisation* : en effet, on ne saurait neutraliser *du virtuel pur*. H. Nølke (1989)<sup>5</sup> a fait remarquer avec beaucoup de finesse l'une des difficultés majeures de cette dichotomie chez F. Rastier, remarque qui n'a pourtant pas eu d'écho, ce qui est sans doute dû au fait que selon lui, actualisation et virtualisation ne sont que des opérations cognitives :

Dans la phrase suivante : “Guillaume était la femme dans le ménage, l'être faible qui obéit, qui subit les influences de chair et d'esprit” (Zola: Madeleine Férat, p. 287), le sème afférent /faiblesse/ est dit actualisé (dans ce contexte), parce que “la compétence interprétative reconnaît sa pertinence” (p.81), tandis que le sème inhérent /sexe féminin/ est dit virtualisé. Il est évident qu'il n'est pas actualisé (personne ne comprend que Guillaume soit ici le nom d'une

5 Recension de *Sémantique Interprétative* de F. Rastier parue dans *Revue Romane* Tome 24 (1989) 1.





femme), or il demeure, dit Rastier, dans la mémoire associative. Cette différence me semble subtile et pour le moins difficile à manipuler. Qui plus est, je vois mal sa pertinence : ne pourrait-on se contenter de parler, si le besoin s'en faisait sentir, de l'actualisation et de la non-actualisation des sèmes ? Peut-être l'introduction du sémème //virtuel// est-elle un hommage rendu à la tradition, mais ici elle semble alourdir inutilement l'appareil notionnel, qui est par ailleurs remarquablement cohérent.

24

Comme le lecteur l'aura compris, H. Nølke nous amène à admettre une chose essentielle à partir de cet exemple : la virtualisation de F. Rastier ne traite pas vraiment du virtuel, qui est en fait simplement vu comme *une mise en latence de certains éléments de l'univers du possible déjà réalisé*, mais, en fait, établit plutôt une dichotomie actualisation/non-actualisation, ce qui est bien différent. C'est d'ailleurs la conception que les linguistes se font en général du virtuel : *du potentiel déjà réalisé non-actualisé en contexte*. P. Cadiot et Y.-M. Visetti, bien qu'auteurs de la tripartition retentissante dont nous avons déjà parlé, ne font pas exception lorsqu'ils affirment (2001 : 21) :

Le lexique est comme un système complexe, qui fonctionne parce qu'il est susceptible d'établir et d'enregistrer immédiatement dans ses formats propres des distinctions jusque-là inédites – ce qui implique par contrecoup d'atténuer, ou de virtualiser, d'autres distinctions qui ne se perdent pas pour autant.

Mais on s'oriente vers une solution plus complexe lorsque M. Moscato (1984) aborde la question des fonctions cognitives dans son avant-propos intitulé « Introduction – construction et actualisation du langage ».

Les fonctions peuvent être regroupées en deux catégories : les fonctions *potentielles* (ou virtuelles), c'est-à-dire les programmes fournis par l'espèce, l'organisation neurobiologique, l'apport à un stade de développement, et les fonctions d'*actualisation* (ou exécutrices) constituées par les compositions effectives réalisées par le sujet et observables dans une situation donnée.





Le virtuel semble donc ici relié à du *potentiel jamais accompli* et donc, constitué par une série de compétences cognitives qui vont donner lieu à des réalisations diverses prévisibles.

On avance encore vers une redéfinition avec le seul linguiste à notre connaissance qui ait réellement envisagé le problème (ou plutôt qui en a vu l'intérêt), soit E. Coseriu (2001 : 246), en redéfinissant la distinction *norme/système* :

La norme est un ensemble formalisé de réalisations traditionnelles ; elle comprend ce qui "existe" déjà, ce qui se trouve réalisé dans la tradition linguistique ; le système, par contre, est un ensemble de possibilités de réalisation ; il comprend aussi ce qui n'a pas été réalisé, mais qui est virtuellement existant, ce qui est "possible".

L'idée est donc en linguistique depuis 1964, date de l'article « Vers l'étude des structures lexicales » (inclus dans l'ouvrage de 2001) mais n'a pas fait d'émules. Deux raisons à cela à notre sens : tout d'abord, le choix des termes est malheureux, puisque tous deux sont empreints de tradition linguistique classique, si l'on peut dire. En effet, « norme » est particulièrement usité depuis les débuts de la linguistique, tout comme « système ». Redéfinir l'opposition est difficilement réalisable. Enfin, connaissant l'inclinaison des linguistes à ne pas considérer le virtuel pur, E. Coseriu brouille un peu son propos en parlant de « possibilités de réalisation » quant au système et aurait gagné à mieux définir ce qu'il entendait par virtuel. Au lieu de cela, comme le précise V. Bonnet (2007 : 77), cette idée sera sans suite puisque « Coseriu finira par se rapprocher des théories chomskyennes » et donc de la *créativité* linguistique, cette capacité à produire et comprendre un nombre illimité de phrases correctement formulées. Toutefois, l'intuition de E. Coseriu est brillante, d'autant plus que, même si c'était avant qu'il en vienne à cette conception du système comme du virtuel, celui-ci (1952 : 95) avait placé le système dans un diagramme inclusif au centre de sa conception du langage.



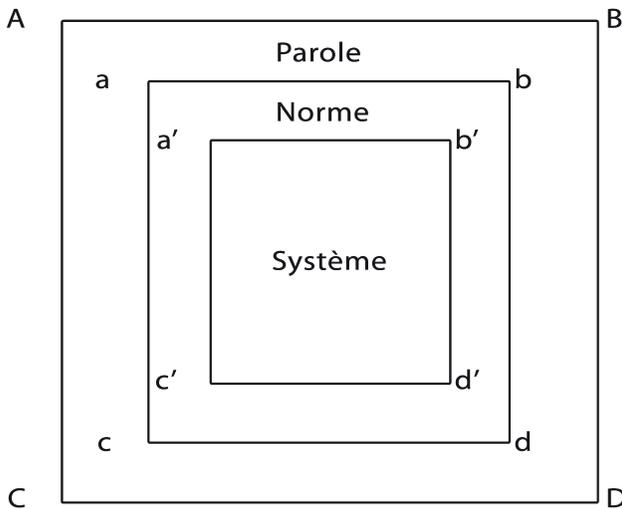


Fig. 6. Diagramme Langue/Norme/Système (E. Coseriu)

R. Missire ajoute à ce schéma un indispensable commentaire :

Où le cadre ABCD représente les faits de parole effectivement attestés, le cadre intermédiaire abcd un premier niveau d'abstraction (la norme) qui contient uniquement ce qui dans la parole est répétition de faits déjà réalisés, et le cadre a'b'c'd' représente un second niveau d'abstraction (ou de formalisation) qui contient seulement ce qui dans la norme relève d'oppositions fonctionnelles. Eu égard à la distinctivité, une glose du point de vue coserien consisterait ainsi à dire que *si tout n'est pas distinctif dans les faits de norme, tout le distinctif du système y est réalisé.*

Or si l'on assimile le système à du virtuel, ce que ne fait pas clairement E. Coseriu en 1952, on obtient l'idée que le virtuel occupe une position centrale au sein du langage. Ceci n'est pas sans rappeler le diagramme que nous proposons dans C. Cusimano et J. Dupuis (2010 : 181), dans lequel le virtuel vu comme une machine abstraite au sens de Deleuze et Guattari fait bouger toute la structure. En clair, le virtuel et l'actuel se conditionnent mutuellement.

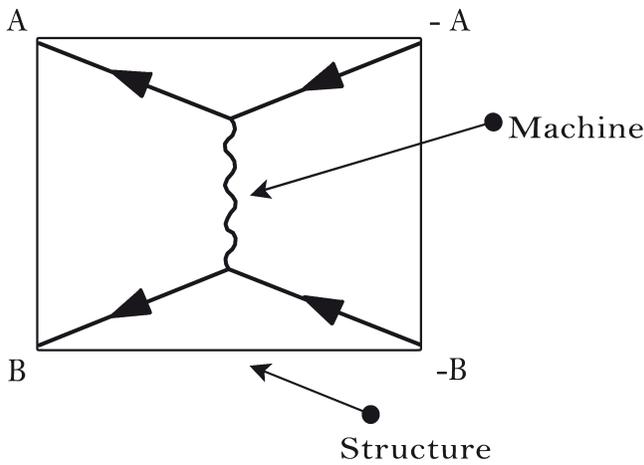


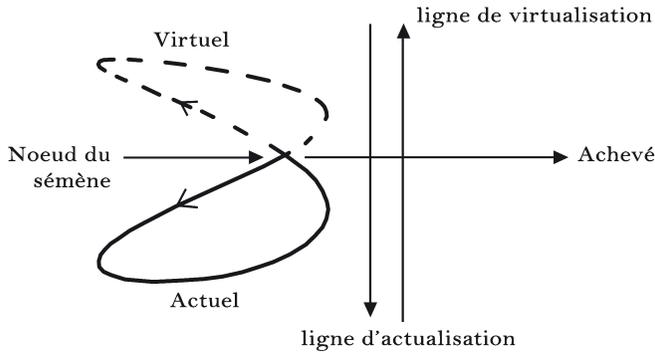
Fig. 7. Diagramme de la machine-structure (J. Dupuis)

Revenant plus exactement à notre propos, nous avons déjà mis en évidence l'existence de la parole potentielle, qui recèle selon nous (2008 : 85) « des couloirs préexistants à la parole, dans le signifié des différents lexèmes ». Cependant, nous en restions donc à une conception réductrice du virtuel. Or pour que la machine fonctionne, il faut aussi qu'il existe quelque part du *possible jamais réalisé* : dans le cas inverse, la langue serait un objet de musée, ce qu'elle n'a jamais été. Il suffit pour cela d'imaginer, dans notre damier à huit cases, qu'un huitième signe prenne la place de la case vide : plus aucun mouvement ne serait possible. On pourrait en fait dire qu'un *sens*, soit un *événement sémantique*, contient la somme des *événements sémantiques* qu'il aurait pu être : le signifié devient alors lui-même ce qui se différencie de lui-même.

Il convient alors d'adjoindre au signe une force, un aspect dynamique pour déterminer comment l'actualisation prend effet depuis le virtuel. Il faut aussi être en mesure de dire pourquoi certains TSA se trouvent actualisés ou non, et pourquoi certains sèmes (/de caractère euphorique/ pour « amour » par exemple), que nous considérons comme des invariants, semblent se perdre dans certains emplois (comme « l'amour vache »).

À ce point, la structure arborescente des TSA doit être améliorée. C'est pourquoi nous postulons un échangeur sémique entre actualisation et virtualisation dont le sémème est le nœud. Nous suivons en cela

G. Deleuze (1996 : 185) pour qui « le rapport de l'actuel et du virtuel constitue toujours un circuit ».



28

Fig. 8. Échangeur sémique actualisation-virtualisation (C. Cusimano – J. Dupuis)

On peut y voir trois pôles que l'on retrouvera plus loin : le virtuel (possible jamais réalisé), l'actuel (toutes les informations qui tendent vers la parole dont la parole potentielle), et l'achevé (la structure figée saussurienne). Ici, un stimulus mettant en jeu le signe concerné opère une saisie du contenu du sémème, puis un tour dans la demi-boucle du virtuel (où le possible jamais réalisé est envisagé ou non), puis on revient au sémème dont un ou plusieurs sèmes peuvent être non-actualisés ; ensuite, le parcours se poursuit le long de la demi-boucle de l'actuel. Là, les TSA sont conduits dans l'échangeur et l'usage actualise l'un d'eux, qui donne lieu à un emploi. Le demi-tour se termine au sémème. Si l'emploi est nouveau, créant un nouveau TSA, il se peut que l'actuel, à travers les locuteurs impliqués, en garde mémoire. De même pour un nouveau sème. Le virtuel n'a pas été épuisé par l'emploi nouveau et demeure un univers de possibles jamais réalisés. La structure saussurienne, quant à elle, n'a pas été modifiée, ce qui est naturel puisqu'aucun emploi à lui tout seul ne modifie une définition de dictionnaire.

Ce qu'il est important de comprendre ici, c'est que sans l'idée d'une boucle entre actualisation et virtualisation, le signe ne peut être vu que *structurellement*, jamais *génétiquement*. D'où peut-être ce sentiment couramment répandu, comme le remarque M. Mahmoudian (1997 : 31), que « les phénomènes phonologiques, morphologiques et

syntactiques ressortissaient à une structure formelle alors que les faits sémantiques n'en relevaient pas ». Un point de vue global et mieux schématisé s'impose à présent. Nous discutons de la figure ci-après.

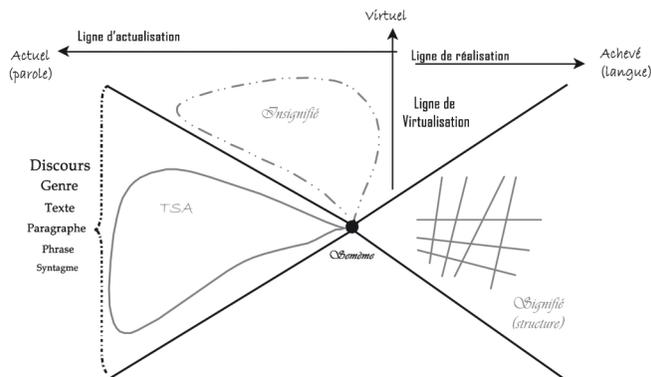


Fig. 9. Signe polysémique avec échangeur sémique (J. Dupuis – C. Cusimano)

Ce diagramme fonctionne dans le sens de la production (comme nous l'avons écrit plus haut) mais aussi dans le sens interprétatif : ceci est suffisamment rare pour être noté.

Dans le premier sens, le locuteur observe, à partir du sémème, une saisie du virtuel (que nous avons ici choisi d'appeler l'*insignifié*, perçu comme la créativité, ce qui n'a pas été produit et ne le sera peut-être jamais). Cette saisie est matérialisée par un demi-tour de boucle suivant la ligne de virtualisation. Puis la sélection va s'actualiser : ainsi, le long de la ligne d'actualisation, les TSA sont explorés en fonction des unités linguistiques, du plus global au plus local et l'un d'eux est actualisé, les autres restant non-actualisés. Il se peut aussi qu'aucun ne soit actualisé : dans ce cas-là, une nouvelle application apparaît. En tant que part sociale du langage, le signifié saussurien n'est pas activé. Par exemple, en utilisant « amour », son sémème ((/marquant une relation/ + /de caractère euphorique/) \* /d'intensité maximale dans l'application envisagée/) est considéré tout d'abord. Est ensuite effectuée une coupe dans le virtuel et ce mouvement conduit à faire un choix (ou non) parmi les différents TSA du signifié (\Contacts physiques\, \Lien psychologique ou affectif\ et \Nature des relations\) en fonction des conditions pragmatiques et des dimensions linguistiques (à gauche sur le schéma).



Dans le sens de l'interprétation à présent, le parcours est exactement opposé : on ne comprend qu'en fonction du paramètre contextuel. Comme le dit G. Deleuze (1996 : 184), « c'est le présent qui passe, qui définit l'actuel ». Le (ou les) TSA supposé(s) adéquat(s) est (sont) actualisé(s) et atteint(atteignent) le sémème et s'y complète(nt). Le virtuel n'est *a priori* pas exploré, sauf si l'emploi est nouveau : dans ce cas, le virtuel (le possible jamais réalisé) diminue puisque l'actuel s'est accru d'autant par la mémoire d'un événement sémantique, qui devient du possible déjà réalisé. Ainsi, pour comprendre « Jean collectionne les amours », le contexte pragmatique et sémantique va être pris en compte, l'application \Nature des relations\ sélectionnée et le sémème parcouru. Mais l'emploi étant conventionnel, le virtuel n'est pas amputé.

30

On a donc pu voir qu'est entretenue en sémantique une certaine confusion entre *virtualisation* et *non-actualisation*. Pourquoi ? Tout d'abord, car il est terriblement difficile d'envisager un *virtuel* qu'on ne pourrait jamais représenter, ce qui semble contraire à toute percée scientifique ; ensuite, car la plupart du temps, la saisie du virtuel ne conduit pas à de nouveaux emplois. Mais en n'admettant pas son existence, on s'interdit de comprendre qu'il puisse y en avoir. En effet, on rabat en quelque sorte l'*événement* qu'est l'apparition d'un signe en contexte sur la *structure* matérialisée par les emplois et le sens attestés. Tous les débats entre pragmaticiens et sémanticiens n'ont permis que de tirer la couverture d'un côté ou de l'autre. Les premiers ont noté qu'il existait des emplois qui réduisaient à néant toute sémantique. Les seconds ont renforcé et complexifié leurs modèles jusqu'à y faire entrer plus ou moins de force certains emplois de lexies. Cette nouvelle approche, quant à elle, prône un compromis : sauver la structure en admettant l'existence d'un virtuel qui explique de nouveaux emplois et justifier la pertinence de la pragmatique en montrant comment le virtuel, l'insignifié, participent de son objet d'étude.



## DIRE LE SYNESTHÉSIQUE

*Django's music est un laboratoire orchestral [...].  
Il s'agit plutôt d'un désir de coloriste pour broser  
à grands traits ou esquisser par fines touches une matière sonore  
dont il entend maîtriser les nuances, les dégradés et les empâtements.*

N. Balen, *Django Reinhardt – Le génie vagabond*

31

LA SÉMANTIQUE CONTEMPORAINE DU SÈME AU THÈME Chapitre II

Ce chapitre a pour ambition de mettre au banc d'essai la conception du *signe* présentée dans la partie précédente. Nous avons essayé de montrer que le *virtuel*, soit la créativité ou le monde des possibles sémantiques, conditionnait grandement l'*actuel* (l'emploi), au même titre que l'*achevé* (la structure saussurienne qu'est le signifié). Ainsi, dans l'étude de la *synesthésie*, en quoi le virtuel peut-il être un recours utile à l'explication des conditions sémantiques de certains phénomènes ? Pour dire les choses plus clairement, pourquoi certains lexèmes, certains adjectifs notamment, sont-ils sujets plus que d'autres à entrer dans un *emploi synesthésique* ?

Comme cela va de soi, avant de répondre à ces questions, une présentation substantielle du phénomène s'impose. D'un point de vue cognitif d'abord, puis linguistique évidemment.

## LA SYNESTHÉSIE EN SCIENCES COGNITIVES

## Définition

Nous pourrions prendre pour point de départ à cette section le constat énoncé par A. Merriam (1964 : 85) selon lequel « la synesthésie relève en règle générale du domaine de la psychologie et a été étudié principalement par des psychologues ; il s'agit, bien sûr,



d'un phénomène de perception »<sup>1</sup>. Quel phénomène justement ? Celui d'une « expérience d'une sensation associée lorsqu'un autre sens est stimulé » (C. E. Seashore, 1938 : 26 cité par A. Merriam 1964 : 86). Une autre définition dont le mot-clé est évidemment « *blending* », que l'on pourrait traduire ici par *mélange*, est à trouver dans *Experimental phenomena of consciousness : a brief dictionary* (2007 : 100).

32

Un mélange des caractéristiques sensorielles de plusieurs modalités, lorsqu'est soumis un stimulus qui évoque généralement une sensation dans une seule modalité. Pour exemple citons les sensations de différentes couleurs qui accompagnent l'écoute de timbres correspondants, la vue des couleurs accompagnant la présentation de chiffres imprimés noir sur blanc, les sensations de goût provoquées par des formes visuelles spécifiques, etc.

On pourrait aussi rappeler l'image du *court-circuit sensoriel* donnée par E. Cytowic (2002 : xxiii). D. Legallois (2004 : 495), pourtant linguiste, propose un condensé appliqué des travaux de ce dernier auteur qui font d'ailleurs autorité dans le domaine :

Pour le neurologue américain Richard Cytowic, la synesthésie est un phénomène universel dont nous n'avons généralement pas conscience : nos organes sensoriels livrent un très grand nombre d'informations au cerveau, informations que celui-ci traitera, non pas en reproduisant un environnement perçu, mais en l'interprétant à partir du savoir déjà acquis, à savoir la mémoire et les sentiments. [...] Seules quelques-unes de ces informations sensorielles seront retenues et deviendront conscientes.

Chez les synesthètes, des associations intermodales, normalement inconscientes, émergent à la conscience en raison d'une redistribution du flux sanguin dans le cerveau. Ce flux fait que le filtrage des informations sensorielles est beaucoup plus perméable. Ces informations transmises en trop grand nombre ne peuvent être traitées consciemment.

1 Tout au long de l'ouvrage, dans un souci de fluidité de lecture, les traductions depuis l'anglais sont de notre fait. Les références correspondent aux versions originales qui, trop longues et trop nombreuses pour faire l'objet de notes de bas de page, ne seront pas données ici.





C'est en effet ni plus ni moins que ce que E. Cytowic et D. Eagleman (2009 : 108) déclarent sans équivoque :

L'audition et la vision sont étroitement couplées dans le cerveau [...]. Chez la plupart d'entre nous, cette communication se situe au-delà du niveau d'accès conscient. Mais pour une frange de la population, le couplage de l'ouïe et de la vue est explicite. Pour ces synesthètes, musique, parole, bruit, ou phonèmes peuvent déclencher une apparition extraordinaire de couleurs et de lumière.

Voici donc pour l'aspect pathologique du phénomène. C'est bien sûr l'aspect linguistique qui retiendra plutôt notre attention dans ce travail. Mais cette section, loin d'être une simple présentation, doit nous permettre de passer en revue les considérations typologiques et autres des différents auteurs sur le sujet. Ces remarques, souvent formulées dans un vocabulaire propre aux sciences cognitives, nous serviront ensuite de socle pour bâtir notre approche théorique du phénomène, envisagé d'un point de vue linguistique. Car il va de soi que, comme le dit P. Holz (2007 : 193), « si nous utilisons le terme de synesthésie, il faut tout d'abord distinguer entre phénomène neuropsychologique et linguistique ».

Mais avant de nous projeter vers cette seconde approche, comme nous l'avons dit, nous souhaitons synthétiser tout ce qui, d'après les travaux en sciences cognitives, pourrait nous être utile pour la suite de notre raisonnement.

#### Typologie des perceptions sensorielles

R. Zimmer, dans son ouvrage *Handbuch der Sinneswahrnehmung* paru en 2001, donne à voir une classification claire des perceptions sensorielles. Comme le dit fort justement P. Holz (2007 : 194), qui traduit pour son compte le tableau, ce système croise trois critères que sont :

- les critères physiologiques, soit les différentes cellules réceptrices,
- les critères physiques, à savoir toutes sortes de stimuli différents,
- des critères psychologiques, à savoir l'information acquise.

Nous pensons que le tableau suivant, s'il ne présente aucune information novatrice, mérite toutefois par son caractère synthétique



d'apparaître ici. Lorsqu'il s'agira de repérer les opérations synesthésiques poétiques ou stylistiques, l'intérêt en deviendra évident.

<i>Système sensoriel</i>	<i>Organe sensoriel</i>	<i>Récepteurs</i>	<i>Stimuli</i>
Visuel	Œil	Photorécepteurs	Ondes lumineuses
Auditif	Oreille	Mécanorécepteurs	Ondes acoustiques
Tactile	Peau, main, bouche	Tactile-, thermo-, mécanorécepteurs	Toucher (chaleur et douleur y compris)
Kinesthésique	Tendons, muscles, joints	Propriorecepteurs	Mouvement du corps
Vestibulaire	Appareil vestibulaire	Mécanorécepteurs	Accélération
Gustatif	Cavité buccale, langue, palais	Chémorécepteurs Mécanorécepteurs	Stimuli chimiques
Olfactif	Nez, cavité nasale	Chémorécepteurs	Stimuli chimiques gazeux

Fig. 10. Classification des perceptions sensorielles (R. Zimmer)

34

Si cette conception nous semble en tant que linguiste séduisante, il n'est pas hasardeux que P. Holz, un autre linguiste, affirme qu'elle constitue « un outil utile pour l'analyse du phénomène de synesthésie ». Toutefois, il faudrait reconnaître à cette classification un caractère tout à fait occidental : on pourrait même y voir une empreinte cartésienne et chrétienne bien marquée puisqu'elle reflète la distinction *âme* (ou *esprit*)- *corps* qui ne se retrouve pas dans toutes les cultures. Dans le bouddhisme par exemple, comme le dit W. Rahula dans *L'enseignement du Bouddha d'après les textes les plus anciens* (1961 : 40), les sensations « sont de six sortes : sensations nées du contact de l'œil avec le visible, de l'oreille avec les sons, du nez avec les odeurs, de la langue avec les saveurs, du corps avec les objets tangibles et de l'organe mental (qui constitue une sixième faculté dans la philosophie bouddhiste) avec les objets mentaux, pensées ou idées ».

Si l'on accepte cet ajustement majeur, par lequel on tend à considérer l'esprit comme un simple « organe mental », alors les sensations qui en résultent sont à prendre en compte dans le fait synesthésique, celles-ci ne répondant que d'une modalité supplémentaire. Cette remarque n'est pas une remarque de forme. Elle met en évidence le fait que toute définition de la synesthésie dépend des différentes modalités que l'on retient : dans le bouddhisme, le fait que rien ne ressemble de près ou de loin à une âme ou un esprit immortel conduit à prendre en compte des sensations qui, dans les conceptions occidentales, permettent



d’embrasser les autres. Il est amusant de noter que c’est d’ailleurs le point de vue esquissé par les adeptes de la « théorie de la perception globale » (en fait non-*globale* donc) qui se rangent derrière l’idée de Novalis (1973 : 256) : « voir – entendre – goûter – palper – sentir, ne sont que des éclats de la perception globale ». Il vaudrait donc mieux dire, « la perception globale en Occident ».

Or, comme nous l’avons laissé entendre, retenir les sensations mentales aurait pour effet de réduire la synesthésie à néant ou presque : que dire d’un trope ou d’une impression qui pourraient mêler l’ensemble des sensations ? Cela n’aurait plus aucun sens. L’étude de la synesthésie n’est pertinente que si l’on en exclut les phénomènes mentaux, qui mixent toutes les sensations. De fait, pour notre part, sans nier que ces sensations mentales (selon le bouddhisme) puissent être considérées en tant que telles, nous préférons – autant par conformisme que pour sauver en quelque sorte notre objet d’étude, dire que *la synesthésie est l’étude de toutes les sensations, sensations mentales exceptées*. Nous aurons toutefois, au moins, à la fois permis d’en affiner la définition et, de fait, montré que celle qui est couramment admise ne va de soi, ce qui n’est jamais dit.

#### Typologie des approches dans l’étude de la synesthésie

A. Merriam, sans donner l’air de traiter la chose avec minutie, tente néanmoins de dresser une typologie des approches de la synesthésie en sciences cognitives. Et s’il est vrai que cette synthèse manque parfois de rigueur, elle comporte quelques nœuds d’intérêt.

L’auteur (1964 : 86), dont la spécialité est plutôt l’ethnomusicologie – nous verrons que cela a son importance pour notre présentation, formule son dessein comme suit : « il semble y avoir au moins six types d’approches, bien que toutes relèvent clairement de la rubrique générale ». Bien sûr, il faut comprendre par « rubrique générale » les *sciences cognitives*. Par « types d’approches », nous verrons qu’il faut souvent comprendre plus simplement *types de synesthésie*.

– Le premier des six types, appelé « synesthésie à proprement parler », correspond au cas où « un sujet est exposé à une stimulation d’un sens mais reçoit et expérimente ce stimulus en association avec un





autre sens » : par exemple, voir de la couleur en écoutant de la musique, cette fameuse *audition colorée*.

- Le second type apparaît quand « l'addition d'un stimulus d'un second sens, B, à un stimulus original d'un sens, A, augmente l'acuité de la perception de A » (1964 : 87).
- Le troisième pourrait être nommé *transfert inter-sensoriel*. Mais c'est ici que les choses se compliquent ; car ce type contient plusieurs sous-types que, étrangement, A. Merriam traite comme des types. Le premier répond aux cas où, par l'expérience, on demande à un sujet de transposer à une autre zone sensorielle un stimulus, s'appliquant donc à une zone différente. Ce sont les expériences de R. Willman où l'on demande à un compositeur d'écrire une musique inspirée par un dessin (3<sup>e</sup> type d'approche selon A. Merriam). Un autre sous-type est dit de « correspondance perceptive » : on invite des étudiants, comme l'a fait J. T. Cowles, à faire correspondre des musiques à des peintures (4<sup>e</sup> type). L'on peut aussi ne pas proposer de série d'items correspondant aux stimuli initiaux, et dans ce cas-là, on obtient une variante du sous-type (5<sup>e</sup> type).
- Enfin, le dernier type d'approche « réfère spécifiquement au transfert linguistique d'un concept descriptif depuis un sens particulier vers un autre » (1964 : 94). Qu'est-ce à dire ? C'est l'étude de tous les mots, le plus souvent des adjectifs (comme l'ont fort bien démontré Legallois, mais aussi Edmonds et Smith avant lui), qui s'appliquent *naturellement* si l'on peut dire, à diverses modalités sensorielles : il en va ainsi de ang. « cool » (frais), ang. « smooth » (doux) par exemple. Laissons pour l'heure de côté ce type d'approche, qui fonde notre développement à venir.

Comme nous le voyons, cette tentative, bien que partiellement contestable, demeure selon nous une bonne base de travail pour qui souhaite, à l'instar de ce que nous projetons de faire, renverser l'angle d'approche privilégié dans l'étude de la synesthésie. En d'autres termes, envisager le phénomène non plus dans une perspective seulement cognitive mais plutôt linguistique ou, pour le dire encore plus clairement, sémantique et logique.



## Déterminisme culturel de l'interprétation synesthésique

Voici un problème qui n'est de toute évidence pas sans implication majeure pour notre étude ultérieure de la synesthésie en tant que trope. Nos expériences synesthésiques sont-elles culturellement prédéfinies ? Selon A. Merriam (1964 : 93), qui s'appuie sur les travaux antérieurs de G. Reichard, R. Jakobson et E. Werth (1949) d'une part et de D. I. Masson d'autre part (1949 aussi) « il semble donc que nous soyons confrontés à deux types majeurs de synesthésie, la vraie synesthésie et la synesthésie culturellement conditionnée ». Il faut entendre ici synesthésie « véritable » comme non-reliée à quoi que ce soit de culturel et possédant un caractère naturel dans le sens où elle ne serait pas « forcée » par l'expérimentation : on se souvient des expériences de J. T. Cowles qui exigeait des sujets de faire correspondre des sons et des images. Dès lors, on peut opposer cette synesthésie naturelle aux correspondances socialement normées entre éléments appartenant à des modalités sensorielles différentes.

Nous savons depuis au moins L. Omwake (1940 : 474) que « la tendance à associer une couleur donnée à une note de piano n'est pas due au hasard, et que la concordance de la réponse avec celle attendue augmente avec l'âge ». L'imprégnation culturelle augmentant avec l'âge, les associations synesthésiques deviendraient de plus en plus normées, et donc de plus en plus régulières. On va bien ici dans le sens d'un déterminisme imposé par la culture sur l'expérience synesthésique. Pour en attester pleinement, il faudrait bien sûr mesurer les différences interculturelles, ce qui n'a pas ou peu été fait. Mais à vrai dire, dans notre perspective, peu importe ; en effet, nous projetons plutôt de voir ce qu'il peut y avoir d'individuel dans la synesthésie, en d'autres termes, de voir à quel point l'individu peut, au travers de ces expériences, s'affranchir de ce que l'on pourrait appeler la *norme synesthésique*.

### Sommes-nous tous des synesthètes qui s'ignorent ?

Cette question largement inspirée de E. Cytowic et D. Eagleman (2009 : 105), « Are we all silently synesthetic ? », doit donc nous amener sur le terrain glissant du caractère individuel du ressenti synesthésique. À cette question, Baudelaire, Rimbaud, Kandinsky et d'autres, n'ont



pas vraiment répondu puisque certains, dont les auteurs, pensent que Kandinsky au moins était un synesthète *pathologique*, ce qui ne fait d'ailleurs guère avancer les choses. Quant aux autres, il convient de noter que « dans ces liens entre sons et vue, la synesthésie est particulièrement intéressante car elle pourrait déjà être présente chez tous les nourrissons humains. [...] Les synesthètes adultes conserveraient ensuite les circuits ou des éléments physiologiques juvéniles que la plupart des personnes perdent à mesure qu'ils vieillissent ». Il est donc clair que nous devrions tous, en tant qu'hommes, être capables de vivre intensément les expériences synesthésiques. Si ce n'est pas le cas, c'est que nous avons connu au cours de notre croissance une perte ou plutôt un enfouissement de nos capacités interprétatives et sensitives. Dans un sens un peu différent, E. Cytowic et D. Eagleman (2009 : 108) postulent aussi une seconde explication, qui serait que les synesthètes acquièrent des capacités d'explicitation du phénomène :

38

Soit ils conservent davantage les interactions juvéniles que la plupart des individus, soit ils développent explicitement des processus multisensoriels normaux qui sont restés implicites pour la majorité.

Dans ce cas-là, nous ne serions plus exactement des synesthètes qui s'ignorent mais, plutôt, des synesthètes indéfiniment *inaccomplis* si l'on peut dire. La question est intéressante et mérite d'être posée, d'autant qu'en y répondant, nous laissons entrevoir la possibilité que ce soient des propriétés physiologiques qui font que certains sont plus ou moins sensibles à la synesthésie en tant que trope dans les textes.

## LA SYNESTHÉSIE EN LINGUISTIQUE

### Définition

En littérature aussi, il est possible de trouver des définitions plus ou moins satisfaisantes du phénomène qui, il faut le dire, ne s'éloignent guère des définitions « pathologiques » citées plus haut ; en effet, comme le rappelle D. Legallois (2004 : 497), « la synesthésie constitue donc à la fois un phénomène cognitif et un phénomène esthétique ». Peut-être, et notre première section laissait entendre ce parti-pris, la linguistique





n'a-t-elle rien à gagner à séparer les deux approches. D. Legallois se risque quant à lui à proposer la distinction entre *sensation* et *perception* : la synesthésie ne répondrait pas d'une fusion *sensorielle* (« un éprouvé conscient et passif ») mais reviendrait plutôt à « porter un jugement catégoriel sur cette expérience » et s'inscrirait donc dans le cadre d'une *perception*. À ce titre, il deviendrait possible de regrouper sous le terme de synesthésie les deux types d'approche. Toute la difficulté résiderait, comme nous l'avons compris, dans l'option de distinguer nettement entre phénomène de la perception et phénomène linguistique ; or, à notre sens, le phénomène linguistique relève aussi de la perception.

Une courte parenthèse s'impose dès lors : une objection majeure à cette distinction serait de dire qu'il est délicat, voire douteux, de passer directement de l'univers sensoriel à l'univers sémantique. Comme le dit Vaillant (1997 : 114-115) dans sa thèse de doctorat, s'appuyant sur le système sémiotique de F. Rastier,

Il importe maintenant de ne pas plonger aveuglément dans une autre confusion, celle qui pourrait surgir entre modalité de présentation au sens de l'objet dénoté par un signe, et modalité de présentation du signifiant de ce signe dans un système de signes particulier. Autrement dit, entre modalités perceptives et modalités sémiotiques.

C'est pourquoi F. Rastier (1996 : 34), lui-même inspiré par les travaux de R. Cassirer, introduit une troisième sphère, qui va jouer un rôle d'intermédiaire entre les mots et les choses, celle des *simulacres multimodaux* :

L'ordre référentiel engage traditionnellement les rapports entre d'une part les signes, les concepts et les choses, d'autre part les phrases, les propositions et les « états de choses ». Ce rapport n'a rien d'immédiat : il s'établit par la médiation d'impressions référentielles, sortes d'images mentales que nous avons définies comme des simulacres multimodaux.

Le simulacre modal vient donc remplacer avantageusement le *concept*, notion trop chargée historiquement, ou encore la *représentation mentale*, rappelant avec insistance le *mentalisme* rejeté par F. Rastier. Cela produit





deux effets : i. briser l'idée selon laquelle le signe serait le concept dans la langue et le concept une entité extralinguistique susceptible de s'incarner en langue<sup>2</sup> car « un simulacre multimodal n'est pas nécessairement indépendant du langage, qui peut mettre en jeu plusieurs modes (visuel, auditif, mais aussi – pourquoi pas – moteur), mais n'est lié à aucun mode en particulier » (F. Rastier, 1991 : 208) ; ii. conférer un caractère individuel à ces représentations qui, bien que socialisées, sont à la charge du sujet qui les ressent : « le signifié *détermine* les images mentales qui lui sont associées. Il ne les contraint pas absolument pour autant, puisqu'un sujet imageant peut susciter spontanément des images non déterminées par le contexte linguistique et la situation de communication »<sup>3</sup> (1989 : 252).

40

Bref, la pensée principale à retenir ici est que la distinction entre sensation et perception, héritée de la neurophysiologie, est sans doute trop simpliste. Pour y remédier, l'entremise des simulacres multimodaux s'impose. À ce titre, pour ce qui nous préoccupe en vue du travail pratique à venir, faire mention du type de corpus des extraits choisis est absolument indispensable : en effet, évoquer le contexte des emplois synesthésiques étudiés permettrait de mieux rendre compte des représentations lexicales liées aux différentes modalités.

Pour en venir après cette digression à une définition linguistique du phénomène, comme nous le proposons, il semblerait que l'on doive à P. Holz l'une des plus claires (2007 : 193) : « dans une perspective linguistique, à l'inverse, on peut définir la *synesthésie linguistique* comme la cooccurrence de lexèmes interdépendants qui s'indexent traditionnellement dans différentes modalités sensorielles ». La synesthésie linguistique est donc intimement liée à une *perception* d'appartenance des lexèmes à un *domaine*<sup>4</sup> donné, celui des lexèmes sensoriels en l'occurrence. C'est d'ailleurs ce qui

2 Cf. C. Cusimano (2008 : 93-96) notamment.

3 Comme on pouvait s'y attendre, F. Rastier ne manque pas d'ajouter que « le contexte toutefois détermine subtilement les signifiés, qui se définissent par leur interaction ».

4 Pris au sens dans lequel l'emploi Rastier, c'est-à-dire partie prenante de la suite *dimension – domaine – taxème*.



fait dire à D. Legallois (2004 : 494) que « pour parler de synesthésie, l'adjectif et le nom<sup>5</sup> devront former une isotopie liée à la perception sensorielle, mais seront considérés comme des lexèmes appartenant à des champs sensoriels différents » : c'est le cas dans « mes images [vue] sont sourdes [ouïe] » (P. Éluard, *La vie immédiate*) par exemple. En d'autres termes, D. Legallois ajoute une deuxième condition. Les lexèmes interconnectés doivent appartenir à des *taxèmes* différents : ceux respectivement représentés par nos différents sens. Cette remarque est loin d'être une mise en garde inutile, car elle rappelle la propriété que comporte la synesthésie de faire appel à une pluralité de modalités.

P. Paissa (2002 : 85) ne dit pas autre chose en définissant la synesthésie comme « une forme particulière d'expression figurée qui qualifie la perception physique à travers l'emprunt simultané à deux modalités sensorielles différentes ».

#### Les synesthésies dans les publicités de parfum

P. Holz est l'auteur d'un travail notable sur l'usage de la synesthésie dans les publicités pour parfums, eaux de toilette et eaux de Cologne (en anglais encore une fois), dont nous allons essayer d'isoler l'essentiel. L'étude se concentre sur les trois niveaux linguistiques que sont le niveau *lexical*, le niveau *morphosyntaxique*, le niveau *textuel*.

Niveau Linguistique	Constructions synesthésiques
Lexical	Expressions synesthésiques immédiates
Morphosyntaxique	Modèles de récurrence lexicale
Textuel	Groupements sémantiques

Fig. 11. Les niveaux différents de la synesthésie linguistique (P. Holz)

Au premier niveau, pour désigner l'odeur des parfums, P. Holz va noter une grande fréquence de composés dont le *spécifiteur* est un adjectif (ang.

5 Évidemment, la synesthésie n'est réduite à ces catégories grammaticales que par la perspective de l'auteur dans cet article. Des adverbes ou même des périphrases peuvent y prendre aussi part.

« smooth », soit « doux ») et la *tête*<sup>6</sup> un autre adjectif (ang. « powdery », soit « poudreux »). L'auteur note alors les combinaisons synesthésiques suivantes : non-spécifique + toucher buccal (*cf.* exemple ci-dessus), goût + toucher thermique (« bitter warm », soit « chaud amer ») et vue + toucher thermique (« transparent frosty », soit « transparent givré »). Nous reproduisons ci-dessous le tableau de certains syntagmes nominaux (2004 : 197) qui ont pour propriété d'avoir pour tête un substantif relevant de la modalité *ouïe*.

<i>Spécifieur</i>	<i>Tête (audition)</i>
Frais (thermal)	Prélude
Fleuri (multimodal)	Accord
D'ozone (olfactif)	Accord
Epicé (gustatif)	Notes

Fig. 12. Syntagmes nominaux synesthésiques (P. Holz)

Au second niveau, c'est-à-dire au niveau morphosyntaxique, on peut trouver ce que P. Holz (2004 : 199) caractérise comme des « réseaux associatifs de synesthésie linguistique ». Pour dire les choses simplement, cela correspond à divers lexèmes exprimant une quelconque modalité sensorielle répartis sur l'axe syntagmatique. On peut, à partir d'une phrase donnée<sup>7</sup>, établir le tableau suivant. L'important n'est pas pour l'heure le résultat, mais la méthode.

<i>Unité sémiotique</i>	<i>Modalité sensorielle</i>	<i>Lexèmes qualificatifs</i>
Odeur, parfum	Olfactive	Excitant
Eau de Cologne (= liquide coloré)	Visuelle, tactile, thermique	Excitant, passion
Bouteille (= contenant coloré)	Visuelle, tactile, thermique	Candeur, franchise
Corps (= homme)	Multiple	Franc, passionné

Fig. 13. Les réseaux associatifs de la synesthésie linguistique (P. Holz)

- 6 Cette terminologie spécifieur/tête fait référence à l'intuition de l'auteur que le terme dit spécifieur se rapporte à la tête. On aimerait savoir si des critères alternatifs sont utilisés mais P. Holz n'en donne pas. Dans le cas d'une combinaison Adj. + N., on peut comprendre la distinction mais elle devient moins évidente dans le cas de combinaisons uniquement adjectivales.
- 7 Non traduite par P. Holz du néerlandais vers l'anglais. De fait, nous ne nous y risquons pas non plus. Toutefois, P. Holz résume l'idée de la publicité de la sorte : « Boss Elements Aqua représente l'expérience aquatique la plus confortable et agréable que votre corps ait jamais faite ».



Enfin, à un troisième niveau apparaissent les « groupements sémantiques » (appelés « clusters »), soit l'ensemble des termes dont les modalités sont très variables mais réfèrent de manière insistante à un univers en particulier : en ce qui concerne la publicité pour un parfum donné, l'univers *aquatique* par exemple. Nous avons pour les besoins de notre propos simplifié le tableau proposé par P. Holz (2004 : 200) qui contenait les lexies en néerlandais traduites en anglais.

<i>Noms (5)</i>	<i>Verbes (2)</i>	<i>Adjectifs (10)</i>
Boss Elements Aqua	Pétiller	Frais aquatique
Fraicheur	Jaillir	Revitalisant
Eau		Rafrichissant
Gouttes d'eau		Clair (x2)
		Frais océanique
		Pur
		Eclaboussant
		Stimulant
		Pétillant de fraîcheur

Fig. 14. Lexèmes exprimant l'univers aquatique (P. Holz)

L'auteur conclut son développement en ajoutant que « la mise en scène linguistique de la synesthésie semble être un constituant élémentaire de la publicité pour les parfums ». Cette démonstration en trois étapes est un bon exemple de traitement de notre objet d'étude et pourrait en outre, semble-t-il, être systématisé. Les deuxième et troisième niveaux seraient d'ailleurs tout à fait transposables dans les termes de la *Sémantique Interprétative* de F. Rastier. Ce que fait P. Holz, c'est en quelque sorte une analyse *isotopique* des publicités pour parfums et, ce faisant, il indexe, comme proposait de le faire D. Legallois, des lexies comportant le même sème isotopant mésogénérique (correspondant donc au *domaine* sensoriel) et un sème microgénérique différent (relatif à un *taxème*, ici l'une des modalités dont nous avons parlées). Il faudrait alors ajouter que la synesthésie peut aussi donner une impression de *rupture* isotopique, dans le sens où les emprunts aux différentes modalités sont ressentis comme déroutants. Mais puisque tous permettent d'inférer un sème mésogénérique /sensoriel/, cette impression s'efface dès compréhension du message.





Cette analyse confirme donc, sans le vouloir, l'intuition de D. Legallois qui s'était ensuite orienté vers une approche phénoménologique. Néanmoins, mis à part quelques considérations liminaires, elle ne dit rien des conditions sémantiques et pragmatiques qui président à l'emploi synesthésique des lexies.

#### QUELLES CONTRAINTES POUR L'EMPLOI SYNESTHÉSIQUE DES LEXIES ?

44

Nous souhaitons désormais appliquer nos remarques sur le signe à la *synesthésie*, en particulier à la possibilité qu'ont certains adjectifs d'entrer dans des constructions synesthésiques. Pour cet exposé, nous allons nous appuyer une fois de plus sur l'article de D. Legallois cité *supra*, et nous limiter, comme l'auteur le fait, au cas des *adjectifs*. P. Holz n'a-t-il pas noté que les adjectifs étaient les plus susceptibles de former une expression synesthésique ?

Nous éviterons aussi, comme nous l'avons déjà dit, la question de savoir si la synesthésie est un type de métaphore. D'autres travaux ont brossé la question mieux que nous ne le ferions<sup>8</sup>. Il nous importe peu de déterminer, dans « les dossiers se renversaient avec des *rondeurs moelleuses* de traversins » et « un de ces provençaux d'une *mollesse caressante* » (P. Paissa, 2003 : 554), en quoi les syntagmes nominaux en italique rapprochent la synesthésie de la métaphore. Ce qui nous intéresse, afin de faire le lien avec notre partie précédente, c'est de bien cerner pourquoi certains lexèmes semblent impropres à ce type d'emploi alors que d'autres s'y fondent parfaitement. Tout comme J. Williams (1976) à qui la synesthésie servait d'illustration pour son approche « évolutionniste » du sens<sup>9</sup>, nous souhaitons utiliser le phénomène synesthésique à des fins théoriques.

8 Cf. P. Paissa (1995) pour une analyse détaillée des structures synesthésiques en relation avec la métaphore. La synesthésie y est perçue comme un type de métaphore, permettant le transfert de sens d'un domaine sensoriel à un autre.

9 « ... en anglais, dans le champ lexical des adjectifs faisant référence à l'expérience sensorielle, il y a eu un changement sémantique si régulier, si durable, et si inclusif que sa description pourrait donner lieu à une généralisation fort pertinente en sémantique diachronique... » (J. Williams, 1976 : 461).





### Contraintes sémiques

Ainsi, dans « les sons étincelants s'éteignent » (V. Hugo), quelles conditions sémantiques président à l'emploi de « étincelant » (relatif à la vue) en rapport avec un *son* ?

Prenons l'un des exemples analysés en détails par D. Legallois, à savoir l'adjectif « dur ».

*Dur* peut difficilement être jugé polysémique dans la mesure où il indique toujours la même expérience d'interaction dans des domaines sensoriels différents : l'expérience visuelle, l'expérience auditive mais aussi l'expérience sociale, rencontrent toutes les trois une résistance de la part des qualités de l'objet expérimenté ou perçu (la couleur peu esthétique d'une robe, le couac d'une trompette, un patriarce entêté). Il serait donc préférable de parler de polyvalence de l'adjectif plutôt que de polysémie.

Pour bien connaître la question de la polysémie, nous souscrivons tout à fait à l'analyse selon laquelle cet adjectif n'a rien de polysémique. Les différents objets auxquels s'applique « dur » ne sont pas des TSA : en effet, ils ne marquent aucune information sémique, mais s'associent plutôt à l'adjectif au sein d'*expressions plus ou moins figées*, des *collocations* que l'on qualifie souvent de *semi-compositionnelles* : « un son dur », « une eau dure », « une couleur dure »<sup>10</sup> en attestent. Ce ne sont non plus à proprement parler des *unités polylexicales*, c'est-à-dire des séquences figées qui se comportent comme une seule unité. C'est ainsi que S. Mejri relevait que les expressions figées ne se rattachent pas à la polysémie des segments qui la composent, en ce sens qu'elles sont non-compositionnelles : « bras droit », bien sûr, n'est pas l'addition du signifié des deux morphèmes et fera donc l'objet d'un traitement sémantique individuel. Il en va de même pour les exemples donnés par S. Mejri (2004 : 25) : « un à-côté », un « va-t-en guerre », les « qu'en dirat-on », etc. Nos collocations ne se situent pas à ce niveau tout à fait abouti de figement. Revenant sur nos exemples, il ne paraît pas recevable

10 Notons toutefois que tous ces emplois sont donnés sans indication de corpus, ce qui en augmente la portée mais en diminue la pertinence.





de dire qu'il y aurait un TSA \expérimentable par l'ouïe\, \expérimentable par le goût\, \expérimentable par la vue\. On pourrait même dire, en reprenant les remarques de D. Legallois que « dur » ne possède qu'un seul sème qui pourrait être glosé comme suit : /qui oppose une résistance/. La définition donnée par le TLFi ne dit pas autre chose : « Qui, par sa consistance solide, compacte, oppose une forte résistance au toucher, à la pression, au choc, à l'usure ; qui ne peut pas être facilement pénétré, entamé ».

46

Ce faisant, nous formulerons donc ici l'hypothèse que certains adjectifs dont le nombre de sèmes<sup>11</sup> est faible ou dont les sèmes sont relativement peu contraignants sont le plus susceptibles de fonder ce type de constructions. Il faut aussi évidemment que le signifié des lexèmes permette une ouverture sensorielle, mais les deux critères sont liés : plus le signifié de la lexie en question est lâche, plus celle-ci a de chances d'apparaître dans des contextes variés. C'est ce qui fait dire à M. C. Baker (2004 : 190), dans une optique de classement des parties du discours, que les adjectifs ont pour « essence de ne pas avoir d'essence ». Il adopte ainsi une définition négative de la catégorie en la considérant comme la catégorie « ni nom ni verbe ». Mais ce qui importe ici, c'est bien que « dur » satisfait aux deux critères évoqués plus haut.

11 L'hypothèse selon laquelle tous les adjectifs comporteraient un *faible nombre de sèmes* ne semble pas retenue par la littérature de référence sur la classe grammaticale des adjectifs. Ainsi, si l'on s'en tient par exemple à l'introduction de P. Cabredo-Hofherr & O. M. Matushansky (2010 : 4-10) à laquelle les contributions qui suivent (153 *et sq.*) n'apportent d'ailleurs aucune considération sémique, trois propriétés seulement y sont évoquées : la *gradabilité*, le caractère *intersectif* ou non, et les différentes *classes aspectuelles* dont les adjectifs répondent. Cette ambition de répartition en classes est même à la source de certains ouvrages de linguistique générale, comme la remarquable étude de R. M. W. Dixon & A. Y. Aikhenvald (2004). Wilmet (1997 tout comme les éditions suivantes), pas plus que J. Goes (1999), n'abordent la question des sèmes. Et pour ceux qui l'évoquent comme le fait S. Stati (1973 : 287), la tendance est plutôt à rappeler que « la signification de beaucoup d'adjectifs équivaut à une proposition relative plutôt qu'à un faisceau de sèmes : aveugle "qui ne peut pas voir", louable "qui doit être loué", etc. ». Bref, toute tentative se solde peu ou prou par le constat qu'un adjectif, coïncé *entre nom et verbe*, est une *propriété d'autre chose* et qu'il vaut mieux adopter une définition *syntaxique*.



## Le ratio actuel/virtuel

Mais ce n'est pas tout : nous avons dit plus haut que les constructions citées peuvent être qualifiées de plus ou moins figées. De quoi est-ce le résultat ? Nous supposons, reprenant notre schéma central, que le figement atteste d'une prédominance de l'*actuel* sur le *virtuel* au sujet de « dur ». Nous voulons dire par là que l'actuel, c'est-à-dire les TSA, mais aussi les expressions figées auxquelles participe cette lexie (toutefois plus avancées sur la ligne d'actualisation que les TSA), est important : en d'autres mots, pour « dur », le *possible déjà réalisé* est très étendu, ce qui diminue d'autant la place du *possible jamais réalisé*. On voit donc que l'un et l'autre se trouvent dans un rapport de *proportionnalité inverse* : plus l'actuel est étendu, moins le virtuel a de chances de l'être ; de même, plus l'actuel est restreint, moins le virtuel le sera. On serait même tenté de dire que la proportion d'*insignifié* des adjectifs, elle-même conditionnée par l'actuel, agit comme un *filtre sémantique* en vue d'un emploi synesthésique neuf.

Dans le cas de « dur », on aboutit à un insignifié atrophié, comme exposé ci-dessous, et donc, à des emplois épuisés et plutôt figés.

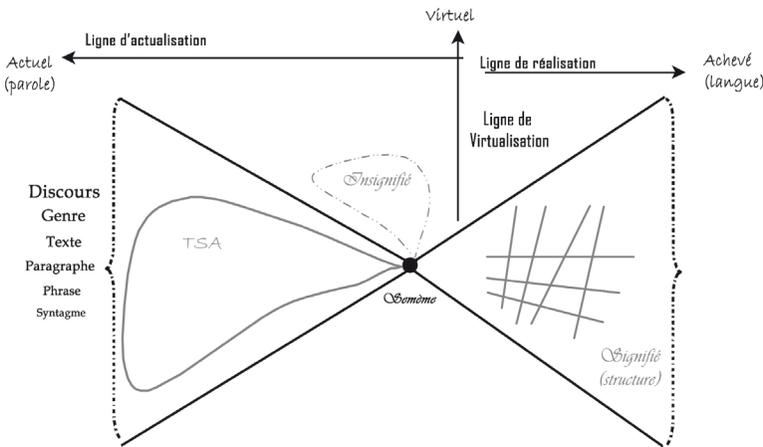


Fig. 15. Insignifié atrophié (C. Cusimano)

À la vue de ce diagramme, on comprend mieux que le pouvoir créatif de l'adjectif soit très faible. Le potentiel novateur d'un lexème est en effet nécessairement lié à son potentiel déjà épuisé. Cela dit, il faut bien



comprendre qu'il ne s'agit pas ici de prétendre qu'une telle configuration est une réalité pour chaque locuteur francophone. Il se peut fort bien que pour certains, l'actuel de « dur » soit faible. Nous ne cherchons pas à bâtir une théorie sur la base d'un locuteur hypothétique idéal (et inexistant). D'ailleurs, bien saisir l'utilité de ce ratio permet de comprendre pourquoi le décodage de certaines synesthésies ne se fait tout simplement pas pour certains locuteurs : en effet, la connaissance des sèmes couramment évoqués pour définir les lexèmes concernés, de même que leur utilisation, s'avère nécessaire et suffisante dans l'optique de prendre la mesure d'emplois synesthésiques neufs, sortant de « l'ordinaire », si l'on peut dire.

48

### Les couleurs

*Qu'existe-t-il de plus clair et de plus évident que les couleurs ? Le ciel est bleu, l'herbe fraîche est verte. Le sang est rouge. Le soleil et la lune sont jaunes. Nous percevons les couleurs comme étant inhérentes aux choses.*

G. Lakoff et M. Johnson, 1999 : 23

Il convient maintenant d'étudier d'autres exemples pour mesurer la justesse de cette double hypothèse. Nous allons ainsi porter notre attention sur les *couleurs* en particulier.

L'un des exemples les plus étudiés en sémantique/pragmatique est celui de la couleur « rouge », comme la remarque ironique de G. Lakoff et M. Johnson placée en exergue le pose implicitement. On peut trouver la question du socle sémantique de cet adjectif dans quantité de travaux. Il est bien connu qu'un livre rouge est un livre dont la couverture est rouge, un pamplemousse rouge reste de couleur jaune en surface. De fait, il semble bien difficile d'attribuer la moindre propriété sémique à cet adjectif. D'ailleurs, le TLFi reste emprunté devant ce fait et ne peut s'empêcher de faire appel à des choses incontestablement *rouges* : « d'une couleur qui parmi les couleurs fondamentales se situe à l'extrémité du spectre, et rappelle notamment la couleur du coquelicot, du rubis, du sang ». On sent bien ici toute la difficulté. « Rouge » n'est « que » la propriété de quelque *chose*. Cependant, selon R. Blutner (2002 : 32), qui s'appuie sur les travaux de Montague (1970), Keenan (1974), Kamp (1975), une solution au moins est possible.





Cette solution considère les adjectifs essentiellement comme des foncteurs adnominaux. De tels foncteurs, par exemple, transforment les propriétés exprimées par *pomme* en celles exprimées par *pomme rouge*. Bien sûr, ces foncteurs doivent être définis de façon disjonctive comme illustré en (5) :

- (5) ROUGE (X) signifie à peu près la propriété
- a. d'avoir un volume intérieur rouge, si X ne désigne les fruits comestibles que de l'intérieur,
  - b. d'avoir une surface rouge si X désigne l'extérieur des fruits comestibles,
  - c. d'avoir une partie fonctionnelle qui est rouge si X désigne des outils...

Cette approche permettrait d'attribuer à « rouge » un sens dit *fonctionnel* : on décrit toutes les situations dans lesquelles x sera être reconnu comme « rouge »<sup>12</sup>. Mais là encore, on ne dit rien des propriétés sémiques du lexème. D. Legallois (2004 : 503), pour sa part, préférerait une autre explication à propos d'une autre couleur :

*Une voix blanche* est une voix neutre, qui ne laisse pas d'impression particulière. La couleur blanche combine – selon le *Robert* – toutes les fréquences du spectre et produit une *impression* visuelle de clarté neutre. Il semble que la notion d'*impression*, qui doit elle-même être comprise en deçà de ses acceptions déterminées, est essentielle dans la signification de l'adjectif « blanc » : impression neutre dans le sens d'appréciation, de sensation, d'effet (une *voix blanche* est une voix effacée, un *blanc bec* est une personne peu *impressionnante*), absence d'impression ou d'empreinte (une feuille blanche est une feuille où l'impression de l'encre est nulle, cette absence trahissant le manque d'inspiration).

Comme on l'aura compris, c'est une approche *phénoménologique* qui est privilégiée, dans laquelle on envisage « la transposition de modalités d'interaction dans des domaines différents ». C'est l'*impression* qui prime

12 Ce qui semble faire problème ici, c'est que le contexte ne permet pas de cerner invariablement la partie de l'objet qualifié puisque, même lorsqu'il s'agit d'évoquer la qualité d'un fruit, selon qu'il s'agisse d'un pamplemousse ou d'une pomme, « rouge » ne qualifie pas la même partie du fruit.





et D. Legallois (2004 : 500) ira même encore plus loin : « de même la signification de l'adjectif noir ne peut être pertinente qu'«en deçà» de la représentation de la couleur, à un stade préthématique, métastable ». On est bien loin ici d'une définition sémique. Mais en somme, cela importe peu pour tout locuteur qui est capable, sans savoir définir « rouge », de reconnaître une chose rouge et utiliser l'adjectif lui correspondant.

50

Pourtant, pour en rester à cette couleur, si l'on reprend la définition du TLFi, on peut tout de même essayer de formuler quelques remarques sémiques. Se contenter de dire, au sujet de « rouge » que c'est une « couleur qui parmi les couleurs fondamentales se situe à l'extrémité du spectre » n'est satisfaisant à aucun égard : peu de locuteurs se font une représentation du spectre. Par contre, une définition *relative* et prenant appui sur la notion d'*impression* des phénoménologues semble envisageable : pour que chaque locuteur puisse y trouver un descriptif satisfaisant, il suffirait peut-être d'oser dire, ce que peu de dictionnaires font, qu'il s'agit d'une « couleur située entre l'orange et le violet ». On répondrait de surcroît par avance à la critique que F. Rastier ne manquerait pas de faire, selon laquelle on ne peut définir « rouge » qu'à l'intérieur de la catégorie des couleurs. Mais cela n'est pas suffisant, car une chose peut fort bien être rouge pour un locuteur et orange pour un autre. Il convient donc d'y adjoindre la mention de l'impression : « couleur qui produit l'impression d'être située entre l'orange et le violet ». Là encore, il faut sans doute aussi creuser le problème : car comme l'ont remarqué de nombreux pragmaticiens, parfois c'est la couleur extérieure de la pomme qui est privilégiée, parfois la couleur intérieure du pamplemousse. Mais dans ces cas, il s'agit à chaque fois, en parlant de couleur « rouge », de « discriminer » une chose d'une autre chose comparable. Il faut donc ajouter une troisième remarque : « \couleur qui produit l'impression d'être située entre l'orange et le violet\ (sème 1), \ou qui, sur la base d'une quelconque nécessité extralinguistique, permet de distinguer plusieurs objets dont l'un possède cette qualité, partiellement ou en totalité\ (sème 2) ». G. Lakoff et M. Johnson (1999 : 24) ont proposé une critique argumentée de la notion de couleur en linguistique cognitive, en adoptant une position tout à fait extralinguistique :





Nous voyons une couleur particulière lorsque les conditions d'éclairage environnantes sont suffisantes, lorsque le rayonnement dans une certaine gamme affecte notre rétine, et quand nos cônes de couleur absorbent le rayonnement.

Ils ont alors fait remarquer que la couleur n'est pas le reflet interne de la réalité extralinguistique, telle que les propriétés de la surface de l'objet. Elles s'organisent plutôt autour d'une catégorie cognitive « rouge », implémentée sur la base de l'image schématique *centre-périphérie*<sup>13</sup>, puisque « rouge rosé », « rouge orangé », etc. s'y rattachent dans une option théorique qui s'apparente fort aux analyses prototypiques de E. Rosch. Les auteurs insistent sur le fait que les concepts de couleurs sont *interactionnels* : « ils résultent de l'interaction de nos corps, de nos cerveaux, les propriétés de réflexion des objets, et le rayonnement électromagnétique ». Notons dès lors que ces remarques n'invalident en rien notre définition de « rouge », mais l'affinent en permettant de l'entendre comme une catégorie à laquelle se rattacheraient de plus ou moins bons exemplaires au regard de la représentation d'un prototype qui a toutes les chances de varier d'un locuteur à un autre, d'une culture à une autre : il est notoire que l'impossibilité de généraliser les analyses prototypiques à d'autres cultures en est l'un des biais. Là encore, nous en reparlerons.

Prenons à présent un exemple de Serrière cité par le TLFi : « Pour Macbeth, Prassinós a voulu réaliser une symphonie noire et rouge, deuil et sang, flamme et nuit, où se détachent les thèmes aux couleurs contrastées des personnages centraux » ; on peut ici noter la construction synesthésique suivante : « une symphonie noire et rouge, deuil et sang ». On comprend bien que « rouge » désigne le sang et que si la symphonie est dite « rouge », c'est uniquement dû au fait qu'elle narre ou exprime l'idée de sang qui coule, de mort. Mais « rouge », relevant de la vue est bien employé en rapport avec « symphonie » relevant de l'ouïe. C'est donc sans conteste une synesthésie dans laquelle « rouge » a un

13 Nous reviendrons longuement sur la notion d'image schématique dans le chapitre suivant.





sens qu'on pourrait qualifier de relativement figé : « rouge » exprime régulièrement le sang.

Mais on pourrait imaginer des emplois où l'adjectif serait utilisé à des fins beaucoup plus surprenantes : si l'on parlait d'une « saveur rouge », l'emploi de « rouge » serait autrement plus ambigu. Lorsqu'on l'interroge sur cette requête, *Google.fr* ne renvoie aucun résultat probant, ce qui n'est pas étonnant : le symbolisme du sang est peu susceptible d'être sollicité dans ce cas-là. Ceci laisse donc place à des emplois synesthésiques neufs, puisqu'à ce propos, la modalité gustative a peut-être été moins explorée que la modalité auditive, quoique « goût rouge » soit envisageable, mais moins qu'une « odeur rouge » (assez fréquent d'après une rapide recherche).

52

Nous avons encore relevé dans l'œuvre de certains poètes, chez Saint-John Perse par exemple, quelques synesthésies adjectivales impliquant des adjectifs de couleurs dont celle-ci : « Il est dans l'odeur grise de poussière... » (*Éloges, Images à Crusoë*). Toutefois, l'adjectif de couleur, « gris » en l'occurrence, se trouve là encore mis en jeu dans un emploi convenu, puisqu'uni à la « poussière ». Il faut donc sans doute chercher hors des adjectifs de couleur pour obtenir des synesthésies plus originales.

En fait, ces considérations posent de nombreux problèmes que nous voulons soulever ici, sans avoir la prétention de les réduire. L'un des plus fâcheux est la difficulté qui consiste à isoler avec certitude les combinaisons Adj.- N. synesthésiques, sachant que, rien qu'à propos de l'adjectif « blanc », on pourrait identifier d'une part des emplois d'origine chromatique comme « carte blanche » ou « oie blanche » et, d'autre part, ceux qui ne le sont pas (« jeu blanc », « mariage blanc », « nuit blanche »). Où se situe donc l'emploi synesthésique ? Il faudrait sans doute pour le déterminer avec certitude travailler sur des corpus importants, en procédant à des relevés systématiques de syntagmes nominaux. À défaut, nous pourrions considérer que tout emploi d'un adjectif exprimant une couleur, une dimension, une qualité, associé à un nom relevant d'une autre modalité, suffit à en produire une. Ceci n'est guère novateur. Ce qui l'est plus, c'est d'essayer d'expliquer pourquoi certains adjectifs semblent incapables de produire des synesthésies neuves quand d'autres s'y prêtent mieux.





Ainsi, dans le cadre de cette section, l'objectif était seulement de bien voir que le potentiel déjà réalisé, s'il n'épuise pas le virtuel, le conditionne en grande partie ; et il nous semble que ces exemples de synesthésie engageant des couleurs permettent de faire avancer le débat initié par nos hypothèses.

### Synesthésies adjectivales neuves

Il convient maintenant d'étudier d'autres exemples pour mesurer la justesse de cette double hypothèse. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, après un examen poussé sur les œuvres poétiques de Saint-John Perse, R. Char et F. Ponge, la synesthésie adjectivale n'est pas si fréquente. Ainsi, d'autres types de construction sont privilégiées par le premier, notamment des expansions de nom, des subordinées relatives ou syntagmes prépositionnels.

Néanmoins, lorsqu'une synesthésie adjectivale apparaît, elle a toutes les chances d'être très originale à notre sens. Dans l'œuvre de St John Perse, nous pouvons ainsi relever : « Le goût [goût] poreux [tactile] de l'âme sur sa langue comme une piastra d'argile » (*Vents*). Ce qu'on peut noter en première approximation, c'est que cet exemple met en jeu la modalité *tactile* par le biais de l'adjectif : si l'on suit les critères de R. Zimmer, on détecte le caractère *poreux* aux récepteurs tactiles. Notons que l'effet obtenu par la synesthésie est puissant, ce qui atteste d'un ratio actuel-virtuel en faveur du second : il est rare que « poreux » qualifie un goût. On parlerait bien sûr plutôt d'une « surface poreuse ». Toute association de l'adjectif avec un nom relevant d'une autre modalité que la modalité tactile produit une synesthésie neuve. Le conditionnement sémique est de nouveau très lâche, à s'en tenir à la définition du TLFi : « Qui présente de très petits orifices, de très petites cavités ». L'ouverture à des emplois synesthésiques est alors possible.

Si la poésie réserve sans nul doute de beaux exemples de synesthésie adjectivale, ce n'est pourtant pas celle-ci qui réserve le plus grand nombre d'occurrences. Il faut en fait chercher du côté des productions pour lesquelles les contraintes sont les plus fortes ; or, toute production poétique n'a pas nécessairement besoin de comporter des synesthésies. Il en va tout autrement d'œuvres dédiées à mettre en mots et à décrire des





objets tels que la musique, des aliments, etc. Nous avons déjà vu avec les travaux de P. Holz que le recours à la synesthésie est très fréquent dans les publicités pour parfum. Ce dernier a préalablement choisi de consacrer une section à décrire pourquoi le lexique est si pauvre en termes de description de la modalité olfactive.

Selon nos données, les connexions neuronales entre les aires corticales de l'hémisphère gauche et les structures sous-corticales limbiques sont relativement faibles. Par conséquent, il est apparemment impossible de synchroniser de manière adéquate l'organisation cérébrale de la perception olfactive avec les zones de traitement du langage du cerveau de sorte qu'un lexique de l'olfaction équilibré puisse en résulter.

54

L'insuffisance des liens entre, d'une part, l'aire de Broca (hémisphère gauche) et l'aire de Wernicke (hémisphère droit), respectivement destinées à la production et à la réception langagières, et, d'autre part, le système limbique qui contient le bulbe olfactif, nuit à la capacité d'abstraire du langage depuis une *odeur*. G. Kleiber et M. Vuillaume (2011 : 17) le rappellent dans un numéro récent de *Langages* consacré aux odeurs :

Toutes les observations font état d'un langage des odeurs beaucoup plus pauvre, plus limité et plus instable, moins systématique que le langage d'autres domaines sensoriels comme le visuel ou l'acoustique.

Une triple explication, d'ordre psycholinguistique et neurophysiologique, a pu être avancée, mettant en jeu [...] les structures corticales du traitement des odeurs et l'absence, pour les odeurs, de classification selon des propriétés physiques ou chimiques.

Pour notre part, nous voudrions procéder pour les *sons* comme l'a fait P. Holz pour les odeurs, à travers un seul ouvrage qui nous servira d'appui, celui de N. Balen intitulé *Django Reinhardt – Le génie vagabond* : dans ce livre, une biographie du guitariste manouche, l'auteur emploie un grand nombre de synesthésies, tant adjectivales qu'autres. Mais contrairement à P. Holz qui a souhaité livrer une explication neurologique à la faible présence des termes liés aux odeurs, nous renverserions volontiers le raisonnement, en estimant que si l'on





note une très forte présence de synesthésies à mettre au crédit d'une même modalité, c'est sûrement l'effet d'une nécessité quelconque : que ce soit un besoin d'accroître l'expressivité<sup>14</sup> de la description ou une lacune lexicale.

Aussi, plutôt qu'un examen préalable de la proportion dans le lexique d'adjectifs dédiés à la description des perceptions auditives, ferons-nous tout au long de notre développement le chemin inverse qui consiste à noter, pour tous les adjectifs employés pour qualifier un son, lesquels réfèrent « normalement » en propre à cette modalité.

Voici quelques exemples, parmi une multitude tout à fait singulière, de synesthésies adjectivales relevées dans cet ouvrage.

- (a) ... l'exposé des thèmes, sonorité pleine et vibrante, ...
- (b) ... digressions musardes et gammes vertigineuses chez Grappelli, ...
- (c) Chorus d'accords hachurés, ...
- (d) ..., des chorus tout en respiration, volatiles comme des bulles d'air lâchées en suspension.
- (e) ... dans son jeu d'accords moulinés...
- (f) Son phrasé élastique et sa magnifique sonorité...
- (g) Django s'amuse à broder des solos vifs et tendus...
- (h) ..., deux gammes fluides, ...
- (i) *Belleville et Oubli*, tout en riffs claquants et chorus sautillants, ...
- (j) ..., tout en notes bleues et invectives tranchantes...
- (k) ..., envahi par les notes telluriques et les accords fiévreux...
- (l) ... le crissement aigret d'une mandoline.
- (m) ... des fréquences basses profondes...
- (n) ... arpèges chromatiques incandescents...

Cette abondance tord donc le cou à l'idée que la poésie est la forme discursive la plus à même d'accueillir des synesthésies. Comme nous avons coutume de le dire, l'univers linguistique est un univers de

14 La notion d'*expressivité* nécessite certainement une définition que nous aimerions former (en y ajoutant la force de réalisation) à partir de l'*affectivité* que C. Bally (1935 : 111) incluait dans le *langage* : « l'ensemble des moyens par lesquels les sujets peuvent, en marge de la langue commune, rendre d'une façon plus ou moins personnelle leurs pensées, leurs sentiments, leurs désirs, leurs volontés ».



*contraintes* et il n'est pas étonnant de trouver autant de synesthésies dans un texte qui *oblige* l'auteur à développer au maximum, par l'intermédiaire du langage, ce que la musique de Django Reinhardt lui semble exprimer. Et plus la contrainte d'expressivité est forte, plus les synesthésies sont amenées à être originales.

Passons en revue les exemples, après avoir noté à l'intérieur des exemples les modalités impliquées.

- (a) ... l'exposé des thèmes, sonorité [ouïe] pleine [visuel ou auditif] et vibrante [tactile ou kinesthésique], ...
- (b) ... digressions musardes et gammes [ouïe] vertigineuses [système vestibulaire] chez Grappelli, ...
- (c) Chorus d'accords [ouïe] hachurés [visuel], ...
- (d) ..., des chorus [ouïe] tout en respiration, volatiles [visuel] comme des bulles d'air lâchées en suspension.
- (e) ... dans son jeu d'accords [ouïe] moulinsés [tactile ou visuel ou gustatif]...
- (f) Son phrasé [ouïe] élastique [tactile ou visuel] et sa magnifique sonorité...
- (g) Django s'amuse à broder des solos [ouïe] vifs [visuel ou système vestibulaire] et tendus [visuel ou tactile]...
- (h) ..., deux gammes [ouïe] fluides [tactile], ...
- (i) *Belleville et Oubli*, tout en riffs claquants et chorus [ouïe] sautillants [visuel ou kinesthésique], ...
- (j) ..., tout en notes [ouïe] bleues [visuel] et invectives [ouïe] tranchantes [tactile ou visuel]...
- (k) ..., envahi par les notes [ouïe] telluriques [visuel ou tactile] et les accords fiévreux...
- (l) ... le crissement [ouïe] aigret [goût] d'une mandoline.
- (m) ... des fréquences [ouïe] basses profondes [visuel ou tactile]...
- (n) ... arpèges [ouïe] chromatiques incandescents [visuel]...

Comme nous le voyons, nous avons ici toutes sortes de combinaisons entre modalités, sans parvenir à l'exhaustivité toutefois. Il est vrai que l'odorat n'est pas représenté mais l'essentiel est bien sûr ailleurs : aucun des exemples n'est une reprise de synesthésie déjà *usée*. La volonté



d'expressivité est ainsi clairement manifestée. Comment s'y prend l'auteur ? Tout simplement en employant le plus souvent des adjectifs dont le virtuel est resté fort et l'actuel faible dans le cadre des emplois synesthésiques : en d'autres termes, en effectuant la connexion d'un substantif à un adjectif à laquelle son signifié, peu fourni, ne le prédisposait qu'en vertu d'un insinifié puissant.

Ainsi, en (c) « hachurés », en (d) « volatiles », en (e) « moulinés », en (f) « élastique », en (i) « sautillants », en (k) « telluriques », en (l) « aigrelet » et en (n) « incandescents » (pour ne citer que ceux-là) sont des adjectifs peu disposés par les habitudes d'usage à qualifier des stimuli auditifs. De plus leur nombre de sèmes, comme nous le supposons, est faible et donc, peu contraignant. Jugeons-en d'après les définitions du TLFi, par essence *amodales* et donc sans indication de corpus : nous n'en donnons que les extraits qui font sens dans la synesthésie en question.

*hachuré* : Marqué de raies, de bandes, strié.

*volatile* : Qui est facilement propagé par le vent.

*mouliné* : Tourné avec régularité. Cycl. Pédalé à vive allure, avec souplesse et régularité.

*élastique* : qui a la propriété de reprendre, du moins partiellement, sa forme et son volume primitifs après avoir été soumis à une compression ou à une extension.

*sautillant* : Qui fait de petits sauts successifs.

*tellurique* : Qui est relatif à la terre, provient de la terre.

*incandescent* : 1. Chauffé à blanc ou au rouge, rendu lumineux sous l'effet d'une forte chaleur 2. Qui produit une lumière et une chaleur intenses.

Pour mieux mesurer, en termes d'expressivité, l'écart entre ces synesthésies et des connexions lexémiques plus conventionnelles, il suffit de les imaginer. Par exemple, si l'on parlait en (n) d'« accords de feu » ou d'« accords enflammés », il nous semble que l'effet serait moindre.

Pour en revenir à des considérations sémiques, on voit bien à la lecture de ces définitions que peu de sèmes décrivent les différents adjectifs, ce





qui, il est vrai, est sans doute un critère définitoire de la catégorie<sup>15</sup>. Un seul ou deux suffisent à définir chacun d'entre eux. Si l'on admet que cela puisse être une propriété des adjectifs eux-mêmes, on comprendra aussi que les synesthésies adjectivales soient si aisées et donc si fréquentes. L'expression des sentiments induits par la musique, nous en tenant à ce bref corpus, ne semble pas déroger à cette règle.

58

Nous avons rappelé que la visée communicative de la synesthésie est l'expressivité : cette expressivité est maximale lorsque celle-ci est neuve, en d'autres termes, peu conventionnelle. Or, une synesthésie, adjectivale en ce qui nous concerne, est permise par une base sémique peu développée et peu contraignante. Deux corollaires à cela : le ratio actuel/virtuel est plutôt en faveur du virtuel ; en effet, on ne crée du nouveau que parce que le possible déjà réalisé le permet. Et, enfin, une ouverture sensorielle de l'adjectif, autorisée par le faible nombre de sèmes et un virtuel important, est nécessaire en vue de l'emploi synesthésique, comme nous l'avons montré à plusieurs reprises.

Ce qui est en outre intéressant, c'est ce que ces deux propriétés ne sont nullement contraires aux variations de connaissance sémantique que l'on peut observer entre les locuteurs. La variation interindividuelle peut tout à fait s'introduire dans ce modèle. C'est ainsi qu'un locuteur ne maîtrisant ni les sèmes (soit le sémème) ni les contextes d'emploi lexicalisés d'un adjectif (l'actuel) se montrera sans doute incapable de produire des emplois synesthésiques prenant appui dessus, et sans doute, tout aussi incapable d'en comprendre. En d'autres termes, le virtuel apparaît d'autant moins clairement au locuteur qui ne sait rien ou sait peu de l'actuel.

---

15 Puisque les adjectifs sont censés exprimer une propriété, comme nous l'avons signalé *supra*.



## SÉMANTIQUE COGNITIVE, IMAGES SCHÉMATIQUES ET ARTICLES EN FRANÇAIS

Dans ce nouveau chapitre, plus encore qu'une présentation substantielle des trois objets donnés en titre, nous voudrions les mettre en rapport dans un raisonnement original. D'ailleurs, nous avons déjà abordé la question des *images schématiques* dans C. Cusimano (2008 : 77-80), mais c'était alors dans un but clair et unique, celui de déterminer ce que les sciences cognitives pouvaient apporter à l'étude de la polysémie. On sait que cette question, tout comme celle de la métaphore d'ailleurs, est centrale dans les théories de G. Lakoff et M. Johnson. Ce dernier auteur (1987 : 107) en faisait même l'une des six preuves de l'existence des images schématiques :

À mon avis, l'une des meilleures preuves de l'existence des images schématiques et de leur élaboration métaphorique est le phénomène de la polysémie ; j'entends par là non pas seulement des sens multiples pour un terme unique, mais plusieurs sens liés.

En effet, M. Johnson postule que la polysémie n'est possible que grâce à l'existence d'images schématiques qui permettent, par extension métaphorique, d'exporter un sens premier à des domaines nouveaux. Nous avons alors combattu cette idée en rappelant qu'il est bien souvent impossible de justifier d'un sens « premier ».

Cela dit, un tel raisonnement ne disqualifie pas nécessairement les images schématiques. Dès 1991, en observateur averti de l'histoire des idées, F. Rastier semblait d'ailleurs partager cet avis ; après avoir rétabli quelques vérités sur les fondements historiques des sciences cognitives et noté avec justesse que la place de la linguistique y était réduite à sa portion congrue, celui-ci voyait d'un bon œil l'avènement des théories avancées par G. Lakoff, M. Johnson et R. W. Langacker (F. Rastier, 1991 : 112).

Les contestations élevées par les linguistes sont plus intéressantes pour notre propos. Elles touchent en fait la nature du niveau conceptuel. Des auteurs comme Lakoff ou Langacker le présentent non plus comme une forme logique, mais comme une sorte d'espace visuel abstrait.

Par la suite, de nombreux travaux (dont nous essaierons de présenter une partie) ont montré leur utilité, ce à quoi M. Johnson, dans un raisonnement souvent manichéen et trop peu nuancé, ne parvient que partiellement. Nous ferons toutefois souvent à cet ouvrage fondateur qu'est *The body in the mind* car il fixe et délimite les contours de la notion d'*image schématique*.

60 Formulons alors, avant d'approfondir la question, une nécessaire mise en garde. Il faut savoir que la littérature en sémantique cognitive regorge plus d'exemples d'application de cette théorie que de réflexions sur l'aspect novateur des notions avancées. En fait, comme nous le verrons, tout n'y est pas neuf et pourtant, aucun héritage plus ancien que celui des années 1980 n'est assumé par les tenants de cette perspective théorique. La citation de P. Gärdenfors (2007 : 57) est de ce point de vue tout à fait éloquente.

En contraste avec les théories réalistes, une nouvelle théorie sémantique, appelée sémantique cognitive, a été élaborée (voir par exemple Lakoff 1987, Langacker 1986, 1987, Croft et Cruse 2004, Evans 2006). La devise primordiale de la sémantique cognitive est la suivante: *le sens est dans la tête*.

D'ailleurs, on voit mal comment ledit slogan pourrait être révolutionnaire puisque personne ne le nie vraiment. Bref, l'idée est que les auteurs qui travaillent sur les images schématiques ne font allusion qu'à une poignée de récents prédécesseurs, ce qui se justifie mal d'un angle historique. F. Rastier (1991 : 61) l'énonce clairement.

Mais ces développements intéressants [la sémantique cognitive] ne peuvent faire oublier les voies ouvertes depuis longtemps par des théories injustement marginalisées qui se rattachent à la linguistique structurale européenne.



Notre objectif sera donc double : d'une part, voir à quel courant plus ancien rattacher cette sémantique cognitive et en présenter les particularités ; d'autre part, mesurer par l'expérimentation ce que peut nous apporter ce type d'analyse : bien que positionnée clairement dans le champ conceptuel, d'où la sémantique est éclairée – et où cette dernière joue donc un rôle moins prépondérant<sup>1</sup>, nous essaierons de montrer en quoi les images schématiques peuvent réduire de solides difficultés sémantiques. Nous nous focaliserons alors sur l'une des distinctions les plus difficiles d'accès aux apprenants de français dont les langues ne comportent pas d'articles, celle qui met en jeu l'*article défini* et l'*article indéfini*.

Avant cela, prenons donc pour point de départ le raisonnement produit par M. Johnson dans *The body in the mind*.

#### UNE THÉORIE ANTI-OBJECTIVISTE

*Une des caractéristiques définitives de la sémantique cognitive est le rejet de ce qu'on appelle la sémantique objectiviste.*

J. I. Saeed, 2003 : 344

À la lecture de cet ouvrage, le linguiste est d'emblée frappé par la diatribe initiée par M. Johnson (1987 : xxii) envers les théories dites *objectivistes*. Tout héritage cartésien, frégéen et saussurien est renié. De cette critique virulente, reprise plus tard par les partisans de cette option théorique, nous retenons les points suivants que nous résumons tout en les traduisant grossièrement :

1. Dans les théories objectivistes, les mots sont censés correspondre aux choses et propriétés existant dans le monde réel.
2. Les concepts y sont entendus comme des représentations mentales ou des entités logiques.
3. Ces concepts sont séparés des expériences que les locuteurs vivent.

1 R. W. Langacker va même jusqu'à identifier le sens avec la conceptualisation, ce qui pousse F. Rastier (1991 : 113) à objecter : « Certes le sens est chose mentale. Cela n'entraîne pas qu'une science de l'esprit soit un préalable ou une condition à la constitution de la sémantique ».





4. Les conditions de vérité, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles un mot satisfait au sens commun, sont essentielles pour déterminer la signification d'un mot.
5. Le sens littéral prime toujours sur le sens figuré (métaphorique) auquel ce dernier est toujours réductible.
6. Le point de vue universel prend le dessus sur la dimension individuelle des locuteurs.

Cette définition comporte donc le refus de toute définition référentielle, logique et universaliste du sens. On y trouve aussi le refus de la dichotomie sens littéral vs. sens dérivé désormais acté par de nombreux linguistes, en sémantique textuelle notamment. On comprend bien ici que l'idée de M. Johnson est de glisser vers une sémantique pleine des expériences vécues par les locuteurs et donc, individuelle, mais encore métaphorique, ce qui dans la terminologie de G. Lakoff et M. Johnson désigne autant la métaphore figée<sup>2</sup> que neuve :

62

La métaphore est considérée comme étant liée à d'autres structures fondamentales telles que les images schématiques qui fournissent une sorte de cadre conceptuel de base issu de la perception et de l'expérience corporelle (J. I. Saeed, 2003 : 345).

Cela conduira notamment M. Johnson à envisager une théorie cognitive et linguistique de l'imagination, justement sur la base des images schématiques. Il s'agit en quelque sorte d'instruire une sémantique de la perception plutôt qu'une sémantique liée à la réalité extralinguistique, possiblement formalisable en termes logiques et de vérité, ou dans son *incarnation* en langue, décomposable en unités telles que les sèmes par exemple. Le concept devient roi. La vérité du sens d'une lexie ou d'une expression n'est plus essentielle, mais mineure dans ce modèle. Comme le dit T. Regier (1996 : 27),

On peut donc s'attendre à ce que la nature humaine des systèmes perceptifs et cognitifs soit d'une pertinence significative pour l'étude du langage lui-même. Une des tâches principales de la linguistique

2 Et donc ce que nombre de linguistes ne considèreraient pas comme des métaphores.



cognitive est de mettre au jour les liens entre la langue et le reste de la cognition humaine.

Dans ce cadre, on comprend mieux que M. Johnson puisse parler de « body in the mind » puisqu'il s'agit ni plus ni moins que d'une sémantique de la perception : de fait, les organes du *corps* pouvant servir cette fonction sont mis à contribution. L'originalité et la force de cette théorie résident justement dans cette sollicitation perceptive du corps pour l'établissement du sens. L'exposé que produit M. Johnson dans cette optique est particulièrement représentatif de cette « embodied » sémantique. Nous dirions alors que les images schématiques sont les plus profondes machines actives de ce modèle. De par leur statut d'entité de base, elles sont le socle de toute la théorie.

## LES IMAGES SCHÉMATIQUES

### Éléments de définition

*Grâce à notre expérience physique qui est de prendre place dans le monde et d'y produire des actes [...] nous formons des structures conceptuelles que nous utilisons ensuite pour organiser notre pensée dans l'ensemble des domaines abstraits.*

J. I. Saeed, 2003 : 353

Outre la définition de vulgarisation formulée par J. I. Saeed ci-dessus, nous pourrions partir d'une définition de M. Johnson lui-même (1987 : 2) qui contient plus ou moins les mêmes idées et présente l'avantage d'être aussi, dans l'ouvrage, le point de départ de son raisonnement.

Prenons d'abord une image schématique, qui est un modèle dynamique qui fonctionne un peu comme une structure abstraite d'image, et se connecte donc à une vaste gamme d'expériences différentes qui manifestent le même modèle récurrent.

Sur la seule base de cette définition, on peut d'ores et déjà en déduire que toute image schématique doit pouvoir être réductible à une image abstraite, un schéma. Toutefois, cet aspect doit être nuancé, et il

convient d'ajouter que l'*abstraction* n'est pas un critère décisif dans la description des images schématiques. C'est le sens de la remarque que font T. C. Claustner et W. C. Croft (1999 : 14) :

Les images schématiques structurent notre expérience corporelle (Talmy 1972, 1977, 1983), et elles structurent aussi notre expérience non-corporelle, à travers la métaphore (Lakoff 1987: 453; Johnson, 1987: 29). Cette définition clarifie la description apparemment contradictoire des images schématiques qu'on rencontre parfois : or les images schématiques sont en un sens « abstraites » puisqu'elles sont schématiques, mais non « abstraites » dans un autre sens puisqu'elles sont dans le corps.

64 Puisque les images schématiques conditionnent à la fois les perceptions corporelles et les autres – par extension métaphorique, il faut reconnaître qu'elles sont toutes abstraites dans le sens où nous pouvons les ramener à une représentation dans l'espace, mais encore parfaitement *incarnées*, si l'on peut dire, seulement dans les expériences perceptives corporelles.

On pourrait aussi insister sur l'aspect *topologique* des images schématiques, en particulier sur celles qui mettent en œuvre la perception corporelle, comme le font certains auteurs comme S. Peña Cervel (1999 : 188) :

Les images schématiques sont des conceptualisations topologiques abstraites qui peuvent être utilisées pour donner une structure à une grande variété de domaines cognitifs.

Cette omniprésence de l'espace dans la description du champ conceptuel n'avait pas échappé à F. Rastier, une dizaine d'années auparavant : « Cette hypothèse sur la prééminence du spatial est très répandue dans les grammaires cognitives californiennes : elle témoigne d'un néo-localisme généralisé », hérité pour les sources les plus récentes de L. Hjelmslev (1935). Ceci permet de relativiser la caractère tout à fait novateur de ce genre d'approche que l'on pourrait même rapprocher des *schèmes relationnels* d'A. Culioli (1991) et de l'*espace sémantique* des constructivistes comme B. Victorri et C. Fuchs, puis J. J. Franckel (qui parle plutôt de *forme schématique*) à leur suite<sup>3</sup>. Il s'agit de prendre en

3 Cf. C. Cusimano (2008 : 75-77).



considération, comme le dit joliment M.-L. Groussier (1997 : 221) la « primarité du spatial ». Cette primarité dans les théories de l'*embodiment* serait alors étendue à toute unité sémantique, et plus seulement à quelques prépositions ou verbes polysémiques, comme c'était le cas auparavant, la métaphore entendue au sens large permettant justement cette extension.

De ce fait, une image schématique est tant le point de rencontre des domaines divers qu'elle convoque que le point de propagation de ses propriétés aux domaines<sup>4</sup>. Johnson (1987 : 29) énonce même clairement cet engagement de généralisation de la théorie localiste :

Un schéma est un modèle et une forme récurrents, réguliers, de ou à l'intérieur des activités programmées.

En clair, toutes nos activités perceptives seraient assujetties à une image schématique au moins. Elles font le lien entre elles : c'est pourquoi M. Johnson (1987 : 41) n'hésite pas à parler de *gestalt*, ce qui nous permet aussi de faire écho à notre travail sur la synesthésie. Rappelons ainsi, pour reprendre la terminologie adoptée plus haut, que les images schématiques, servant diverses applications, ne sont propres à aucune modalité, perceptive ou autre.

Le terme de *contrainte* est fortement suggéré et ne tarde pas à être lâché par M. Johnson. C'est ce que d'autres auteurs tels A. Frank et M. Raubal (1999 : 70) retiennent en particulier :

Les images schématiques sont censées être omniprésentes, bien définies, et suffisamment structurées pour contraindre la compréhension et le raisonnement.

Il est évident que lorsqu'on postule ainsi un concept qui aurait une telle importance dans nos vies que les preuves sur son existence sont une question majeure, ce à quoi s'attelle M. Johnson (1987 : 104-112). On peut alors être déçu par le raisonnement utilisé par l'auteur pour sa

4 Nous pourrions toutefois signaler une objection de T. Clausner et de W. C. Croft (1999 : 25) à M. Johnson. Ceux-ci préfèrent considérer les images schématiques comme des types de domaines, justement ceux qui peuvent être représentés dans l'espace : « Nous avons soutenu que certains domaines relèvent des images schématiques et que les images schématiques sont des types de domaines ».





démonstration : en effet, M. Johnson ne fait qu'inverser les concepts avancés et les illustrations données auparavant. Ainsi, les illustrations, au titre desquelles nous trouvons :

- 66
1. les transformations des images schématiques (les opérations que nous faisons par leur biais et qui donc les transforment) ;
  2. les opérations systématiques qui permettent de créer et d'unifier certains sens métaphoriques, comme le fait que les « théories » soient fréquemment associées à des termes du champ notionnel du « bâtiment » et de la « construction ».
  3. la possibilité d'extension des images schématiques à d'autres domaines, pour produire de nouvelles métaphores ;
  4. la polysémie qui, comme nous l'avons montré (C. Cusimano, 2008), n'est pas un argument parfaitement convaincant ;
  5. la sémantique diachronique, censée montrer que le sens évolue selon des modèles bien précis et donc souvent de manière prévisible ;
  6. et enfin, les contraintes qu'impose la métaphore à la raison, se trouvent posées comme preuves de la présence dans notre esprit des *images schématiques*. Le raisonnement logique est pour le moins circulaire, même si cela n'enlève rien à l'intérêt des conclusions. D'ailleurs, comme l'affirment T. C. Claustner et W. C. Croft (1999 : 13) :

elles [les images schématiques] ont une réalité psychologique pour laquelle il existe des preuves provenant de la recherche expérimentale en psycholinguistique, en psychologie cognitive et en psychologie du développement (Gibbs et Colston 1995)»,

Certaines expériences tendraient donc à en attester l'existence. Mais peu importe au fond : l'essentiel est plutôt de mesurer l'utilité que l'on peut en faire en linguistique, en sémantique et voir comment la sémantique traditionnelle, qui traite des signifiés, peut s'accommoder de ce localisme conceptuel étendu.

Mais avant ceci, une dernière remarque que nous devons à P. Gärdenfors (2007 : 63) et valant mise en garde, s'impose :

Ni Lakoff ni Langacker, qui utilisent la notion de manière extensive, ne donnent une définition très précise de ce que constitue une



image schématique [...]. Johnson (1987) qui fut parmi les premiers à discuter des images schématiques, reste ambivalent entre imagerie et embodiment.

Qu'est-ce à dire ? Simplement que les contours de la notion, faute de recul sans doute, sont mal esquissés et que les choses ne sont pas aussi claires que notre brève présentation pourrait le laisser penser. En se basant sur cette toute récente tradition, il semble même possible d'employer les termes de « embodied schema » ou de « schema » pour être court, sans que l'on cesse de désigner les images schématiques, terme que nous conserverons pour notre part devant la difficulté de traduire « embodied ». De plus, le terme d'*image schématique* ou *schème d'image* est désormais bien implanté dans la littérature francophone.

#### Types d'images schématiques et exemples d'application

*La position localiste exprimée ainsi à propos des prépositions de l'anglais est devenue extrêmement banale.*

M.-L. Groussier, 1997 : 221

Il est logique, comme le dit M.-L. Groussier, que la notion d'image schématique qui permet d'appréhender l'espace d'un point de vue conceptuel, puisse servir à définir les prépositions, difficilement définissable en termes de sèmes, du moins pour ce qui est admis. Les prépositions comme ang. « accross », « over », ou « under » ou encore « out » comptent parmi les premières à avoir été envisagées sous cet angle, par R. W. Langacker, M. Johnson et G. Lakoff. Parfois, au lieu de relier une préposition donnée à une image schématique comme on pourrait s'y attendre<sup>5</sup>, l'analyse produit une identification de la préposition étudiée avec une image schématique. C'est ainsi qu'à propos de « out », M. Johnson (1987 : 34) en vient à parler de l'image schématique IN-OUT :

5 Dans le sens où une image schématique relève du niveau conceptuel alors qu'une préposition est lexicalisée.

... notre image schématique DEDANS-DEHORS provient en premier de notre expérience *corporelle*, de notre perception du mouvement.

C'est pour le moins étrange puisqu'il s'appuie pour ce faire sur l'exposé de S. Lindner qui identifie trois images schématiques de base (que nous reproduisons ci-dessous) à relier à la préposition.

John went out of the room.  
 Pump out the air.  
 Let out your anger.  
 Pick out the best theory.  
 Drown out the music.  
 Harry weasled out of the contract.

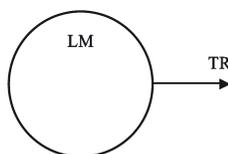


FIGURE 4. OUT1

68

Pour out the beans.  
 Roll out the red carpet.  
 Send out the troops.  
 Hand out the information.  
 Write out your ideas.

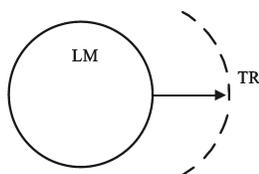


FIGURE 5. OUT2

The train started out for Chicago.



FIGURE 6. OUT3

Fig. 16. Trois interprétations de « out »

Par la suite, M. Johnson (1987 : 33) essaie de ramener ces trois images schématiques à une seule, en précisant :

Notons que dans chaque cas différent le schéma est réalisé d'une manière différente, même s'il conserve une forme reconnaissable. En d'autres termes, il s'agit d'une forme de récurrence à travers ces cas, mais dans chaque cas particulier la forme est modifiée dans sa réalisation.

Si l'on se souvient à présent de la liste – non-exhaustive à ses propres dires – des images schématiques répertoriées par M. Johnson (1987 : 126), il semblerait que la préposition combine au moins deux de celles-ci, à savoir CONTENEUR et CHEMIN, respectivement représentées par une croix (signalant un élément) inscrite dans un cercle, et un trait reliant deux points dont l'un est la source et l'autre la cible.

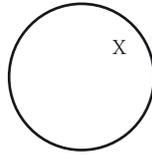


Fig. 17. Image schématique du CONTENEUR



Fig. 18. Image schématique du CHEMIN

Ne vaudrait-il pas mieux dire alors qu'il existe une préposition « out » qui se construit conceptuellement parlant par la combinaison des images schématiques CONTENEUR et CHEMIN et donne ainsi lieu à trois variantes ? On voit bien alors que le flou qui règne autour de la notion se répercute sur les analyses.

Ces travaux ne sont pas sans rappeler, outre le localisme dont nous parlerons plus en détails *infra*, les essais de G. Guillaume sur les liens entre les prépositions françaises « à » et « de », que le diagramme ci-dessous synthétise. La partie qui nous intéresse en particulier est la partie inférieure dans laquelle on distingue nettement l'intérêt de l'auteur (2004 : 52) pour ce qu'il appelle la « délimitation spatiale ». Le diagramme est accompagné de la mise au clair suivante : « À la limite de son mouvement, à signifie la position. On est passé du cinétisme (*Je vais à Paris*) au statisme (*Je suis à Paris*) ».

Tout cela nous montre que l'usage de la dimension spatiale, ici matérialisée par le « cinétisme » et le « statisme », notions toutes guillaumiennes, est plus répandu dans la communauté linguistique que ne le laisse entendre le silence des cognitivistes sur leur héritage.

Cela dit, les prépositions ne sont pas les seuls éléments étudiés par les tenants de la sémantique cognitive. Les verbes, en vertu de leurs composantes modales et aspectuelles, sont eux aussi une cible privilégiée, pour les mêmes raisons : leur dimension conceptuelle prend nettement le dessus sur leur dimension sémantique. En sémantique cognitive, T. Nessel (2007) s'est particulièrement intéressé aux verbes d'action en russe, avec un certain succès. T. Nessel a notamment utilisé l'image schématique du CHEMIN pour tenter de rendre compte de la dichotomie aspectuelle *perfectif/imperfectif* (2007 : 70).

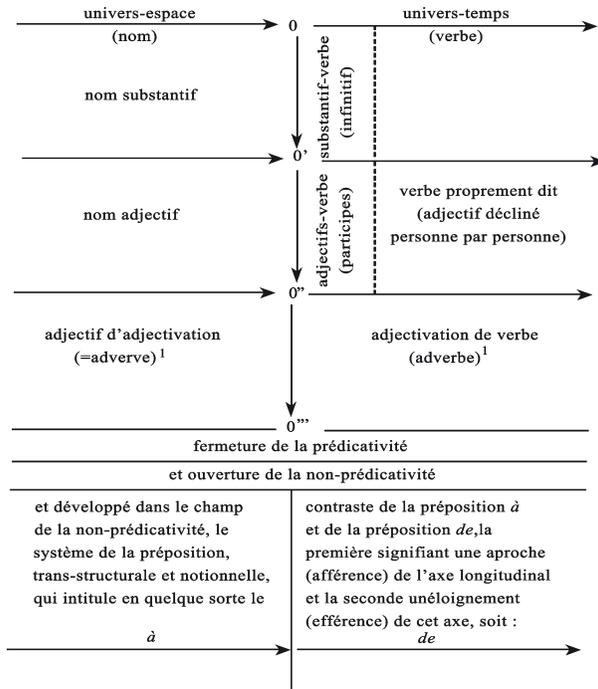


Figure 19 : Les prépositions « à » et « de » en français (G. Guillaume)

... nous avons vu que la présence ou l'absence de *chemin* correspondent à la distinction entre *réalisable jusqu'au terme* ou non, ce qui explique qu'un verbe de mouvement préfixé soit perfectif ou imperfectif.

M. Johnson s'était quant à lui quelques années plus tôt attelé à la description de « must » (1987 : 21-57) en anglais. Cette fois-ci, c'est l'image schématique dite de CONTRAINTE qui est sollicitée, ce qui se comprend aisément, alors que pour ang. « may », ce serait plutôt l'image schématique ABSENCE OU SUPPRESSION DU CONTROLE qui le serait.

À la suite de ces exemples, tous grammaticaux, on comprend fort bien que la spatialité soit tout aussi essentielle pour les partisans de la *grammaticalisation*, que l'on pourrait définir comme suit selon P. J. Hopper et E. C. Traugott (2003 [1993] : 4) :



...Quand un mot plein assume les caractéristiques grammaticales d'un mot grammatical, la forme est dite grammaticalisée. Assez souvent, ce qui est grammaticalisé n'est pas un simple contenu, mais une construction entière qui comprend ce mot...

La perte d'éléments du *signifié* des unités des langues renvoie ces dernières à ce qui est censé leur rester après le processus : leur concept. M.-L. Groussier le confirme en ces termes (1997 : 230).

La théorie localiste est partout plus ou moins accompagnée de la définition du processus de dérivation du spatial au non-spatial comme un processus métaphorique. Ceci est particulièrement fréquent dans la littérature sur la grammaticalisation.

Rappelons d'ailleurs, pour compléter cette digression, que M. Johnson lui-même faisait de l'évolution diachronique l'un des indices majeurs dans l'optique d'attester l'existence des images schématiques. Il y aurait encore de nombreux travaux à exposer qui se situent tous plus ou moins dans ce même registre. Mais aucun exposé concernant la sémantique cognitive ne saurait, à notre avis, faire l'économie d'un bref retour sur les origines de la théorie localiste.

#### Un héritage localiste

*La théorie enseignée par Bopp consiste à voir dans les cas des expressions primitives d'ordre spatial...*

L. Hjelmslev, 1972 : 36

Si nous avons défendu l'idée d'une dette non-assumée par la sémantique cognitive<sup>6</sup>, il est sans doute approprié de proposer un bref exposé concernant la théorie localiste pour mieux justifier le rapprochement. Ce rappel des faits pourrait aussi être l'occasion de remettre au goût du jour, et non plus sous couvert de terminologie cognitive, le raisonnement

6 En effet, un bref coup d'œil aux index des termes et notions de G. Lakoff (1999) et de M. Johnson (1987) permet de s'assurer que le localisme n'y est pas considéré comme fondateur, loin s'en faut : nulle trace de L. Hjelmslev et encore moins de F. Wüllner (mais de nombreuses de I. Kant tout de même).





brillant de L. Hjelmslev sur les désinences casuelles et leurs liens avec les autres unités de la langue. Au cours de cet exposé, nous ne ferons que de brèves incursions dans d'autres théories partiellement inspirées des origines localistes, comme celle de J. Petitot par exemple dont on peut faire découler toute la tradition morphodynamique. Pour notre part, nous voudrions plutôt mettre en valeur les points de rapprochement entre d'une part, le localisme « primitif » et la sémantique cognitive d'autre part.

72

Selon ses précurseurs, que sont I. Kant et F. Wüllner<sup>7</sup>, l'hypothèse localiste s'appuie sur une conception schématique pour justifier une conception structurale de la syntaxe (préposition, cas) qui ne s'enracine pas dans le mental ni dans le physique, mais la dépasse en quelque sorte par une pensée génétique de la langue. La transcendantalité de la langue nécessite un recours à l'imagination, non par le biais de symboles, mais de *schèmes*, donc d'une sorte de figuration correspondant à la catégorie mais qui nécessite aussi une construction. Kant mobilise au début de la « Critique de la raison pure » trois modalités de la connaissance : l'intuition (sensibilité), le concept (entendement) et le schématisme (imagination). Chaque modalité entre en jeu dans le connaître. Il y a du côté de l'intuition, l'*espace* et le *temps* que I. Kant voit comme des *formes continues* et comme *grandeurs infinies* et qui permettent de lui donner un horizon où il est envisagé : c'est tout l'enjeu de *l'esthétique transcendantale*. Il en ressort une inclinaison forte vers le schématisme que I. Kant considérerait comme un art caché. Les cognitivistes modernes, comme nous l'avons vu, ne s'y sont pas trompés.

On a coutume, lorsqu'il s'agit de définir le localisme en linguistique, de convoquer J. Lyons (1977 (vol.2) : 718) en citant la définition suivante. Le localisme serait :

7 Mais pas M. Planude selon A.-M. Chanet (1985 : 142) : « si j'ai raison d'interpréter le texte comme je le fais, Planude n'est pas précurseur des thèses localistes, mais son argumentation est très intéressante à d'autres égards ; elle met notamment en évidence le rôle central qu'a pu jouer, dans la grammaire ancienne, la notion d'ordre canonique des catégories ».





l'hypothèse que les expressions spatiales sont plus fondamentales, grammaticalement et sémantiquement, que diverses sortes d'expressions non-spatiales (cf. Anderson, 1971, 1973). Les expressions spatiales sont linguistiquement plus fondamentales, selon les localistes, en ce qu'elles servent de modèles structuraux, comme c'est le cas pour d'autres expressions ; et la raison qui porte à le croire comme le suggèrent de manière crédible les psychologues, c'est que l'organisation spatiale est d'une importance centrale dans la cognition humaine (cf. Miller et Johnson-Laird, 1976 : 375).

On ne s'éloigne guère ici des définitions plus anciennes, comme celle que l'on doit à L. Hjelmslev (1935 : 37), qui a le mérite de synthétiser l'apport de F. Wüllner en quelques phrases :

Wüllner accepte et élabore plus en détail la découverte de Bernhardt selon laquelle les significations fondamentales des cas et des prépositions recouvrent une seule et même catégorie conceptionnelle. Le phénomène subjectif désigné par cette catégorie est la *conception spatiale*, cette conception est appliquée par le sujet parlant aux divers ordres du phénomène objectif, qu'il s'agisse de l'espace, du temps, de la causalité logique ou de la relation syntagmatique.

On comprend bien, ce que notre exposé avait déjà montré, que le localisme est intimement associé à la dimension spatiale physique. Ce rapport ne s'effectue pas directement, évidemment, puisque comme le rappelle L. Hjelmslev, « le phénomène désigné par le signe linguistique n'est pas d'ordre objectif mais d'ordre subjectif ». J. Petitot (1989 : 78) récapitule les éléments du problème, ce « hiatus » entre ce qu'il appelle le « monde réel » (MR), la réalité référentielle<sup>8</sup>, et le « monde projeté » (MP), soit l'ensemble des effets sur les sens de cette réalité. Le schéma se présente ainsi.

8 Il est bien évident que cette conception projective dite « standard » implique que la réalité considérée ici comme objective existe, ce qui n'est pas l'avis des théoriciens du « vide ».



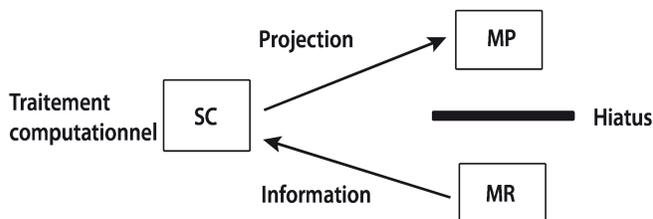


Fig. 20. Hiatus monde réel - monde projeté (J. Petitot)

74

Cette relation doit donc être filtrée par la structure conceptuelle des locuteurs. Comme on peut le voir dans l'optique de J. Petitot, c'est cette dernière qui est susceptible d'être implémentée. On comprendrait mal l'importance de ce schéma si l'on oubliait à quel point l'enjeu est de taille pour toutes les théories qui convoquent un concept fort en sémantique ; en se débattant pour trouver la place de la réalité objective par rapport au locuteur, il s'agit ni plus ni moins que de justifier l'acceptation du postulat qui la régit : la nature du signe est fondamentalement conceptuelle et le signifié n'est rien, ou presque. Par la suite, J. Petitot tentera de montrer que l'on peut d'une certaine manière dépasser ce hiatus, mais ses considérations tirent vers les sciences naturelles et nous éloigneraient de notre sujet.

Si les travaux de F. Wüllner et L. Hjelmslev sont souvent cités à propos des problèmes majeurs posés par la sémantique des prépositions et des cas, peu d'auteurs rappellent « schématiquement » les principales hypothèses formulées par ces auteurs. Pour notre part, c'est précisément ce que nous nous proposons de faire dans cette section. En clair, nous voudrions reproduire, en les explicitant, les schémas qui ont jalonné les travaux des localistes.

L. Hjelmslev (1972 : 39) résume pour son propre développement les hypothèses de F. Wüllner à propos des cas du grec, du latin et de l'allemand. Le datif (D) marque le point de repos entre l'accusatif (Ac), le rapprochement, et le génitif (G), l'éloignement. La structure arborescente met en évidence une filiation, selon l'auteur, entre le datif et les trois autres cas que sont le locatif (L), l'instrumental (In) et l'ablatif (Ab).

Ces trois cas sont des nuances ou variétés (*Schattierungen*) du datif. [...] ce datif idéal peut se décomposer en un datif exclusivement neutre, qui est le locatif du sanskrit, et un datif exclusivement complexe, qui est l'instrumental du sanskrit. [...] L'ablatif latin est pour Wüllner le cas qui au moyen de la conception du repos désigne un mouvement objectif.

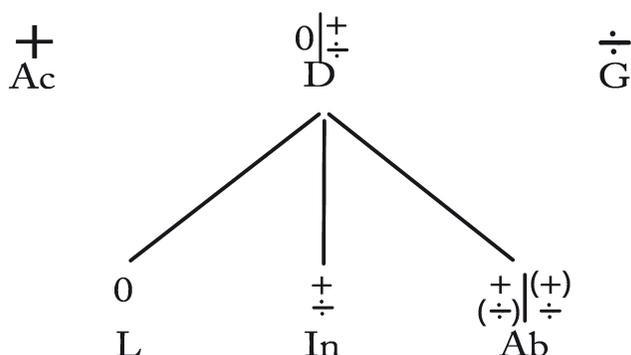


Fig. 21. Les cas selon F. Wüllner (L. Hjelmslev)

Ce qui va fonder le localisme « linguistique », pourrait-on dire, ce sont donc les notions de *repos* (marqué par un « 0 »), de *rapprochement* (« + ») et d'*éloignement* (qui n'est bien sûr pas vraiment un « - » mais plutôt un « ÷ ») à propos des cas. C'est d'ailleurs ce qui pousse sans doute F. Wüllner à rejeter le nominatif à l'extérieur des cas puisque, comme le dit L. Hjelmslev (1972 : 99), « le nominatif semble être dénué de toute signification » ; autrement dit, il n'exprime aucune valeur spatiale, contrairement au locatif.

Même lorsqu'il s'agit de présenter les déclinaisons des adjectifs 1<sup>re</sup> classe (à travers les trois catégories à la fois entremêlées et dissociables que sont le cas, le genre et le nombre) et donc des éléments de grammaire traditionnelle, L. Hjelmslev tend à avoir recours au schématisme (1972 : 72). Par la suite, nous savons que L. Hjelmslev en vient à discuter cette classification, qui a de grandes conséquences pour la catégorie des cas, puisque celle-ci ne constitue en grammaire traditionnelle que le résultat d'une sorte de soustraction à la déclinaison des catégories

mal ficelées de *quantité* et de *sexe* : les cas sont alors « ce qui reste dans la déclinaison quand les catégories de genre et de nombre en ont été écartées (1972 : 74).

L'originalité de L. Hjelmslev est qu'il améliore considérablement l'idée tripartite de repos, éloignement et rapprochement en les appliquant à deux dimensions : l'*inhérence* et l'*adhérence* (qui forment ensemble la *cohérence*). Selon l'auteur (129-130), « il y a *inhérence* quand la distinction est celle entre l'intériorité et l'extériorité ; il y a *adhérence* quand la distinction est celle entre contact et non-contact ». C'est ainsi qu'on peut aboutir au tableau suivant, dans lequel prennent place la *cohérence/incohérence* à l'horizontale et la *direction* à la verticale.

76

	+	0	÷
+	rapprochement X cohérence; pénétrant dans ou prenant con- tact avec lat. <i>in</i> + <i>acc.</i> all. <i>in</i> + <i>acc.</i> dan. <i>ind. i</i>	rapprochement sans différence de cohérence et d'inco- hérence fr. <i>par</i> angl. <i>along</i> dan. <i>ad</i>	rapprochement X incohérence; rappo- chant de, sans péné- tration ou sans con- tact lat. <i>ad</i> all. <i>an</i> + <i>acc.</i> dan. <i>hen ved, hen til</i>
0	cohérence sans dif- férence de direction; contenu à l'intérieur de ou étant en con- tact avec lat. <i>in</i> + <i>abl.</i> all. <i>in</i> + <i>dat.</i> angl. <i>within, inside</i> dan. <i>inde(n) i</i>	aucune différence ni de direction ni de cohérence fr. <i>entre</i> lat. <i>inter</i> all. <i>zwischen</i> angl. <i>between</i> dan. <i>mellem</i>	incohérence sans dif- férence de direction; étant à coté de ou près de, sans être contenu dans ou sans être en contact avec all. <i>an</i> + <i>dat.</i> dan. <i>henne ved</i>
÷	éloignement X cohérence; sortant de l'intérieur de ou ces- sant d'être en con- tact avec lat. <i>ex</i> all. <i>aus</i> angl. <i>from within</i> dan. <i>ud af</i>	éloignement sans différence de cohérence et d'inco- hérence fr. <i>à travers</i> lat. <i>per</i> all. <i>durch</i> angl. <i>through</i> dan. <i>gennem</i>	éloignement X incohérence; s'éloi- gnant de, sans avoir pénétré dans ou sans avoir pris contact avec lat. <i>ab</i> all. <i>von</i> dan. <i>bort fra</i>

Fig. 22. Cohérence et direction (L. Hjelmslev)

Ce qui est profondément intéressant ici est que les cases sont illustrées de *prépositions*, comme le font régulièrement les sémanticiens cognitivistes. Dans l'esprit de L. Hjelmslev (1972 : 24), cela n'a rien d'étonnant, lui qui portait en haute estime les travaux de A. F. Bernhardt (1805) : « Bernhardt s'est rendu compte du fait que les divers aspects de la dépendance exprimée par les cas peuvent être exprimés aussi par des



prépositions, et que par conséquent le morphème casuel peut être conçu comme une préposition condensée ».

Une troisième dimension, celle de la *subjectivité vs. objectivité* vient compléter le tableau : ce qui fonde cette distinction dans son application aux cas et aux prépositions, c'est la relation à l'individu dit « pensant ». Par exemple, « l'idée commune de *au-dessus* et de *au-dessous*, est une relation entre deux objets pensée objectivement, alors que l'idée commune de *devant* et de *derrière* est une relation entre deux objets pensée subjectivement » (L. Hjelmslev, (1972 : 132). Ainsi, dans ce dernier schéma, les trois dimensions sont présentes : à propos de la dimension dont nous venons de parler, l'objectivité se trouve en bas et la subjectivité en haut.

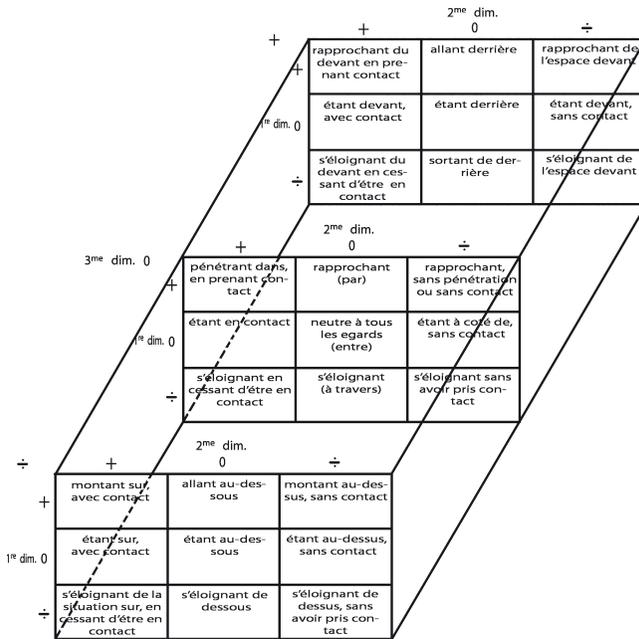


Fig. 23. Système sublogique à trois dimensions (L. Hjelmslev)

À titre informatif, il va de soi que la théorie localiste n'est elle-même pas exempte de détracteurs, comme V. Brøndal (1950 : 8) qui a surtout porté son attention sur les prépositions :





Il ne fait pas de doute que l'image sensorielle est toujours la première à se présenter, qu'elle est souvent indispensable comme point de départ de la pensée, et que, dans les cas simples, il est commode de s'en servir comme illustration. Cependant, il ne s'ensuit nullement que les assises de la langue soient des images des sens, spatiales ou autres.

78

Ce point est essentiel : V. Brøndal ne nie pas que les représentations spatiales soient souvent fondées et toujours pratiques, au même titre d'ailleurs que les images schématiques dont nous avons déjà parlé, mais refuse plutôt l'extension de la spatialité à l'ensemble de la langue comme méthode de description. Selon lui, le fait que l'humain se représente la dimension spatiale ne devrait pas lui conférer ce statut prédominant. Ceci dit, pour L. Hjelmlev (1972 : 45), ce débat n'a pas cours puisque les localistes ne prônent pas cette idée : en fait, ce dernier attribue l'existence même des antilocalistes à la confusion que fait F. Wüllner en ramenant l'infinifit à un cas que plus rien ne démarque du nominatif, ce qui brouille l'ensemble de la théorie.

Pour rétablir la valeur casuelle du nominatif, C. Michelsen abandonne l'idée de la *conception spatiale (locale Anschauung)* qui est à la base de la théorie localiste, sans comprendre que cette idée n'implique pas l'hypothèse qui consiste à croire que la signification des cas se rapporte toujours ou surtout à l'espace concrète ou matérielle [...]. Pour éviter cette hypothèse, que personne n'avait établie, Michelsen se met sur un plan abstrait et définit les cas par la *causalité* [...]. Il semble ne pas avoir compris que la conception spatiale est inévitable si on veut donner à la relation *in abstracto* une interprétation tangible et plastique.

Ainsi, la dimension spatiale serait un précieux outil de description, mais cela se fait sans insinuer un rapport avec la nature propre des faits de langue. Mais pour ce qui importe le plus ici, ce lien entre le localisme et sémantique cognitive désormais établi, nous pouvons désormais présenter à notre tour une étude s'appuyant sur cette brève introduction aux images schématiques.



## LES IMAGES SCHÉMATIQUES AU SECOURS DES ARTICLES EN FRANÇAIS

Pour qui a déjà enseigné le français à des locuteurs dont la langue maternelle ne comporte pas d'articles, l'un des problèmes les plus épineux est de montrer ce qui dicte à la fois l'emploi des articles défini, indéfini et zéro (ou absence d'article). L'enseignant, s'il est aussi linguiste, fera donc face à un dilemme : doit-on enseigner une série de règles dont les grammaires regorgent, se soumettant au risque d'en omettre certaines et donc, de priver les étudiants de l'explication d'un emploi précis, d'une exception ? La facilité réside sans nul doute dans cette option, bien qu'elle soit de loin la moins économique et la plus énumérative. Des décennies d'utilisation de cette méthode la discréditent complètement : si elle semble fonctionner en France, c'est uniquement selon nous grâce au contexte francophone – où l'on emploie correctement les articles – dans lequel sont plongés en permanence les locuteurs apprenants. Ce fait n'avait pas échappé à L. Frączak et F. Lebas (2007 : 71), même si leur optique s'éloigne de la nôtre de par sa dimension référentielle :

Les explications que l'on trouve dans les manuels et grammaires du français n'apportent pas, à long terme, l'aide attendue ; au contraire, on peut les soupçonner de donner lieu à des représentations erronées chez les apprenants mais aussi chez les enseignants (qu'ils soient natifs ou non), quant aux fonctions des différents articles.

Une autre solution serait donc d'enseigner un modèle, en s'appuyant sur les travaux récents de G. Guillaume et de M. Wilmet pour essayer de percer la logique des emplois et d'apprécier les nuances lorsque plusieurs choix sont possibles. Cette option peut paraître plus risquée de prime abord, et elle l'est peut-être vraiment, car le socle théorique à imprimer est complexe. Mais elle est bien plus économique et permet de modifier l'optique des apprenants : il ne s'agit plus d'apprendre des règles et des exceptions à l'infini mais de bien réfléchir à ce que l'on veut dire.

Le projet est sans doute trop ambitieux présenté tel quel et une combinaison des deux options serait sans doute possible. Toutefois, dans le cadre de cet essai, nous nous focaliserons uniquement, après un rappel du traitement des articles dans le cadre de la *psychomécanique guillaumienne*, sur la description du modèle de M. Wilmet et tâcherons

de montrer comment la notion d'image schématique pourrait permettre de le soutenir.

**En amont de l'extensité : la psychomécanique guillaumienne**

*Concevoir, c'est toujours prendre position entre les deux limites en question, soit en vertu d'un mouvement d'éloignement du singulier en direction de l'universel, soit en vertu d'un mouvement d'éloignement de l'universel en direction du singulier.*

G. Guillaume, 1994 : 146

80 Nous ne pouvons commencer notre raisonnement sans, au préalable, explorer à propos des articles le modèle proposé par G. Guillaume, couramment appelé *psychomécanique du langage*<sup>9</sup>. Comme l'auteur l'a démontré, celui-ci est tout à fait de nature à répondre avantageusement au problème de la description des articles en français (et donc des éléments grammaticaux des langues). D'ailleurs, celui-ci est l'un des exemples les plus souvent cités pour illustrer les engagements théoriques de ce modèle. On pourrait rappeler en outre que G. Guillaume est peut-être le linguiste qui ait le plus travaillé sur la question ; trois études au moins balisent le terrain pour tout chercheur s'y intéressant, toutes reprises dans G. Guillaume (1994 : 143-183) : « Particularisation et généralisation dans le système des articles français » (1994 : 143-156) qui date de 1944 ; « La question de l'article ; d'une raison qui s'est opposée jusqu'ici à une coopération étroite et fructueuse des linguistes historiens et des linguistes théoriciens » (1994 : 157-166) publiée en 1945 ; et enfin, « Logique constructive interne du système des articles français » (1994 : 167-183) de la même année. Notre raisonnement prendra essentiellement appui sur ces trois brillantes études, toujours régulièrement citées. Elles nous permettront, nous l'espérons, de préparer le terrain à nos travaux à venir.

9 On ne reviendra toutefois pas sur les fondements théoriques de ce qui est devenu, dans l'univers francophone du moins, un courant de la linguistique au même titre que le distributionnalisme par exemple. Nous visons seulement à prendre la mesure des propositions faites au sujet des articles.



Disons tout d'abord que la difficulté de l'enseignement du fonctionnement des articles à des apprenants étrangers n'avait pas échappé à G. Guillaume (1994 : 168).

Dans les langues où le système de l'article n'existe pas à l'état distinct, les opérations de pensée qui en sont constitutives dans celle où il s'est individué ne sont pas des opérations ignorées de l'esprit humain : ce sont seulement des opérations qu'il accomplit en indivision avec d'autres appartenant avec la catégorie du nombre...

Cette remarque n'est pas du tout dissociable du reste du raisonnement et rejoint directement la citation placée en exergue. Car pour G. Guillaume, comme l'indique le titre de la première des trois études, le psycho-mécanisme des articles est justement régi par les aspects *singulier* et *général*, ou plutôt par les deux mouvements (appelés *tensions* ou *cinétismes*) que sont la *particularisation* et la *généralisation*. C'est ce que montre le schéma suivant, tiré de G. Guillaume (1994 : 147).

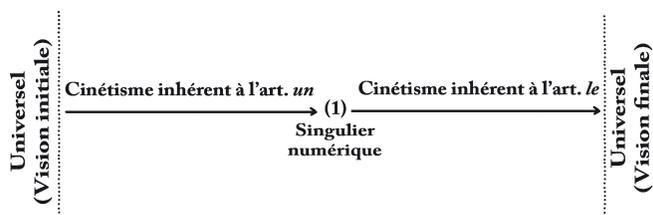


Fig. 24. Système cinétique des articles fondamentaux du français (G. Guillaume)

On comprend dès lors mieux que « un » puisse exprimer le nombre, puisqu'il tend vers le singulier. Cette figure est explicitée de la sorte.

Dans la langue, l'article *un* représente l'*entier* du mouvement qui se propage de l'universel au singulier, et l'article *le* l'*entier* du mouvement engagé à partir du singulier et développé *ad infinitum* en direction de l'universel.

Le discours captera alors, pour chaque emploi, un instant de chacun des deux cinétismes, laissant apparaître divers rendements selon que la *saisie* est précoce ou tardive. Ceci permet d'expliquer les différentes utilisations desdits articles *définis* et *indéfinis*, notamment le fait que tous





deux puissent exprimer le général, comme le montre la commutabilité (différenciatrice) *le/un* dans *Le soldat français sait résister à la fatigue/Un soldat français sait résister à la fatigue*.

Le plus intéressant pour notre propos ici est que, isolant ces deux tensions, G. Guillaume commence à dégager la *quantité* de l'*étendue*, quantité qui deviendra *extensité* sous sa plume. Il insiste (1994 : 170) sur ce problème posé par l'article indéfini :

Un mathématicien dirait, à juste raison, que la position marquée par le mot *un* en français est « irrationnelle », du fait qu'elle appartient à deux catégories : celle du nombre et celle de l'article. Cette irrationalité n'a pas été admise par l'anglais, qui distingue sémiologiquement le numéral *one* et l'article *a, an*.

82

D'ailleurs, c'est sûrement de l'observation minutieuse des saisies opérées par l'article indéfini que G. Guillaume (cité par M. Wilmet, 1997 : 106) parvient à parler « de la variation d'extensité dont la caractéristique est sa complète indifférence à l'endroit de la compréhension du mot, à laquelle elle ne change rien, se bornant à en élargir ou à en rétrécir le champ d'application ».

M. Wilmet tirera définitivement au clair l'utilité de cette notion d'*extensité*. C'est du moins ce que nous voudrions montrer désormais.

#### Extension-extensité

*L'extensité commence tout juste à se tailler une place au soleil de la linguistique.*

M. Wilmet, 1997 : 105

À notre sens, nous devons le meilleur exposé contemporain au sujet des déterminants à la *Grammaire critique du français* de M. Wilmet (1997)<sup>10</sup>. Ce travail part du constat que les linguistes ont depuis longtemps, depuis N. Beauzée (1767) plus exactement, confondu *extension* – terme bien connu en linguistique – et *extensité*. Il a fallu près de deux siècles

10 Nous nous appuyons sur le raisonnement produit en 1997 mais celui-ci est la synthèse brillante de nombreux articles sur le sujet.





pour que la distinction s'opère à nouveau, sous l'impulsion de G. Van Hout (1973) et de G. Guillaume (1982) surtout, à qui, comme nous l'avons vu, on doit le terme d'extensité. La grammaire de M. Wilmet achève ce travail en montrant les applications possibles de la distinction. C. Touratier a le mérite de poser les choses plus clairement et simplement encore que ne le fait M. Wilmet lui-même. Aussi prendrons-nous appui sur son raisonnement que nous tirons de C. Touratier (2005 : 137).

Marc Wilmet a proposé une terminologie apparemment compliquée, mais très précise. Il appelle extension d'un substantif « l'ensemble des êtres ou des objets auxquels le substantif <... est> applicable en énoncé » (Wilmet, 1986, 44). Et s'il a besoin de parler de l'extension des logiciens, c'est-à-dire de « l'ensemble des êtres ou des objets auxquels le substantif <ou plutôt le concept ... est> applicable en dehors de tout énoncé », il parlera alors d'extensionnalité (Wilmet, 1986, 43). Par contre pour désigner « la quantité d'êtres ou d'objets auxquels <le> substantif ou <le> syntagme nominal sont appliqués », il parlera d'extensité (Wilmet, 1986, 47).

Trois termes sont posés ici, sur lesquels il nous faut revenir en détails :

- I. les linguistes utilisent depuis fort longtemps le terme d'*extension*. On considère traditionnellement que l'*extension* est proportionnellement inverse à l'*intension* (ou *compréhension*). L'extension concerne un ensemble, en énoncé (ce qui est fondamental) comme nous le verrons ;
- II. l'extension se distingue donc de l'*extension* logique d'une unité lexicale qui est, elle, non-contextuelle ;
- III. enfin, l'*extensité* désigne une quantité et l'on comprend mieux que l'on ait pu l'« amalgamer », comme dirait M. Wilmet, avec l'*extension*. Mais cela revenait à confondre *étendue* et *quantité*.

Raisonnons à présent sur quelques exemples, parmi la multitude proposée par M. Wilmet (1997 : 124-125), pour illustrer ces propos abstraits.

- (1) L'arbitre a signalé la faute.
- (2) Le juge de ligne a signalé la faute.
- (3) Deux juges de ligne ont signalé la faute.





Du point de vue de l'extension tout d'abord, de (1) à (3), le sujet de la phrase (1) subit une réduction *d'extension* puisque l'ensemble des juges de ligne est compris dans celui des arbitres ; dans le même temps, l'*intension* se trouve proportionnellement renforcée : en effet, un juge de ligne est un arbitre affecté à la tâche de signaler les positions de hors-jeu et donc la précision est accrue. On a ni plus ni moins qu'une relation de type *hyperonymel hyponyme*.

Passons à l'extensité : de (1) à (2), l'extensité individuelle (soit 1 personne) se maintient. Par contre, de (2) à (3), l'extensité augmente bien pour passer de 1 à 2, même si, soit dit au passage, l'énoncé (3) peut sembler étrange puisqu'il n'y a qu'un juge de ligne pour chaque moitié de terrain.

84

Bref, il devient désormais possible, en examinant le rapport entre extension et extensité, de décrire le comportement des différents articles. Ce rapport sera nommé *extensivité*. Deux cas de figure sont envisageables :

I. L'extensité est égale à l'extension : l'extensivité est dite *extensive*.

II. L'extensité n'est pas égale à l'extension, et puisqu'elle ne peut donc être qu'inférieure, on parlera d'extensivité *partitive*.

À ce point, quelques précisions sont indispensables pour rendre la théorie parfaitement cohérente.

#### Quelques remarques sur l'extension

... *la différence entre l'extensité et l'extension est une différence d'emploi et non de nature.*

C. Touratier, 2005 : 138

Car, en effet, ce qu'il faut bien comprendre est que l'extension d'un SN ou d'un N n'est pas figée. En fait, elle peut être à tout moment, par actualisation des référents mis en jeu dans le discours, limitée par le contexte comme par le cotexte. C'est d'ailleurs ce que R. W. Langacker (1991 : 96), reprenant en cela l'idée de G. Fauconnier, exprimait comme suit :

Pour caractériser l'article défini, nous avons besoin d'une construction que nous pouvons appeler un espace de discours actuel. Cet espace





mental comprend les éléments et les relations interprétés comme étant partagés comme base de la communication, à un moment donné et dans le fil du discours, par le locuteur et l'interlocuteur.

Commençons par le cotexte, à partir de deux exemples empruntés à M. Wilmet.

- (4) Un homme entra, qui avait l'air hagard.
- (5) L'homme était entré et s'était assis au coin du feu.

Dans l'exemple (5), si l'extension du nom « homme » renvoyait à tous les humains de sexe masculin, on ne comprendrait pas que l'on puisse employer soit l'article indéfini (4) soit l'article défini ; ou plutôt, il n'y aurait pas de logique. La solution consiste à admettre que l'extension a été modifiée en (4) : l'extension y était collective maximale, mais l'extensité était de 1. Cette extensité a donc réduit l'univers référentiel partagé à 1. De fait, en (5), il ne peut plus s'agir que de cet homme qui est entré l'air hagard. L'extension a donc été modifiée, réduite entre (4) et (5).

Comme l'expliquent M. Wilmet, et C. Touratier (2004 : 139) à sa suite, c'est aussi « tout le temps le cas lorsque le SN contient un complément de nom formé d'un autre SN expressément quantifié, que sa quantification soit extensive ou partitive ». L'un des exemples donnés est le suivant :

- (6) LA branche de l'arbre, LA branche d'un arbre.

Enfin, le contexte, au sein duquel M. Wilmet range la situation *visible* (7), la situation *contiguë* (8) et la situation *générale* (9), peut augmenter l'intension du SN et rendre le référent plus facilement identifiable.

- (7) Passe-moi le marteau.
- (8) Va me chercher le marteau à la cave.
- (9) J'ai vu le président à la télé.

En (7), le locuteur vise sûrement, par un mouvement déictique, un marteau physiquement présent et proche de l'interlocuteur. En (8), le locuteur fait référence à un marteau en particulier, sans quoi le choix de





l'article indéfini se serait imposé. « Président » semble en (9) limité de soi, si l'on peut dire, puisque l'on sait par connaissance générale qu'il n'y a qu'un *exemplaire* actuel de président.

C'est ce que R. W. Langacker (1991 : 97) exprimait en termes d'espaces mentaux :

En l'absence d'indications particulières, un domaine cognitif saillant tel que la réalité actuelle ou le contexte physique immédiat peut être adopté comme espace de discours par défaut.

En résumé de cette mise en garde, ce qu'il faut bien voir ici, c'est que le contexte et le cotexte négocient sans cesse l'extension des SN présents dans le discours.

86

#### Extension/extensité et article indéfini/article défini

Il convient à présent de voir comment incorporer à cette théorie la distinction *définitudel'indéfinitude* si essentielle aux articles français. M. Wilmet livre de sérieux éléments de réponse à la question, et parvient, semble-t-il, à définir leurs champs d'application respectifs en ces termes.

L'article défini marquerait l'extensivité *extensive* des SN quand l'article indéfini permettrait une percée *partitive* dans l'extension du SN. Traitons des deux unités successivement en envisageant les différents contextes d'emploi dans lesquels ils peuvent apparaître.

Comme le dit C. Touratier (2005 : 138),

L'article dit défini, qui n'est que quantification, semble avoir des emplois qui s'expliquent tous à partir d'un seul et même signifié de quantificateur extensif, c'est-à-dire de quantificateur dont l'extensité recouvre toute l'extension,

L'article défini serait tout désigné lorsque la visée communicative est d'exprimer une extensivité extensive. Cela s'explique assez bien dans les exemples de (6) à (9). Il reste un cas, évoqué en (10), dans lequel l'article défini possède encore une valeur extensive : ici « le SN n'a pas encore été mentionné et ne fait pas expressément partie des données de la situation énonciative, l'extensité du SN est son extension, c'est-à-dire que le





SN désigne tous les individus auxquels il est applicable en énoncé » (C. Touratier, 2005 : 138).

(10) L'homme est mortel.

Comme on le voit, on pourra toujours associer la marque formelle de la définitude posée dans « le », « la », « les », à ce simple et même signifié. D'ailleurs, il faudrait sans doute aussi ajouter que c'est sûrement l'extensivité extensive qui est le produit de l'article défini plutôt que l'inverse. C'est le sens de cette remarque de M. Wilmet (1997 : 136<sup>11</sup>) :

Précisons bien : *le* ou *la* affirment d'autorité l'égalité de l'extensité à l'extension, s'il le faut au mépris du réel ...

À l'inverse, comme nous l'avons dit, l'article indéfini exprime une extensivité partitive. C'est le cas en (4) mais aussi en (11) et (12).

(11) ... et dès qu'il fut grand, la première chose qu'il fit fut d'aller dans la ville phénicienne ou philistine de Tamnala courtiser une fille d'un de ses maîtres, qu'il épousa. (Voltaire, Dictionnaire philosophique, Samson)

(12) Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère.

En (11), que nous tirons de C. Touratier (2005 : 140), alors que l'on aurait attendu « la fille d'un de ses maîtres », l'accent est mis sur le fait que parmi les filles de ce maître, une<sup>12</sup> seule a été courtisée. Quant à (12), avec une finesse que d'aucuns pourraient juger suspecte, M. Wilmet défend sa théorie comme suit (1997 : 127) :

Mais (7) [pour nous (12)] paraîtrait enfreindre l'extensivité partitive [...]. Échec à la théorie ? Non. La prédication récurrente *est l'ouvrage de sa mère* multiplie l'extensité individuelle de *enfant* autant de fois que nécessaire pour accéder à l'extensité collective maximale.

11 Voir d'ailleurs cette page et la suivante pour mesurer la justesse de la remarque au travers d'exemples bien ciselés, que nous ne reprendrons pas faute de place.

12 L. Fraçzak et F. Lebas (2007 : 71) avaient fort bien noté ceci : « Mentionner, par exemple, que « l'article défini est utilisé quand le nom est déterminé par une proposition relative » ou « par un complément de nom » n'est pas pertinent ou distinctif dans la mesure où la même remarque peut être faite pour l'article indéfini (et l'est d'ailleurs, dans le même manuel, mais avec le terme « caractérisé » au lieu de « déterminé »).





Pour notre part, loin de susciter notre méfiance, cette explication permet de rendre compte de la différence de sens que peuvent entretenir les exemples (13) et (14).

(13) *Le* lapin se reproduit en moyenne tous les six mois.

(14) *Un* lapin se reproduit en moyenne tous les six mois.

L'énoncé (13) produit une définition dite externe de la classe des lapins<sup>13</sup>, quand (14) en donne une définition interne<sup>14</sup>. Sans ce que M. Wilmet appelle le « mécanisme  $1 \times n = t$ <sup>15</sup>, on s'interdit d'y voir une quelconque différence. Ce constat était déjà présent chez G. Guillaume, quoique formulé autrement. À propos des exemples (15) et (16) déjà cités<sup>16</sup>,

88

(15) *Le* soldat français sait résister à la fatigue.

(16) *Un* soldat français sait résister à la fatigue.

G. Guillaume (1994 : 151) illustre l'hypothèse de psychomécanismes divergents associés aux deux articles comme suit :

Dans le cas où la généralisation est demandée à l'article *un*, le résultat est une réalisation mitigée, cinétiquement infléchie du côté du particulier. [...] En d'autres termes, la généralisation produite reste prise dans un mouvement de pensée qui l'entraîne vers un exemple singulier typique.

Il n'y a donc pas d'autre interprétation possible pour le locuteur recevant (14) ou (16) que celle passant par la multiplication du singulier pour tendre à l'universel.

#### Vue d'ensemble

Nous ne reviendrons pas en détails sur tous les types d'articles, ni même sur la distinction singulier-pluriel au sein de la classe définie notamment.

13 On peut le mettre en balance avec « L'or (par rapport au cuivre) se vend cher ».

14 Puisqu'on entend ici les lapins pris *un à un* en quelque sorte. Preuve en est que l'on ne peut pas écrire « \* Un or se vend cher ».

15 *n* a le même sens que chez B. Pottier, un nombre quelconque ; *t* désigne l'extensité maximale.

16 Notons aussi que le verbe au présent permet à (16) d'être lu comme relevant du mécanisme  $1 \times n = t$ . La mise à l'imparfait ou au passé composé bloquerait sûrement cette interprétation.



Nous voudrions simplement rappeler le résultat produit par l'application de la théorie de l'extension-extensité à tous les articles.

Il faudrait alors ajouter à ce que l'on a déjà exposé les distinctions massif/numératif (« manger du veau »/ « manger un veau ») et continue/discontinue (vision d'un seul tenant/vision morcelée). Ainsi, selon M. Wilmet (1997 : 135), on obtient le tableau suivant. Cinq formes d'articles y sont représentées : *des* (partitif toujours discontinu et le plus souvent numératif) n'y prend pas place car il n'est pas un article « pur » mais seulement une combinaison d'articles purs. Nous ajoutons pour plus de clarté un petit encadré destiné à illustrer le tableau avec des exemples extraits de diverses sections du développement de l'auteur.

Article	Extensif	Partitif	Massif	Numératif	Continu	Discontinu
<b>le (la)</b> <sup>1</sup>	I	O	O	O	I	O
<b>les</b> <sup>2</sup>	I	O	O	O	O	I
<b>un (une)</b> <sup>3</sup>	O	I	O	I	I	O
<b>de</b> <sup>4</sup>	O	I	O	O	O	O
<b>Ø</b> <sup>5</sup>	O	O	O	O	O	O

- 1 *Dupont chasse la perdrix* [tout ce qui est perdrix], *Ferme la porte* [l'une ou l'autre porte pour éviter le courant d'air], *Hector s'est cassé la jambe* [même s'il a deux jambes], *Le chat est carnivore* [Le singulier insiste sur les similarités et nivèle les différences à continu].
- 2 *Les citoyens anglais sont démoralisés par la crise* [l'article les additionne des éléments pour en former un ensemble d'extensité = 2 ou plus], *Les chats sont carnivores* [le pluriel attire l'œil sur l'hétérogénéité].
- 3 *Le chien d'un voisin n'a pas cessé d'aboyer* [les autres son restés silencieux], *Les gendarmes rattrapent un malfaiteur évadé* [pas l'unique évadé].
- 4 De + le (la) = *Il y a du vin à table* (de la soupe) exprime une extensité  $q$  non-nulle prélevée sur un ensemble supérieur  $Q$  [partitif + (extensif + continu)] ; de + les = *Les hommes restent des hommes* : extensité  $n = 2$  ou supérieure à 2 en deçà de l'ensemble  $N$  [partitif + (extensif + discontinu)] ; de + un (une) = *j'ai mis à table d'un petit vin dont vous me direz des nouvelles* : extensité  $q$  non-nulle inférieure à 1 ; de + Ø = *de bons vins, beaucoup de vin, personne ne boit de vin*.
- 5 *Tambour battant, de porte en porte, de ville en ville* : ne permet donc pas d'enregistrer la moindre extensité ou extension. L. Fraçzak et F. Lebas (2007 : 73) diraient que le nom, dans ce cas, « n'est pas le noyau descriptif d'un référent ».

Figure 25 : Les articles en français (M. Wilmet)



À titre informatif, G. Guillaume (1994 : 181) propose, afin d'inclure l'article zéro<sup>17</sup>, d'ajouter une troisième tension aux deux précédemment évoquées plus haut.

Cette troisième tension, outrepassant l'abstrait en direction du concret, est représentée actuellement par un article zéro.

Les exemples (17) et (18) sont sollicités pour justifier l'analyse,

(17) Perdre *la* raison

(18) Perdre patience.

90

puisque (18) « signale dans le concret momentané une défaillance accidentelle de la faculté d'être patient ». Le résultat final serait alors le suivant :



Fig. 26. Système des articles en français incluant l'article zéro (G. Guillaume)

Rappelons aussi que N. Furukawa (1986 : 48) préférera parler pour (17) de SN « pseudo-générique », c'est-à-dire non soumis à la distinction *général/particulier*. R. Martin (1983 : 36) avait déjà remarqué que certains substantifs, accompagnés de l'article défini, n'accédaient pas vraiment à la *référence* : mettant en opposition « prendre le disque » et « prendre la fuite », on pouvait noter que ce dernier exemple ne répondait pas à la question « que prendre ? », et ainsi que l'article défini « la » se comportait plutôt comme un article zéro. N. Furukawa introduit alors dans l'analyse le domaine dit de « pré-extensité » pour expliquer tous ces emplois où « le SN est étranger à la variation général/particulier » (1986 : 49).

17 Contrairement à N. Furukawa (1986 : 111) dont la démonstration sur la question trouve une conclusion sans appel : « Tout essai de justifier l'existence de l'article zéro et d'y reconnaître une fonction homogène, unique et positive est, pensons-nous, voué à l'échec ».





Malgré la pertinence de tous les systèmes évoqués, il ne faudrait toutefois pas les percevoir comme des systèmes auxquels « obéissent » les locuteurs. Au contraire, ce sont plutôt deux interprétations d'emplois des locuteurs. M. Wilmet (1997 : 132) lui-même ne manque pas de le signaler :

... il faut soutenir *mordicus* l'absence de contraintes insurmontables de la perception sur la restitution, donc la liberté *en dernier ressort* des utilisateurs. Bien peu de linguistes en conviennent, un brin de philologie les préserverait de l'enfer des astérisques ou du purgatoire des points d'interrogation doubles ou simples.

Cette remarque nous permet de rejeter à la fois les exigences de l'hypothèse d'*unicité* (selon laquelle, comme l'indique L. Danon-Boileau (1989) lorsque je dis « Passe-moi le vase », je veuille dire que « de tous les objets du hic et nunc, je demande qu'on me donne le seul objet qui correspond au type "vase" »), et les critiques qui lui sont adressées, notamment par G. Kleiber (1992 : 66) au regard d'exemples comme le suivant :

(19) *La* pièce avait trois portes dont l'une était ouverte. J'ai fermé *la* porte.

Il est aussi évident que les raisonnements des deux auteurs sont plus riches en exemples et en éclaircissements divers que nous ne le laissons voir. Il convient donc de s'y rapporter le cas échéant. Mais notre présentation, aussi brève soit-elle, a semble-t-il permis de mettre en évidence une logique qui pourrait renvoyer à une image schématique en particulier.

#### La relation PARTIE-TOUT et les articles en français

*Le concept général de structure lui-même est une projection métaphorique de l'aspect CONFIGURATION de la structure PARTIE-TOUT.*

G. Lakoff, 1987 : 274

Comme nous l'avons laissé entendre, nous allons à présent tenter de rapprocher les articles en français, perçus selon l'angle d'approche du rapport extension-extensité, de l'image schématique PARTIE-TOUT.





R. W. Langacker (1991 : 97) avait esquissé ce projet lorsqu'il écrivait à propos de l'article défini en anglais :

L'espace de discours peut englober tout ou partie des autres espaces déjà existants, ou un nouvel espace peut être créé par le discours lui-même.

De fait, il nous faut dès à présent ajouter quelques éléments de définition concernant cette dernière. Ce sera comme il se doit la dernière étape préalable à ce rapprochement.

92

Commençons par une évidence : l'image schématique PARTIE-TOUT, qui d'une certaine manière ne fait que reprendre en termes *d'embodiment* la bien connue relation partie-tout, est tout à fait essentielle à la sémantique cognitive californienne, comme le dit clairement G. Lakoff plus haut : c'est même la plus basique dans le sens où elle est le socle conceptuel nécessaire à toute configuration. Souvenons-nous, pour illustration, de l'extension métaphorique de cette image schématique depuis le corps vers les bâtiments et enfin vers les théories. Cela témoigne de l'omniprésence de la relation partie-tout, pour notre fonctionnement en tant qu'être, que nous exportons, si l'on peut dire, à notre univers référentiel et conceptuel. D. A. Cruse (1986) a aussi souligné l'importance de cette image-schématique, en remplaçant toutefois « parts » par « pieces » : celles-ci n'y ont pas tout à fait le même rôle que les premières, mais cela n'est pas fondamental pour notre développement.

Plus intéressante est la mise en évidence des liens entre les parties et le tout que propose G. Lakoff (1987 : 273) :

Il ne se peut pas que le TOUT existe, alors qu'aucune de ses PARTIES n'existe. Cependant, toutes les parties peuvent exister, mais sans constituer un TOUT. Si les PARTIES existent dans une CONFIGURATION donnée, alors et seulement alors le TOUT existe. Il s'ensuit que, si les PARTIES sont détruites, alors le TOUT l'est aussi.

La première partie de la citation permet de rappeler que, pour référer à une image schématique PARTIE-TOUT, il faut que *partie* et *tout* soient clairement imbriqués: des parties peuvent exister sans former de tout. À l'inverse, un tout est forcément constitué de parties. La fin de la citation ne fait que tirer les conséquences de ces considérations.



Ramenons désormais cette courte présentation aux articles en français. Nous avons déjà dit que l'article défini possède à travers tous ses emplois le même signifié de quantifiant extensif, alors que l'article indéfini est assurément un quantifiant partitif. À ce titre, puisque par définition l'extensité n'excède jamais l'extension, on pourrait considérer cette dernière comme le tout, et la quantité représentée par l'extensité comme la partie. Cette partie, comme nous l'avons vu, serait alors susceptible de recouvrir le tout, sans jamais le dépasser bien sûr. Il semble dès lors que l'on puisse proposer deux configurations différentes. Débutons, une fois n'est pas coutume, par l'article indéfini qui présente une difficulté supplémentaire, déjà signalée plus haut :

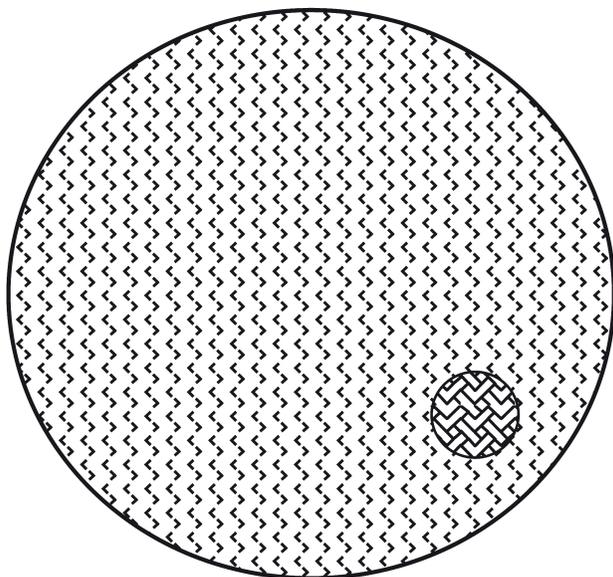


Fig. 27. Extensité partitive exprimée par l'article indéfini

Car en effet, cette figure, qui correspond à tous les autres emplois<sup>18</sup>, ne permet pas d'incorporer le mécanisme  $1 \times n = t$ . Il convient donc de modifier quelque peu la configuration.

18 D'ailleurs, on pourrait à ce point penser qu'il s'agit d'une relation contenu-contenant, mais la suite nous montrera que non.

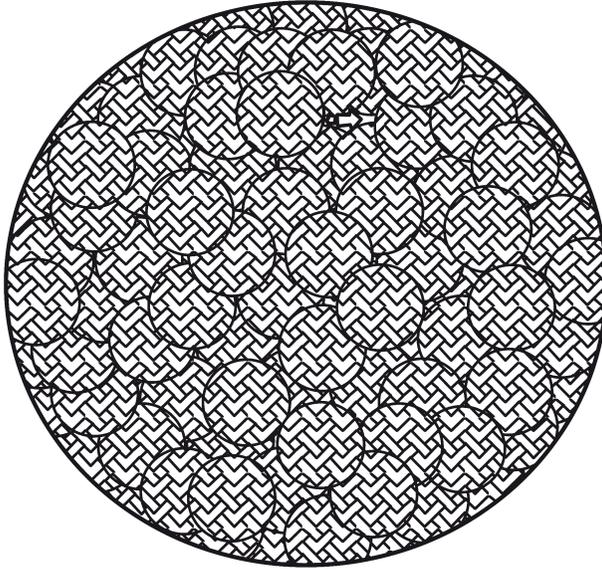


Fig. 28. Mécanisme  $1 \times n = t$  de l'article indéfini

Dans cette figure, le partitif « un » est multiplié jusqu'à recouvrir toute l'extension. L'article défini produit une toute autre configuration puisque l'extensité y recouvre « directement » l'extension.

Si l'on suivait le raisonnement en vigueur en sémantique cognitive, il faudrait donc dire que *l'image schématique PARTIE-TOUT est constitutive, par lien métaphorique, de l'activité déterminative et quantificatrice jouée par les articles en français*. Pour reprendre aussi les conditions évoquées par G. Lakoff, dans cette relation, la partie n'existe que dans le tout, et le tout n'existe qu'en vertu de sa décomposabilité en parties : le mécanisme de multiplication de  $1 \times n$  en met plusieurs en œuvre, tandis que les autres montrent respectivement l'inégalité de la partie – une seule – au tout et l'égalité.

R. W. Langacker (1991 : 98) avait aussi, à propos de l'anglais, risqué une définition qui, s'appuyant sur deux concepts, rejoint en partie nos conclusions. Ces deux concepts sont l'*espace mental* que nous connaissons bien et le *contact mental*, c'est-à-dire la saisie mentale d'une entité quelconque qui est portée à la conscience, mise en valeur par rapport aux autres.

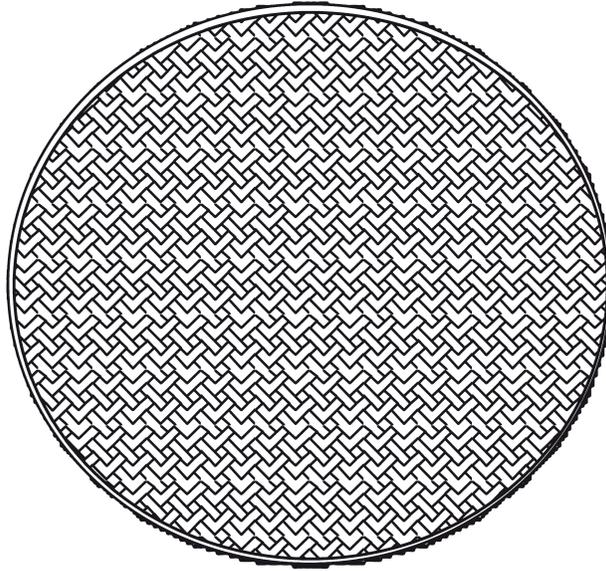


Fig. 29. Extensivité extensive exprimée par l'article défini

L'utilisation de l'article défini avec un nom produisant une description T implique que (1) l'occurrence  $t'$  de T est unique et maximale dans sa relation avec l'espace de discours actuel; (2)  $S^{19}$  a un contact mental avec  $t'$ ; enfin, (3) que soit H est en contact mental avec  $t'$ , soit que le nom employé seul est suffisant pour l'établir.

L'emploi de l'article défini, dans cette optique, est soumis à une combinaison de conditions mentales, mais cela revient à dire plus ou moins la même chose que nous. Le point (1) de la définition, que R. W. Langacker reconnaît lui-même comme réductrice, ne parle-t-il pas en des termes conceptualistes d'*extensivité extensive* ?

Comme on le voit, une fois de plus il semble que les éléments les plus grammaticaux des langues semblent pouvoir être reliés à des concepts forts, schématiquement définissables. L'éclairage que proposent les auteurs dont nous avons parlé, cette mise en rapport avec la nature et

19 Il faut bien sûr entendre par S (speaker) le locuteur, et par H (hearer) l'interlocuteur.



l'origine cognitives des images schématiques, mérite sans doute l'intérêt que la sémantique actuelle, surtout anglo-saxonne, leur porte. Cet intérêt ne devrait toutefois pas faire oublier que l'hypothèse localiste n'est pas aussi neuve que les sémanticiens cités le laissent entendre. En outre, pour rebondir sur l'exemple des articles que nous avons traité, nous aurions sûrement pu l'illustrer schématiquement sans référence aux images schématiques, mais seulement en renvoyant à la fameuse relation partie-tout. Il ne faut donc mésestimer ni les approfondissements de la théorie localiste produits par la sémantique cognitive ni le socle théorique et logique que cette dernière ne reconnaît pas. Enfin, il faut noter que la psychomécanique avait fait bien plus qu'effleurer le problème des articles en français et que M. Wilmet, dans un objectif d'exhaustivité descriptive, a isolé leur fonctionnement de manière plutôt convaincante.

#### LINGUISTIQUE « FOLK » ET ARTICLES

Cette mise au point effectuée, nous pourrions désormais essayer de voir comment les locuteurs, natifs en particulier, ressentent l'identité conceptuelle et sémantique desdits articles en français. Or, dans l'optique de prendre en compte la dimension individuelle des locuteurs, leur liberté face à la langue, nous avons noté avec intérêt les récentes réflexions en France sur un courant linguistique bien implanté aux États-Unis : la *folk linguistics*.

##### La linguistique « folk »

Pour délimiter les contours de la linguistique « folk », il faut sans doute partir du postulat qui la soutient. Comme le signalent N. A. Niedzielski et D. Preston (2003 : 1), les considérations linguistiques des locuteurs semblent n'avoir que rarement eu leur place en linguistique :

La linguistique folk n'est pas encore bien installée dans l'histoire de la science, et les linguistes ont généralement adopté la position du « nous » contre « eux ». Du point de vue scientifique, les croyances populaires sur le langage sont, au mieux, d'innocentes méprises...





La linguistique folk serait donc avant tout une belle occasion de briser la dichotomie « nous », les linguistes, vs. « eux », les non-linguistes. C'est ce que rappelle M. A. Paveau (2008 : 94), dans une remarque dont la généralisation des prémisses ne s'imposait toutefois peut-être pas :

Comme dans beaucoup de domaines du savoir des sciences humaines, la cartésienne pensée binaire (linguistes vs non-linguistes comme catégories discrètes) nous mène droit dans le mur de l'idéalisme et il vaut mieux, à mon sens, adopter une vision scalaire des choses.

Sortir de cette dichotomie permettrait donc de prendre la pleine mesure des données linguistiques provenant de non-linguistes. En ce sens, dans leur préface au numéro de *Pratiques* consacrée au sujet et intitulée « La linguistique hors du temple », G. Achard-Bayle et M.-A. Paveau (2008 : 5) risquent une définition du champ d'action de ce courant :

On fera à cette fin la proposition suivante : le domaine d'investigation de la linguistique populaire comprendrait l'ensemble des énoncés que l'on peut qualifier de pratiques linguistiques profanes.

On pourrait alors se demander ce qui la différencie des nombreux travaux de linguistique de terrain qui sont légion en sociolinguistique ou en lexicologie, par exemple. Il semblerait que la grande différence vienne de la place des données recueillies. En sociolinguistique, le recueil de données ne viserait pas la vérification des théories avancées. Pour les autres, au contraire, « la théorie linguistique est alors considérée sous les angles de son opérationnalité et de sa vérité pratique, et non plus logique » (M.-A. Paveau, 2008 : 102). En clair, il s'agirait de vérifier si les théories linguistiques sont validées par l'usage des locuteurs. Cela peut sembler étrange pour deux raisons au moins : i. les théories linguistiques sont déjà basées sur l'usage que les locuteurs font du langage, dont les linguistes font d'ailleurs partie. De fait, les théories devraient toujours se vérifier en partie<sup>20</sup>; et ii. on ne voit pas comment cette optique

20 On pourrait aussi se demander si le but de toutes les théories est d'être avalisées par la pratique des locuteurs, mais c'est encore un autre problème.





permettrait d'éliminer la représentation « eux » vs. « nous », puisque le linguiste reste « maître » des théories.

Plus intéressant nous semble être le refus du recours systématique au locuteur natif, capable de détecter l'agrammaticalité et, pour ce qui nous concerne, le locuteur expert qui déterminerait les isotopies d'un texte, les sèmes d'une lexie, etc. C'est le sens de la remarque de M.-A. Paveau (2008 : 106) :

Mais tous les locuteurs possèdent-ils la même intuition ? Y a-t-il une différence entre l'intuition du locuteur non linguiste et celle du linguiste ? Non, répond le philosophe M. Devitt qui considère que les intuitions des linguistes sont meilleures que celle des folk linguistes car les intuitions ne sont pas, contrairement à une idée reçue, innées mais chargées de théorie.

98

Cette citation permet de mieux comprendre la préférence de l'auteur pour une conception *scalaire* des compétences linguistiques des locuteurs. Les linguistes appréhendent peut-être les faits linguistiques avec plus d'acuité mais les compétences linguistiques des autres locuteurs méritent toute l'attention du théoricien. Toutefois, W. Labov, L. J. Calvet et C. Hagège, pour ne citer qu'eux, ont déjà alerté les linguistes sur ces problèmes. Outre les citations que nous avons déjà produites plus haut, nous pouvons évoquer la suivante, tirée de W. Labov (2001 [1975] : 44) et citée par M.-A. Paveau :

Si ces intuitions sont supposées représenter seulement l'idiolecte du linguiste, alors la valeur de ses analyses repose sur des fondations très incertaines.

Ceci est acquis. Mais où se situe donc le véritable aspect novateur de la linguistique folk ?

Ce courant est trop récent pour qu'on puisse y répondre avec certitude. Mais il semblerait que ce qui en fait la force est cette détermination à accorder plus de place aux intuitions des locuteurs. Si l'on s'en tient à l'évolution des idées dans notre discipline, il se comprend aisément, pour une science jeune comme l'est la linguistique, que la définition de l'appareillage théorique ait dû prendre le pas sur le recueil de données







Que faut-il en retenir ? Tout d'abord que le propos de la linguistique folk doit prendre en compte les actes locutoires, illocutoires, et perlocutoires. Là encore, il s'agit de réimpliquer les locuteurs en les amenant à dévoiler ce qui provoque leur réaction. C'est donc une pragmatique élargie aux intuitions des non-linguistes. Si l'on s'en tient aux titres des chapitres de l'ouvrage, cet élargissement est aussi possible en linguistique générale, en acquisition des langues, à propos des paramètres socioculturels ramenés au langage, et dans l'étude des régionalismes.

100

Les exemples de travaux ne manquent pas, malgré des résultats plus ou moins concluants, du fait qu'ils n'évitent en aucun cas les biais reprochés à toutes les enquêtes effectuées par recueil de données. Mais l'intérêt de la démarche se situe bien dans cette percée de la linguistique vers les non-linguistes, ce dont nous voudrions ponctuellement traiter, à propos des articles justement.

#### Les éléments grammaticaux en linguistique « folk »

Une fraction des travaux en linguistique folk, l'une des plus ténues toutefois, traite du sentiment des non-linguistes sur les éléments grammaticaux des langues. M.-A. Paveau (2007) en donne un aperçu très pertinent, à propos du journaliste-écrivain P. Daninos qui semble décrire avec justesse dans *Sonia* (1952 : 105) la réalité conceptuelle que recouvre le pronom déictique *ils*.

Qui sont ILS ? Tout le monde, sans doute, et personne. Avec les Allemands, c'était les Allemands et leurs séides. Avec nos libérateurs, c'étaient les libérateurs. Mais avec nous, *ils* c'est nous. Le dictionnaire de basic french devrait indiquer pour ILS : "Hydre sociale contre laquelle l'individu moyen part chaque jour en rébellion parlée ; désigne à la fois les Français et les étrangers, les patrons et les ouvriers, le président du Conseil et les adjudants-chefs, le fisc, les bouchers, la Sécurité sociale, l'État, bref l'univers entier, sauf le parleur".

Voilà une bien belle reformulation, malgré l'anachronisme, des propos de ce que E. Benveniste (1966 : 251) appelait la *non-personne*, celle qui n'intervient pas dans le dialogue et donc souvent ceux dont on parle mais dont la référence n'est pas fixe.





Il faut voir que la définition ordinaire des pronoms personnels comme contenant les trois termes *je, tu, il*, y abolit justement la notion de « personne ». Celle-ci est propre seulement à *je/tu*, et fait défaut dans *il*.

Cela dit, comme le signalent N. A. Niedzielski et D. Preston (2003 : 111), la maîtrise des concepts reliés aux différentes unités grammaticales n'est pas toujours aussi bien partagée :

Par exemple, les unités *can* et *could*, qui portent manifestement une certaine charge référentielle, font partie d'un système pragmatique de politesse [...]; les auxiliaires au passé, par exemple *could, would*, sont plus « polis » que les formes comme *can* et *will*. Les locuteurs d'anglais natifs, qui appliquent le système et savent même placer les formes de façon appropriée sur « l'échelle de politesse », ne sont généralement pas, cependant, conscients de l'opposition pragmatique.

Ces degrés de politesse reliés aux *auxiliaires modaux* ne seraient donc pas maîtrisés comme P. Daninos maniait non seulement l'emploi de *ils* mais encore la faculté à définir ce pronom. Il est intéressant de noter encore que certains locuteurs peuvent parfois être tentés de renier une distinction grammaticale qu'ils n'utilisent pas. C'est le cas à propos de la distinction *who/whom* en anglais, dont un locuteur n'hésitait pas à affirmer : « il s'agit de quelque chose dont les Américains se fichent ». Mais d'autres, ce qui tend à montrer que les locuteurs attribuent bien des degrés de formalisme aux diverses locutions, réagissent de la sorte à l'emploi de *whom* : « Qui se montre si formel par ici ? ».

On devine donc, en prolongement de notre étude sur les articles, qu'il serait intéressant de voir si les locuteurs non-linguistes mais avertis, ressentent l'opposition *défini/indéfini*. Ainsi que N. A. Niedzielski et D. Preston mettent en garde leur lecteur (2003 : viii), il ne s'agit pas de recueillir les opinions « d'individus rustiques, ignorants, incultes, arriérés, primitifs, des groupes minoritaires, isolés, marginalisés, ou de statut inférieur ». Au contraire, il pourrait se révéler fructueux de vérifier si des locuteurs avancés perçoivent l'existence du mécanisme  $1 \times n = t$  de M. Wilmet. Le cas échéant, faudra-t-il avaliser la théorie ? Dans le cas inverse, l'infirmier ?



## Articles et linguistique « folk »

Nous avons d'abord fait une recherche approfondie sur Internet pour savoir si la question du système des articles avait été abordée sur les divers forums des sites qui traitent de grammaire. Comme nous le voyons ci-dessous, les sujets abordés touchent de près notre problématique. Nous pourrions tout d'abord évoquer le questionnement d'un locuteur sur la bonne détermination à fournir à un groupe nominal bien précis, dans un contexte tout aussi précis. Nous coupons par souci d'économie les remarques qui allongent inutilement les débats et corrigeons les fautes de frappe :

102

-- *ABC de la langue française*

\* Question : Quelle serait la bonne formulation entre ces deux : La mère a dû subir une intervention chirurgicale au lieu de l'accouchement naturel / au lieu d'un accouchement naturel.

\* Réponses intéressant notre propos :

1) Il me semble qu'un article indéfini dans la principale appelle un autre article indéfini. Cette phrase, La mère a dû subir une intervention chirurgicale au lieu de l'accouchement naturel, pourrait avoir un aspect ambigu, la mère, rentrée à l'hôpital pour accoucher a finalement subi une exérèse de rate.

2) Le seul qui ait apporté une réponse (et, selon moi, la bonne) à la question d'O. est Z. : Il me semble qu'un article indéfini dans la principale appelle un autre article indéfini. En l'occurrence, quand on introduit dans une phrase deux éléments de comparaison, explicites ou implicites, grammaticaux ou sémantiques, on doit toujours les associer à des déterminants de même nature.

Cette règle selon laquelle les articles devraient être identiques quand il s'agit d'une comparaison, pour farfelue qu'elle soit, renseigne néanmoins sur les représentations que peuvent se faire les locuteurs d'une situation linguistique sans explication. En effet, l'effet forum veut que tout problème ait une solution, quitte à y apporter une règle *ad hoc*. Toutefois, ici, les locuteurs sentent bien qu'il est préférable d'employer l'article



indéfini : si l'on écarte la règle évoquée<sup>21</sup>, il convient alors de noter que « accouchement naturel », s'il n'en a jamais été question auparavant, semble devoir exprimer une extensivité partitive. Dans le cas inverse, on voit mal ce que l'entité désignée par une extensivité extensive ; une méthode qui engloberait *tous* les accouchements naturels ?

D'autres questions se rapportant plus ou moins à notre raisonnement ont été posées par ailleurs. Mais, devant le faible nombre de réponses, nous avons préféré lancer notre propre sujet sur deux forums différents. La question posée était la suivante :

-- *Études littéraires et Forum CRPE, PE2, Professeurs des écoles*

\* Question : J'aurais voulu savoir si certains parmi vous ressentent la différence (y en a-t-il une pour vous ?) entre la phrase avec article défini et celle avec article indéfini.

- Le soldat américain résiste à la pression.

- Un soldat américain résiste à la pression. Comment expliquer ceci de même ?

- Un chat dort vingt heures par jour.

- Le chat dort vingt heures par jour.

Ensuite, les deux suivantes sont-elles également valables ? Quelle est la différence ?

- Je me suis cassé une jambe.

- Je me suis cassé la jambe.

Enfin, que penser de :

- Passe-moi la clé de 12.

- Passe-moi une clé de 12.

Nous avons aussi consulté une vingtaine de locuteurs non-linguistes, tous titulaires d'une licence au minimum en sciences humaines. Avant de présenter quelques réponses obtenues, disons d'emblée que le bilan est édifiant : alors que l'on s'attendait, pour la première paire d'énoncés (concernant le soldat américain), à voir évoquée l'intuition de l'opposition entre une définition interne de la classe lors de l'emploi

21 Puisqu'on pourrait très bien dire « la mère a dû subir une intervention chirurgicale au lieu de l'accouchement naturel dont elle rêvait ».



de l'article indéfini et une définition externe quand on emploie l'article défini, rien de tout cela n'a été esquissé dans les réponses. C'est plutôt, mis à part quelques exceptions, le fait qu'il puisse s'agir d'un soldat en particulier ou dont il a déjà été question qui a été évoquée pour l'emploi de l'article défini. Citons quelques remarques :

Pour moi, il y a une grande différence; voilà pourquoi on utilise des mots bien précis. Ainsi dans le premier exemple, il s'agit d'un soldat bien défini, il est « spécifié ». On parle d'un soldat qui a été au préalable défini... Quant au deuxième exemple, c'est général ; on accorde moins d'importance à ce soldat !

104 Ou encore :

La 1<sup>ère</sup> phrase fait référence pour moi à une personne que l'on connaît, probablement déjà citée dans le texte. On peut considérer que c'est une information complémentaire sur le sujet si préalablement on avait écrit son prénom / nom. La deuxième phrase fait référence à quelque chose de plus global qui voudrait dire : « tous les soldats américains résistent à la pression » !

Dans le meilleur des cas, la commutabilité est perçue comme non-différenciatrice, ce qui, étrangement, ne semble pas problématique pour les locuteurs qui avancent ce point de vue : aux yeux d'un linguiste, il serait bien sûr indispensable d'expliquer comment deux articles peuvent signifier parfois la même chose, et d'autres fois autre chose.

Alors je dirais que là, il y a 2 interprétations possibles pour la première phrase : Soit « le soldat » implique une généralité (comme « tout soldat »), et du coup cette phrase a le même sens que la seconde, soit cette phrase est extraite d'un texte particulier et donc « le soldat » désigne celui dont on parle dans ce texte. Auquel cas le sens n'est plus le même qu'avec la seconde phrase qui elle exprime toujours la généralité.

On retrouve la même idée formulée autrement chez un autre locuteur, toujours sans que cela ne fasse question :

L'article indéfini et l'article défini peuvent avoir une valeur générique. C'est le cas dans le premier exemple : Un/le/tout soldat américain résiste à la pression : pas de différence.

Comme on pouvait s'y attendre, la deuxième paire d'énoncés ne donne pas lieu à des résultats différents. Il semblerait que les exemples suivants aient été perçus plus en conformité avec la théorie de M. Wilmet. Rappelons ce que disait l'auteur (1997 : 137) à propos d'un exemple similaire (« Hector s'est cassé la jambe »).

Précisons bien : *le* ou *la* affirment *d'autorité* l'égalité de l'extensité à l'extension, s'il le faut au mépris du réel, occultant pour des raisons d'économie (exemples 54 à 62 [et donc le nôtre]), de convenance [...], de bonne intelligence [...] et d'expressivité [...], l'extension qui excèderait l'extensité.

En d'autres termes, on peut trouver évident qu'une extensivité partitive se cache sous l'article défini et juger inutile de la mentionner par l'article idoine, l'article indéfini. Pour les locuteurs interrogés, le système des articles dans sa dimension partitive/extensive semble réapparaître et permet de justifier la différence de sens. L'intuition du locuteur suivant rejoint tout à fait les remarques de M. Wilmet.

À mon avis, la première phrase est moins « correcte ». Je l'interprète comme une personne qui a voulu insister sur le fait qu'elle ne s'est cassé qu'une jambe et non les 2! Quant à la 2ème phrase, c'est la phrase qu'on emploie pour dire qu'on s'est cassé la jambe. On n'a pas besoin de savoir quelle jambe mais seulement quelle partie du corps.

Pour d'autres, l'opposition systémique est tellement consciente pour ce locuteur qu'il en vient à considérer l'exemple donné par M. Wilmet comme agrammatical.

Ici les deux phrases ont effectivement un sens différent : Je me suis cassé une jambe implique qu'on ne sait pas quelle jambe est cassée, l'une des 2 mais laquelle. Dans la 2nde phrase, je dirai que la phrase n'est pas « correcte » car elle implique que la personne qui la prononce n'a qu'une

seule jambe, (ou bien la phrase est extraite d'un récit ou d'une situation particulière, qui précise de quelle jambe on parle : si le narrateur se tient une jambe par exemple, on sait que « la » désigne celle qu'il se tient.

Cette remarque concernant la grammaticalité de l'énoncé « je me suis cassé la jambe » est, reconnaissons-le, très étonnante puisque celui-ci est clairement attesté. Pourtant, un second locuteur abonde dans le même sens :

Pour moi, la seconde phrase est incorrecte en français ou pas assez précise. Il aurait fallu écrire « je me suis cassé(e) la jambe droite ».

106

On peut alors se demander s'il ne s'agit pas là d'un « effet questionnaire » : les locuteurs tendraient alors à sur-interpréter ou à surestimer la force du système d'opposition sous-entendu par les paires d'énoncés. Car on imagine mal ces deux derniers locuteurs en corriger un autre, natif ou non, qui dirait « je me suis cassé la jambe ». Mais l'essentiel ici est bien que l'opposition partitif/extensif est retenue.

Reste le cas de l'exemple concernant « la clé de 12 », reprenant l'idée de « Passe-moi le marteau » de M. Wilmet, qui mettait en évidence le fonctionnement déictique de l'article, plus précisément en référence à la « situation contiguë » comme le dit l'auteur (1997 : 121). La détermination par l'article indéfini laissait entendre qu'il pourrait y avoir plusieurs « clés de 12 », ce que les locuteurs sondés ont fort bien noté.

Passe-moi la clé de 12 (on n'en a qu'une) Passe-moi une clé de 12 (il y en a plusieurs).

1<sup>er</sup> exemple : on est bien précis. On veut la clé de 12 et non la 14 !

2<sup>e</sup> exemple : on veut une clé de 12 parmi toutes celles de 12 (il y en a plusieurs, donc un choix).

Citons encore une remarque qui, bien qu'incongrue, révèle que la même logique est à la fois acquise et mise en œuvre.

Passe-moi une clé de 12 = sonne faux, en principe on n'a qu'une seule clé de 12 dans sa boîte à outils !



Enfin, d'autres glissent plutôt vers une perception d'indétermination dans le cas de l'emploi de l'article indéfini, ce qui permet de voir que cette valeur n'est pas aussi peu pertinente que certains linguistes le pensent.

La première fait référence à une clé de 12 que l'on sait être dans la boîte à outils par exemple et la seconde évoque une possibilité moins certaine qu'il y ait bien une clé de 12 dans la boîte à outils.

### Quels apports ?

En somme, cette brève section de linguistique folk appliquée aux articles semble montrer, à notre grande surprise – avouons-le, le décalage tout à fait considérable entre, d'une part, une théorie linguistique ni juste ni parfaite mais satisfaisante et, d'autre part, le sentiment d'un éventail de non-linguistes lettrés. Tout ceci tend à relativiser l'importance des intuitions de linguistes pour qui, bien souvent, un système se cache sous les emplois à l'insu des locuteurs. Il est bien possible, et même probable, que les locuteurs n'aient pas accès à une partie d'un système qu'ils utilisent sans le savoir. Mais on serait alors en droit d'attendre que leur sentiment laisse entrevoir ce système, laisse deviner au travers d'exemples la justification des théories linguistiques.

Disons donc que la distinction entre les articles définis et indéfinis dans l'optique de déterminer une classe est systématiquement comprise sans conformité aucune avec la théorie de M. Wilmet. La commutabilité n'est même pas toujours perçue comme engendrant des nuances sémantiques, ce qui est un revers certain. Par contre, il semblerait que l'opposition entre extensivité partitive et extensive reçoive, au travers de ce recueil de données, un accueil plus favorable. La distinction des sous-ensembles désignés par « jambe » et « clé de 12 », selon qu'ils sont précédés de l'article défini ou de l'article indéfini, permet de s'en assurer.

Cette dernière remarque permet de sauver l'essentiel des considérations originales qui ont guidé notre rapprochement entre le système des articles en français et les images schématiques. Le nœud de ce système serait donc bien régi par la relation partie-tout.



## IMAGES SCHÉMATIQUES ET DIACHRONIE

Même si nous avons un peu laissé cette dimension de côté jusqu'à présent, nous avons déjà signalé que l'évolution diachronique du signifié des unités lexicales a donné lieu à des théories comme celles qui se rattachent à la *grammaticalisation*. L. Hjelmslev (1972 : 41) ne fait pas non plus l'économie de remarques à ce propos dans son ouvrage sur les *cas* dont nous avons déjà abondamment traité.

Il faut au point de vue de la grammaire générale considérer comme un progrès décisif la théorie établie par POTT (1836.620 sv., 643 sv.), selon laquelle les désinences des cas obliques sont expliquées exclusivement comme d'anciennes prépositions.

108

Si ce sont ici les relations entre parties grammaticales qui sont mises en évidence, nous allons plutôt nous focaliser sur les mouvements à l'intérieur d'une même catégorie. Nous aurions pu choisir pour illustration à notre raisonnement d'autres cas d'évolution sémantique, mais la suivante concerne une *préposition* (parfois adverbe) – ce qui permet de prendre appui sur ce qui a déjà été dit, et fait référence à ce qu'on pourrait appeler un cas exemplaire, parfaitement prototypique en clair. En outre, chose profitable, les auteurs qui le relatent, B. Fagard et W. De Mulder, le font de façon claire et concise dans un article récent (2010) intitulé « *Devant* : Évolution sémantique d'une préposition en français ». L'intérêt de cet article pour notre section réside enfin dans le choix des auteurs (2010 : 193) de faire appel au *localisme* et à l'*embodiment* tout au long de l'article, comme ils l'indiquent en introduction.

Nous nous interrogeons dans cet article sur l'évolution sémantique de la préposition devant en partant de l'hypothèse localiste, selon laquelle le sens évoluerait le plus souvent du concret vers l'abstrait, et plus précisément du domaine spatial vers d'autres domaines dits plus abstraits, comme le domaine temporel.

Cette application, la dernière du chapitre, a donc pour objectif de voir comment d'un glissement de sens s'ensuit une modification de la définition conceptuelle d'une lexie. Nous allons ainsi pouvoir mesurer si une délimitation du concept de « devant » par le biais d'images



schématiques permet de bien cerner la modification en question. Précisons tout d'abord pourquoi « devant » présente un intérêt certain dans cette optique :

Nous nous intéressons au cas de devant, adverbe et préposition du français, dont l'évolution sémantique constitue un parcours intéressant de ce point de vue. Ce morphème paraît suivre parfaitement le chemin prédit par l'hypothèse localiste, avec le passage d'un sens purement spatial à divers sens notionnels, mais il présente une caractéristique au prime abord étonnante : le développement puis la perte d'un emploi temporel.

Si l'on devait résumer les enseignements réunis dans cette étude, on pourrait commencer par dire que la préposition nous vient du latin « ante » ou encore plus loin de l'indo-européen « \*ant- » signifiant « front ». Or « avant » provient plus exactement de « ab » + « ante » quand nous devons « devant » à l'adjonction de « de » au même segment « ante ». C'est ainsi que l'on pourrait suivre B. Fagard et W. De Mulder (2010 : 194) lorsqu'ils affirment qu'« on part d'un objet ou plus précisément d'une partie du corps (le front) pour ensuite désigner une portion d'espace (la chaise est devant la table), avec enfin des emplois figurés : “en présence de” dans *il a comparu devant les juges* ou encore “en raison de” dans *devant ce désastre, il a dû renoncer* ». Pour évoquer la source de cette évolution, disons que les occurrences de « devant » en ancien français se divisent entre emplois adverbiaux et prépositionnels, avec une forte préférence pour ces derniers : dans les deux cas cohabitent des emplois temporels et spatiaux du morphème grammatical. Sur ce point, les auteurs (2010 : 201) affirment :

L'ordre spatial et l'ordre temporel coïncident donc dans ce cas et ils sont tous les deux impliqués dans les mouvements, de sorte qu'on peut s'imaginer que les locuteurs passent imperceptiblement de l'un à l'autre. Bref, les emplois temporels de la préposition pourraient avoir plusieurs origines, ce qui n'est pas surprenant s'il est vrai qu'ils sont dérivés du sens spatial.





On comprend bien que sous cette difficulté se cache la tentation de recourir à la grammaticalisation, ce que B. Fagard et W. De Mulder feront d'ailleurs à quelques reprises : *métonymie* et *métaphore* s'invitent alors dans le raisonnement des auteurs, un peu comme le faisait R. Martin pour établir une typologie des emplois polysémiques (cf. C. Cusimano, 2008 : 57-64).

110

Dans la longue période qui s'étale entre l'ancien français et le français classique, on note ensuite une nette baisse du nombre d'emplois temporels. Ne reste presque plus, dès le français classique, que des emplois spatiaux ou « figurés », ces derniers étant constitués par les types de transferts évoqués ci-dessus. L'évolution vers le français moderne conserve ces deux types d'emplois et l'on aboutit ainsi à la configuration suivante (2010 : 203) :

Dans ses emplois spatiaux en français moderne, *devant* peut introduire un animé ou une chose (tlf-i), et les emplois figurés sont présentés comme des extensions de cet emploi spatial par le tlf-i (qui considère comme vieillis et poétiques, ou régionaux, les emplois temporels du type devant l'été des ans j'en ai touché l'hiver) : « en présence de » (avec un ensemble d'individus, une chose concrète, une institution, un corps juridique) ; « face à, au regard de » ; « du fait de, sous l'influence de qch ».

Comme nous l'avons déjà souligné, les auteurs ne manquent pas de faire référence aux théories *localiste* et de l'*embodiment* pour agrémenter leur propos de considérations théoriques et même souvent typologiques.

La thèse localiste n'est donc confirmée qu'en partie ; c'est plutôt l'hypothèse de l'*embodiment* qu'il faudrait retenir, puisqu'un terme indiquant une notion spatiale s'est développé à partir d'une appellation d'une partie du corps humain. Il s'agit d'ailleurs là d'un phénomène courant.

Toutefois, jamais les images schématiques ne sont évoquées ; or c'est justement par l'intermédiaire de cet outil que nous voudrions essayer de compléter cette étude. M. S. Peña Cervel (2003), en reprenant la liste des images schématiques données par M. Johnson, a essayé de les classer. La plupart se sont ainsi vu ranger dans l'un des trois types que sont :





- I. CONTENEUR (regroupant plein-vide et excès par exemple),
- II. CHEMIN (dont devant-derrrière, verticalité, force, etc.),
- III. PARTIE-TOUT (centre-périphérie, fusion, correspondance, etc.).

Il est bien évident que celle qui pourrait servir nos objectifs est celle que G. Lakoff avait introduite en 1987 en la nommant FRONT-BACK, ce que l'on devrait pouvoir traduire par DEVANT-DERRIERE et relève donc du type CHEMIN. Là encore, il aurait été appréciable qu'une notation particulière régisse l'emploi des types et des sous-types, mais ce n'est pas le cas. Cela n'enlève rien à la justesse de la définition de l'image schématique que M. S. Peña Cervel (2003 : 180) produit.

- a. La source ou le point de départ peuvent être considérés comme DERRIERE.
- b. La destination ou l'arrivée peuvent être dits AVANT.
- c. Une série de points intermédiaires entre la source et la destination font progresser le TR de la source vers l'objectif.
- d. La directionnalité ou l'orientation inhérente font évoluer le TR dans l'espace.

En ce sens, on pourrait même dire qu'il y a identité entre « devant » et une partie de l'image schématique, celle qui marque la fin du chemin effectué par le *trajecteur* jusqu'au *point de repère* (ci-dessous en gras). Rappelons que dans la terminologie propre à la sémantique cognitive, « TR » est l'abréviation correspondant à ang. « trajector », soit l'animé ou l'inanimé engagé sur le chemin (le *trajecteur*), et « LM » à ang. « landmark », c'est-à-dire le *point de référence* pour apprécier la trajectoire. A. Borillo (1998 : 13) procède à un nécessaire éclaircissement terminologique :

Pour décrire cette relation asymétrique que l'on pose entre les éléments d'une situation spatiale, différents termes ont été choisis pour distinguer l'entité à localiser et l'entité de référence. En anglais, plusieurs couples de termes ont été proposés : *trajector/landmark* (Langacker 1986), *themel/reference object* (Jackendoff 1983), *figure/ground* (Talmy 1983). En français, on parle de *corrélat de lieu/lieu* (Boons 1985), de *cible/site* (Vandeloise 1986)





C'est d'ailleurs ce dernier couple que A. Borillo retient. S'ensuit (1998 : 33-34) un développement rondement mené sur les caractéristiques auxquelles obéissent la *cible* (le *sujet* de la relation spatiale selon C. Vandeloise) et le *site* (l'*objet* de la relation spatiale) que nous ne relaterons pas ici, ce qui nous conduirait à une trop longue digression.

En termes d'images schématiques, on pourrait exprimer la relation par le diagramme suivant (Y.-L. Wu, 2009 : 15).

112

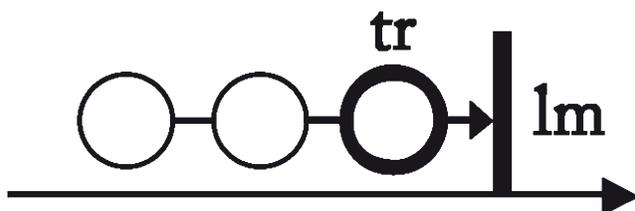


Fig. 31. L'image schématique DEVANT-DERRIÈRE (Yi-Ling Wu)

À y regarder de plus près, cette image schématique, qui semble permettre de rendre compte tant du « devant » spatial que du « devant » temporel<sup>22</sup> de l'ancien français, conduit à l'indifférenciation, ou plus exactement à l'impossibilité de différencier les deux types d'emplois par ce biais : si l'on peut déterminer tous les emplois temporels par la même image schématique que celle utilisée pour les emplois spatiaux, alors cela signifie que les images schématiques servent à définir les concepts à un niveau plus profond, comme le sémème tel que nous l'avons conçu le fait à un niveau sémantique. Les images schématiques sont donc des outils de définition du noyau des concepts, que les inférences contextuelles permettent de compléter. Pour mieux le comprendre, la question du lien entre les deux types d'emplois est une question majeure que n'éludent d'ailleurs pas B. Fagard et W. De Mulder (2010 : 201).

22 Comme dans l'exemple d'emploi adverbial donné par B. Fagard et W. De Mulder (2010 : 197) : « ... si com lo moient li mesage qui *devant* i orent esté « (il chevauche droit vers Carthage) en suivant les messagers qui y étaient déjà allés » (*Enéas* 705, *ibid.* : 239) » ; ou l'exemple d'emploi prépositionnel suivant (*ibid.*, 201) : « A Tintaguel le troverent Vint jorz *devant* nativité « Ils le trouvèrent à Tintagel, vint jours avant la nativité » (Erec 6519, cité par Tobler-Lommatzsch 1853) ».





Dans notre corpus, il n'y a pas d'emploi temporel qui ne soit pas lié à un contexte clairement temporel (voir par exemple les compléments Pentecôte, none, la nativité, trois mois dans les exemples (42) à (45) ci-dessus), ce qui invite à considérer qu'il ne s'agit là que d'inférences contextuelles. D'autre part, cela n'exclut pas que de tels emplois aient existé ; les emplois adverbiaux (donc sans complément) de devant sont clairement temporels.

Ainsi, on peut certes postuler que les emplois temporels sont dérivés des emplois spatiaux, mais la seule image schématique ne permet pas d'en rendre compte. Cela se comprend fort bien si l'on admet que le « devant » temporel équivalait quasiment à « avant » (préposition) ou « auparavant » (adverbe) contemporains. Or l'image schématique donnée plus haut se prêterait sûrement peu ou prou à leur définition. Ce qui change, c'est en fait la *sphère d'application* de l'image schématique, ce que nous avons appelé des *Traits Sémiques d'Application* au niveau sémantique. Nous pourrions le matérialiser de la sorte.

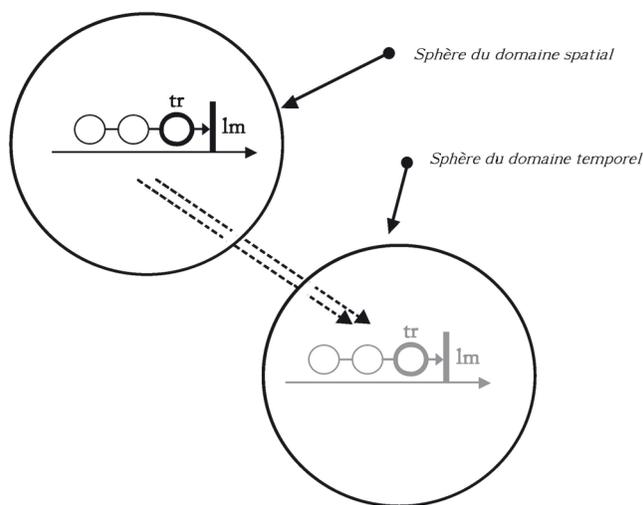


Fig. 32. Transfert d'une image schématique en diachronie (C. Cusimano)

Comme on le devine, on doit concevoir cette représentation comme pourvue d'une certaine souplesse au fil des siècles : en effet, nous avons choisi de laisser en transparence l'image schématique DEVANT-DERRIÈRE





dans la sphère temporelle pour attester de la situation actuelle, dans laquelle « devant », écarté de cette sphère par la concurrence de « avant » en particulier, se trouve relégué dans sa sphère d'origine uniquement. On aurait bien sûr pu ajouter une troisième sphère correspondant au domaine notionnel, mais cela n'aurait fait qu'alourdir la figure sans comporter de réel apport.

Il est intéressant de noter que ce phénomène de transfert du concept de lexies issues de la sphère spatiale vers la sphère temporelle ou notionnelle est très répandu, et ce dans un grand nombre de langues. C'est ce que signalent B. Fagard et W. De Mulder (2010 : 193).

114

Ainsi, Svorou (1994 : 127 sqq.) a trouvé, dans un échantillon de 94 langues, des extensions sémantiques du sens spatial à des sens temporels (« avant », « il y a »...) et notionnels (« en face de, en présence de », « en comparaison de », « avec », « malgré »). Heine et Kuteva (2002) notent quant à eux la grammaticalisation du nom *front* en adposition ou adverbe, signifiant d'une part « avant », en bulgare, turc, mandarin, lingala et kwaïo, et de l'autre « après », en shona et moré.

Après une brève recherche, nous avons pu nous-même le vérifier : ainsi, on peut observer un transfert du domaine spatial en ancien anglais vers le domaine notionnel dans les langues germaniques comme le suédois (cf. L. Ekberg, 2004 : 26).

En Ancien Anglais le sens central de *wiþ* était *grosso modo* celui qu'il a en Anglais Moderne : « contre » (Dekeyser 1990). Le sens originel de *wiþ* (et de ses cognats) en Ancien Anglais était directionnel : « vers » (Onions 1966), ce qui devint oppositionnel dans certains contextes concrets (Traugott 1985 : 518)

a. *wiþ Italia*

Contre l'Italie

b. *Hie gefuhtun wiþ Walum*

Il se sont battus contre les Celtes d'Angleterre et les Gallois.

Cette généralisation des transferts entre dans le cadre des modifications bien connues des linguistes. Si les cerner par le biais des images schématiques apporte une certaine matérialisation de l'essence



conceptuelle des lexies engagées, cette dernière expérimentation a surtout permis de mettre en évidence que la diachronie donne parfois lieu à un changement de sphère d'application dont les théories de l'*embodiment* ou de la grammaticalisation ne peuvent revendiquer la paternité. À l'inverse, cette idée de l'*incarnation* première et originelle des concepts qui donnent naissance aux lexies concentre une bonne part du mérite dû à la sémantique cognitive qui, si elle n'a que partiellement assumé son héritage européen, a du moins remis au goût du jour en l'adaptant au contexte contemporain la théorie localiste et des auteurs comme L. Hjelmslev.



## VISÉE INTERPRÉTATIVE

Refermons donc le chapitre de la sémantique cognitive et de la linguistique folk pour avancer vers les textes et procéder, si l'on peut dire, à des « expériences » de *Sémantique Interprétative*. L'intuition qui nous guide est comparable à celle que nous avons suivie lors des chapitres précédents, si ce n'est que nous allons cette fois nous focaliser sur les isotopies et non plus les lexies.

En effet, alors que les textes sont couramment décrits suivant les grilles de lecture de la *Sémantique Interprétative* de F. Rastier, qui fait désormais autorité parmi les théories de tradition herméneutique, nous voudrions essayer de voir ce qu'il advient des isotopies lors de la comparaison de textes (ou d'extraits) dont celles-ci sont constitutives : disparaissent-elles le texte lu ou produisent-elles parfois un écho dans l'autre, les autres ? Nous nous demandons plus haut si le virtuel ne conditionnait pas l'emploi des lexies. Ici, nous souhaitons nous interroger sur les virtualités qui entourent les textes et, de façon plus originale, le montrer en pratique. La comparaison de deux textes de F. Kafka sera donc l'occasion d'observer une partie de ces virtualités.

## L'ACTIVITÉ INTERPRÉTATIVE

*Le prix payé pour la constitution d'un objet scientifique homogène est beaucoup trop élevé : après l'élimination des variations individuelles, il ne reste que le seul code partagé par tous les membres d'une même communauté.*

C. Hagège, 1985 : 229

Comme le laisse entendre C. Hagège, il est crucial pour le sémanticien de considérer le locuteur dans sa dimension proprement individuelle. Ramené à une science des textes, cela revient à essayer de comprendre



quel est le moteur individuel de l'activité interprétative des locuteurs. Pourquoi existe-t-il tant d'interprétations d'un seul texte ? Ou encore, quels phénomènes internes aux locuteurs unissent selon eux les différentes faces d'une œuvre, d'un discours au sens linguistique ? Ces questions, qui impliquent un palier sémique interprétatif, tout comme celui présent dans l'approche de F. Rastier, conduisent non plus vers une interprétation unique qui ferait fi des différenciations interprétatives potentielles, mais bien vers le lieu, le mobile et l'effet de parcours interprétatifs dissemblables, simplement dus au fait que chaque locuteur est avant tout un être à part. Dans ce sens, l'objectivation des découpages sémiques du linguiste est impossible, puisque l'univers sémantique des locuteurs est sans doute loin d'être uniforme, ce que M. Mahmoudian (1997 : 19) a ponctuellement pointé du doigt :

118

Le sujet parlant manie-t-il avec une égale aisance la signification de diverses unités linguistiques ? La réponse ne fait pas unanimité ; même parmi les linguistes qui répondent négativement à cette question, nombreux sont ceux qui jettent dans la poubelle de la parole, de l'usage ou de la performance ce genre de distinction.

Quant aux parcours interprétatifs, il est probable que pour beaucoup de francophones, le célèbre vers cité par F. Rastier, « L'aube allume la source » ne provoque rien de plus qu'un froncement de sourcils. C'est une partie de la problématique posée dans son mémoire d'habilitation par Y.-M. Visetti (2003), qui met l'accent sur le caractère « actif » de l'interprétation :

On semble assimiler la réception linguistique, qui conditionne cette mémorisation de la langue, à une sorte d'engrammation passive, et l'on paraît méconnaître le caractère toujours actif de l'interprétation – soit une certaine équivalence de l'entendre et du parler (tous deux à la fois passifs et productifs, individuels et collectifs, produits d'un faire ensemble, et non d'une succession d'émissions et de réceptions détentrices chacune de leurs sens).

C'est aussi ce que A. Culioli rappelait sans ménagement à N. Chomsky (2002 : 84) : « il y a des sujets et [que] ces sujets ne sont pas des robots ».





Ainsi, les réseaux isotopiques, définis et produits par la récurrence d'un sème, sont pour le moins subjectifs et n'engagent souvent que le linguiste. Une distinction tend toutefois, en apparence, à dominer le problème : il convient de considérer qu'

une isotopie est une propriété d'un texte, et que les lectures relèvent de « la performance des locuteurs ». Plutôt que d'opposer le caractère objectif d'une isotopie au caractère subjectif d'une lecture, on admet ici qu'une lecture est un texte, qui entretient des rapports privilégiés avec un autre texte, dit texte-source (Rastier, 1987 : 105-106).

Mais alors on ne comprend pas, dans ce cas, comment il est possible de déterminer les isotopies du texte-source si celles-ci ne sont pas le fruit d'une lecture. En clair, le réseau d'isotopies du texte-source semble inaccessible sans la lecture. Il y a donc sans doute dans cette citation un amalgame assumé entre, d'une part, ce qui permet de considérer les isotopies comme objectives, et, d'autre part, ce que R. Jakobson a nommé la *littérarité*, ou pour le dire simplement, les traits qui portent à attribuer à un texte le statut de texte littéraire. À l'inverse, par cet amalgame, F. Rastier ne visait sûrement pas à réduire la fameuse distinction entre *le sens voulu par l'auteur* et *le sens perçu par l'interprète*. Il ne fait aucun doute, pour un sémanticien moderne, que le premier reste indéchiffrable dans sa totalité et que nous devons toujours nous contenter, au mieux, d'excellentes interprétations. Cette idée n'est d'ailleurs pas neuve. Comme le dit fort bien C. Chollier (58), « a) le sens « original » d'un texte n'est pas à notre portée (thèse radicale de l'historicité que, selon Hirsch, Gadamer hérite de Heidegger) ». « À notre portée » que reste-t-il justement ? « Une interprétation valide », nous dit C. Chollier, basée sur un relevé valide des réseaux isotopiques qui balisent un texte.

Mais cela n'est bien sûr pas tout : dans ce chapitre expérimental, nous voudrions observer comment la lecture, cette activité interprétative active et individuelle, est aussi l'occasion de dépasser les isotopies réellement présentes dans le texte étudié. Nous voulons donc esquisser comment, pour les locuteurs, tout texte est susceptible de s'entourer de virtualités en fonction de lectures de textes proches et comparables déjà effectuées.





## DEUX DESCRIPTIONS TIRÉES DE *L'AMÉRIQUE* DE F. KAFKA

Pour notre démonstration, nous avons choisi de nous limiter provisoirement à *L'Amérique*<sup>1</sup> (*Amerika* en allemand) de F. Kafka, et d'isoler dans cette œuvre quelques scènes, ou plutôt deux descriptions qui, il nous semble, en même temps qu'elles se font écho l'une à l'autre, sont symptomatiques de l'ensemble du roman. En se répondant de la sorte, ces scènes offrent l'occasion de mesurer la force de la lecture d'un texte sur la lecture d'un autre.

120

Il s'agit ici de scènes « de balcon », balcons sur lesquels Karl Rossman se trouve souvent pris au piège dans le roman : comme le dit M. Moser-Verrey (1992 : 191), « faute de pouvoir toujours s'échapper, Karl recherche les lieux qui permettent à son regard de vagabonder. Il aime tourner ses regards vers ailleurs. Sa place préférée est près de la fenêtre ou sur le balcon ».

Nous ne présenterons pas plus l'ouvrage, ce que d'autres<sup>2</sup> ont fait mieux que nous ne le pouvons. Mais ces deux extraits seront l'occasion de creuser, de manière pratique, ce type d'approche de tradition herméneutique. Du point de vue argumentatif, l'exposé sera plutôt énumératif et nous proposons de voir nos commentaires sur cette série de deux extraits comme une expérience à mener sur chaque lecteur qui parcourt ces lignes.

### Sur le balcon de l'oncle à New York

La première description choisie est donnée à voir à travers les yeux de Karl Rossman, posté au balcon de la maison de son oncle qui l'a généreusement accueilli chez lui (aussi curieusement qu'il l'en chassera) dès son arrivée à New York. Karl, à qui son oncle conseille de rester au calme et dans une oisiveté presque totale pour quelque temps, se tient donc sur le petit balcon de sa chambre et observe l'agitation en contrebas. Ce n'est pas la première fois dans le roman que Karl se trouve plus ou moins captif puisque, lors du débarquement du bateau qui l'emmenait d'Allemagne vers les États-Unis, le chauffeur de la salle des machines l'avait déjà retenu quelque temps dans sa cabine. Cette fois-ci, il s'agit

1 Traduction de A. Vialatte.

2 Cf. Y. Gilli (1984).





d'un balcon. Nombreux sont les auteurs qui ont noté l'importance de ces scènes dans le roman, comme C. Steiner (1977 : 459) :

La description que fait Kafka de la circulation automobile américaine est bien plus qu'une représentation précise des choses à venir. Il s'agit d'une vision prophétique du monde moderne mécanisé, d'autant plus remarquable que Kafka a écrit dans sa ville natale de Prague dès 1912.

Cette scène en particulier a inspiré d'autres critiques dont fait partie J. Sudaka-Bénazéraf (2000 : 110-112), mais la concision de son analyse semble pouvoir être avantageusement complétée.

Un étroit balcon longeait toute la pièce. Mais ce qui eût constitué dans la ville natale de Karl le plus haut des postes d'observation ne permettait guère plus ici que de dominer une rue qui, fuyant en droite ligne entre deux rangées de maisons coupées à la hache, allait se perdre dans un lointain où surgissaient formidablement, du sein d'une épaisse vapeur, les formes d'une cathédrale. Et, le matin comme le soir, et dans les rêves de la nuit, cette rue était le théâtre d'une circulation fiévreuse qui, vue d'en haut, se présentait comme un mélange inextricable de silhouettes déformées et de toits de voitures de toutes sortes, mélange compliqué sans cesse d'une infinité de nouveaux afflux, et d'où s'élevait un autre amalgame, encore plus forcené que lui, de vacarme, de poussière et de bruits répercutés, le tout happé, saisi, violé, par une lumière puissante qui, dispersée, emportée, ramenée à une vitesse vertigineuse par le tourbillon des objets, formait au-dessus de la rue, pour le spectateur ébloui, comme une épaisse croûte de verre qu'un poing brutal eût fracassée à chaque instant.

F. Kafka, 1946, *L'Amérique*, p. 54.

Il y a bien sûr quantité de choses à consigner dans cette prenante description dont l'analyse pourrait prendre sa source dans cette remarque selon laquelle « pour le lecteur, les images refusent de se fixer, et pour Karl, elles sont tout simplement incompréhensibles » (K. Payne, 1997 : 32). Comme il se doit, nous nous contenterons de remarques sémantiques, et même sémiques uniquement.

Tout d'abord, il convient de noter l'importance des fonds sémantiques constitués par les isotopies génériques qui semblent être au nombre de trois :



- I. Le caractère /urbain/de la scène ne devrait échapper à aucun lecteur.  
 II. Cette urbanité est présentée sous un aspect géométrique. L’/ordre/ est ici une composante essentielle du début de la description.  
 III. La /hauteur/ depuis laquelle est observée le spectacle est sans nul doute une des composantes importantes de la description que fait Kafka de cette rue New Yorkaise, puisque c’est notamment ainsi que Karl peut apercevoir les « toits des voitures ». Pas moins de cinq lexèmes ou syntagmes permettent de l’attester.
- Nous pouvons considérer que ces trois réseaux isotopiques sont conjoints : selon F. Rastier (1987 : 115), ils forment alors un *faisceau d’isotopies*, soit « un type de poly-isotopie ». Le tableau suivant illustre et synthétise cette hypothèse.

UNITÉS SÉMANTIQUES	Isotopies génériques		
	/URBAIN/	/GEOMETRIE, ORDRE/	/HAUTEUR/
« étroit »		+	
« balcon »		+	+
« ville »	+		
« postes d’observation »			+
« dominer »			+
« droite ligne »		+	
« rangées »		+	
« maisons »	+		
« coupées à la hache »		+	
« formes »		+	
« rue »	+		
« cathédrale »	+	+	
« vue d’en haut »			+
« toits de voitures »			+
« rue » <sup>2</sup>	+		

Fig. 33. Tableau des isotopies génériques (balcon de New York)

Il faut ajouter à cela que des éléments de formes sémantiques se détachent dans ce texte, des *isotopies spécifiques* par conséquent, qui se trouvent là encore sûrement en conjonction l’une avec l’autre. On pourrait choisir de les présenter dans cet ordre.

- (1) Un fort /tumulte/ envahit le spectateur de la scène urbaine.
- (2) De même qu’un /mouvement/ excessif.

- (3) Des éclairs de /violence/ viennent même emplir la rue.  
 (4) Tout ceci conduit très vite à l'/indistinction/.

Le cadre temporel de cette agitation est fixé par une cinquième isotopie spécifique /itératif/ qui indexe les lexies du tableau ci-dessous, ce qui fait dire à J. Sudaka-Bénazéraf (2000 : 111) que « le spectacle ininterrompu de la rue postule un temps illimité de regard » :

UNITÉS SÉMANTIQUES	Isotopie spécifique : /ITERATIF/
« matin »	+
« soir »	+
« nuit »	+
« sans cesse »	+
« nouveaux »	+

Fig. 34. Tableau d'une isotopie spécifique (balcon de New York)

Quant aux réseaux dont nous avons parlé plus haut, ils sont attestés par les lexèmes ou syntagmes suivants.

UNITÉS SÉMANTIQUES	Isotopies spécifiques			
	/TUMULTE/	/MOUVEMENT/	/VIOLENCE/	/INDISTINCTION/
« circulation fiévreuse »	+	+		+
« forcené »			+	
« vacarme »	+			
« bruits répercutés »	+			
« épaisse vapeur »				+
« mélange inextricable »				+
« silhouettes déformées »				+
« sans cesse compliqué »				+
« amalgame »				+
« poussière »				+
« lumière puissante »		+		
« surgissaient formidablement »		+		
« afflux »		+		
« happé, saisi, violé »		+	+	
« dispersée, emportée, ramenée »		+		
« tourbillon »		+		
« vitesse vertigineuse »		+		
« poing brutal »			+	
« fracassée »		+	+	

Fig. 35. Tableau des isotopies spécifiques (balcon de New York)





de cette croûte de verre et l'altération des détails. J. Sudaka-Bénazéraf (2001 : 20) ne dit pas autre chose à propos de la première scène du roman, avant de généraliser son propos :

Le héros de l'Amérique, Karl Rossman, renaît au monde par l'acuité de ses yeux. Le roman s'ouvre et se clôt par un acte de regard, par une montée de la perception visuelle.

Le ville de New York, paradigmatique de toutes les modernités urbaines, déploie pour lui des réseaux de lignes sur lesquelles il se déplace, multiplie des cadrages frontaux, latéraux, obliques, des surfaces atomisées par des effets ondulatoires de la lumière que son regard embrasse avidement par les fenêtres et les balcons.

Nous allons à présent mettre en rapport cette scène avec une autre scène de balcon située plus loin dans le texte.

#### **Sur le balcon de Brunelda**

Lors de la seconde description, Karl se trouve aussi sur un balcon, mais sa situation est beaucoup moins reluisante que lorsqu'il était sur celui de son oncle. Il vient de perdre son emploi de groom à l'hôtel Continental à cause de Robinson et vient d'échapper de justesse à la police, sauvé par Delamarche qui, à la demande de la propriétaire de l'appartement, Brunelda, a installé Karl sur le balcon. Il y est d'ailleurs désormais pris au piège, comme Robinson qui fait office de servent du couple Delamarche-Brunelda.

Le simple fait que cette scène se déroule une nouvelle fois sur un balcon a de quoi interpeller : il est rare qu'un personnage principal de roman soit souvent prisonnier dans ce type de lieux. De plus, les balcons ne sont qu'une partie des pièges dans lesquels tombe Karl. Nous avons déjà dit qu'une cabine de mécanicien de bateau, une chambre aussi, font l'affaire tout au long du roman.

Karl se leva, s'appuya sur la grille et regarda en bas dans la rue. La lune était déjà montée, mais sa lumière n'avait pas encore atteint les dernières profondeurs de cette artère. La rue, si vide dans le jour, était maintenant pleine de monde, surtout devant les portes; et tous ces gens



se remuaient avec une lenteur pesante ; les manches de chemise des hommes et les robes claires des femmes se détachaient légèrement de l'ombre, personne ne portait de chapeau. Tous les balcons des environs étaient occupés par les familles qui se réunissaient sous la lampe autour d'une petite table ou s'alignaient sur des fauteuils, suivant la grandeur du balcon ; les moins heureux passaient la tête par la porte. Les hommes étalaient leurs jambes, les pieds entre les montants de la grille, et lisaient des journaux qui tombaient jusqu'au sol, à moins qu'ils ne jouassent aux cartes, muettement pour des observateurs lointains, mais en frappant de grands coups sur la table ; les femmes avaient leur plein giron de couture à faire et ne perdaient que rarement un bref regard sur leur entourage ou sur la rue. Une blonde fragile, sur le balcon voisin, ne cessait de bâiller en renversant les yeux et en portant à sa bouche la pièce de lingerie qu'elle était en train de repriser; jusque sur les plus petits balcons les enfants se couraient après, ce qui importunait beaucoup les parents. Dans bien des chambres, on avait installé des gramophones qui débitaient des romances ou des morceaux d'orchestre; on ne s'occupait pas beaucoup de cette musique, mais de temps en temps le père de famille faisait un signe et quelqu'un se hâtait d'entrer dans la pièce pour changer le disque. À nombre de fenêtres on voyait des couples complètement immobiles; juste en face de Karl l'un se tenait debout : le jeune homme avait passé son bras autour de la jeune fille et lui pressait la poitrine de la main.

Kafka, 1946, *L'Amérique*, p. 275-276

Cette scène paraît inimaginable : on a du mal à croire que l'on puisse réellement distinguer ces gens tels qu'ils sont et exactement comme ils vivent. Et pourtant, nous voici plongés avec une grande précision dans la vie des habitants d'une ville : comme le note Y. Gilli (1984 : 312),

Parfois le regard de Karl est attiré par des gens, des objets ou des faits entrevus rapidement, ou même par un détail. Il note à plusieurs reprises les occupations des locataires de l'immeuble sur les balcons, la lecture des journaux, les jeux de cartes, les travaux de couture et les activités pendant la campagne électorale [...]. Il observe avec attention la

campagne électorale et les gestes de l'étudiants Josef Mendel qui tourne les pages d'un livre, prend des notes, etc.

Ainsi, les isotopies génériques /humain/(macrogénérique) et /parties du corps/ indexent un nombre important de lexèmes. On pourrait encore noter que les/vêtements/ s'y rapportant jouent dans une moindre mesure un rôle dans le déploiement générique, qui ne serait toutefois pas complet si l'on omettait la place fondamentale des /parties de maison/. Avec un réalisme étonnant, Kafka donne clairement à voir ici la face humaine de la ville : les balcons s'animent et des personnes de tous âges en sont les acteurs. C'est comme si toute l'humanité citadine était représentée ; être au balcon prend alors tout son sens. Pendant un moment, on oublierait presque que Karl y est prisonnier. En est-il d'ailleurs parfaitement conscient ?

Le tableau suivant détaille ces remarques :

UNITÉS SÉMANTIQUES	Isotopies génériques			
	/HUMAIN/	/PARTIES DU CORPS/	/VÊTEMENTS/	/PARTIES DE MAISON/
« monde »	+			
« portes »				+
« gens »	+			
« chemise »			+	
« hommes »	+			
« robes »			+	
« femmes »	+			
« chapeau »			+	
« balcons »				+
« familles »	+			
« lampe »				+
« table »				+
« fauteuils »				+
« tête »		+		
« jambes »		+		
« pieds »		+		
« grille »				+
« blonde »	+			
« yeux »		+		
« bouche »		+		
« enfants »	+			

UNITÉS SÉMANTIQUES	Isotopies génériques			
	/HUMAIN/	/PARTIES DU CORPS/	/VETEMENTS/	/PARTIES DE MAISON/
« parents »	+			
« chambres »				+
« père de famille »	+			
« pièce »				+
« fenêtres »				+
« couples »	+			
« jeune homme »	+			
« bras »		+		
« jeune fille »	+			
« poitrine »	+			
« main »		+		

Fig. 37. Tableau des isotopies génériques (balcon de Brunelda)

128

Quand et comment toute cette humanité des balcons des villes (dont Karl ne participe pas vraiment puisque aucune autre personne à son balcon, Robinson mis à part, n'est captif comme lui-même) s'anime-t-elle ? Le cadre temporel semble être la fin de journée, la lune étant déjà montée. Il fait sans doute encore chaud.

L'activité des gens, conditionnée par ces deux facteurs et combinée au fait qu'il est difficilement envisageable de s'agiter frénétiquement sur un balcon, se déroule au ralenti, ce que Y. Gilli (1984 : 313) attribue au fait que « le narrateur aperçoit [...] les objets et les personnages au fur et à mesure que son personnage principal lui-même les voit et les détails sont ceux sur lesquels s'attache le regard de Karl qui en est frappé ». De plus, personne ne s'occupe de ce que fait le voisin et vit simplement le moment présent. Cela semble assez naturel, bien que machinal. Karl, lui, dans une passivité totale, observe simplement et n'est pas victime de quelque hallucination que ce soit. Contrairement à la scène du balcon de New York, il distingue tous les éléments, qui restent repérables. Aucune angoisse ne répond à celle de la première description. Dans les deux cas, Karl n'est pas « individu » au sens propre mais simple spectateur.

Deux isotopies spécifiques sont clairement attestées dans cet extrait : le /ralentissement/ de toute activité et l'/indifférence/aux activités d'autrui et à toute activité autre que la sienne.

UNITÉS SÉMANTIQUES	Isotopies spécifiques	
	/RALENTISSEMENT/	/INDIFFERENCE/
« lenteur pesante »	+	
« se détachaient légèrement »	+	
« se réunissaient »	+	
« s'alignaient »	+	
« étalaient leurs jambes »	+	
« lisaient »		+
« avaient leur plein giron de couture »		+
« ne perdaient que rarement un regard »		+
« bâillaient »	+	
« reprisaient »		+
« débitaient »	+	
« on ne s'occupait pas beaucoup »		+
« complètement immobiles »	+	
« se tenait debout »	+	

Fig. 38. Tableau des isotopies spécifiques (balcon de Brunelda)

Ramené à la situation de Karl, le décalage est frappant : il se trouve aux côtés de Robinson sur le balcon, ce qu'il n'a pas choisi. Alors que lui est pris dans une situation inconfortable et inextricable, les autres sont en famille, en couple, et ne prêtent pas plus attention à la vie des autres qu'au sort de Karl. Quant au rapport entretenu par l'ensemble des isotopies, ce n'est de toute évidence pas un rapport de successivité comme dans l'extrait précédent : il n'y a pas à proprement parler plusieurs temps dans la description mais les isotopies sont entremêlées.

#### TERME MARQUÉ ET TERME NON-MARQUÉ

À contraster les deux extraits, nous avons donc d'un côté une scène de mobilité fiévreuse et de l'autre, une scène plutôt immobile ; dans le premier cas, une indistinction des choses *marquée* (au sens logique) et dans le second, une netteté de vision *non-marquée*. Ce qu'il est intéressant de noter alors, c'est que la comparaison de textes – comparables faut-il ajouter, met en évidence une combinatoire isotopique : aurait-on noté, dans le second texte, l'importance du fait que Karl distingue les choses nettement si, dans le premier, ce même héros n'était pas ébloui ? En d'autres mots, le terme sémantiquement



marqué attire l'attention, par opposition, sur un terme non-marqué et quasi-invisible sans le premier. Ainsi, nous pouvons formuler l'hypothèse suivante : imaginons que nous soumettions seulement le deuxième texte à des lecteurs, il est probable qu'aucun d'entre eux ne consigne la netteté de la vision de Karl. Par contre, donnons à un autre groupe de lecteurs les deux textes et il est certain que beaucoup y verront, par contraste, cette propriété.

130

Aussi pourrait-on dire alors que ce sont bien les points de comparaison que nous possédons, peut-être les plus immédiats, qui conditionnent notre interprétation d'un texte<sup>3</sup>. On pourrait même, en poussant plus avant le raisonnement, dire qu'en un sens LE texte lui-même est un objet flou, puisque l'activité interprétative peut le réorienter : certes les réseaux isotopiques sont donnés, mais chaque parcours active des points de résonance particuliers et produit des textes différents. Ceci, F. Rastier l'a fort bien noté. Par contre, si l'on admet que le texte premier est inaccessible, comme beaucoup le font, on peut alors aller jusqu'à dire que le texte n'existe tout simplement pas pour des lecteurs divers. Car il n'y a pas de *voie d'accès* au texte autre que celle d'un parcours interprétatif étant donné que le texte dit « premier » est littéralement improductible, illisible<sup>4</sup>. De plus, on ne trouvera dans le texte ni *point de départ* ni *point d'arrivée*, puisqu'un parcours n'est pas nécessairement chronologique mais peut seulement l'être, et reste donc variable selon les lecteurs. Si, comme le pense légitimement G. Deleuze, la différence ne s'épuise ni ne se dévoile au cours des inévitables répétitions, alors aucune lecture n'est conformément identique : ramené à un texte, cela signifie que de deux lectures résultent non pas un seul texte, mais plutôt deux textes apparentés.

- 3 Cette remarque pourrait aussi s'appliquer aux lexèmes, comme nous le signalions à propos des analyses lexémiques de B. Pottier. Souvenons-nous que la difficulté rencontrée par l'auteur, en comparant de plus en plus de lexèmes d'un même champ notionnel sémantique, était que de nouveaux sèmes semblaient surgir, complexifiant la combinatoire sémique. La solution était alors d'introduire dans l'analyse, en plus des valeurs positive et négative, l'absence de sème ou, pour le dire autrement, l'indifférence au sème en question (C. Cusimano, 2008 : 36-39).
- 4 Comme le dit F. Rastier (1987 : 220), « l'intensionnalité du sujet énonçant (sinon ce sujet lui-même) se réduit pour nous à une conjecture invérifiable ».





Que dit la sémantique des corpus ? Que le texte est consolidé par les autres textes dans son *genre*, lui-même relié à un *discours* et, en quelque sorte, qu'à quelque chose près, le texte suffisamment mis en contraste est une unité qui va s'emboîter dans des unités plus grandes. Il s'agit de réduire l'éventualité d'erreur interprétative en encerclant le texte. Cette approche a fait ses preuves. Pour notre part, nous voudrions insister sur le fait qu'un texte opère aussi une multitude de résonances individuelles, conditionnées par une multitude de facteurs dont nous n'avons présenté qu'un seul : l'analogie avec un autre extrait. Ainsi, que voit-on ? Que toute particularité sémantique, toute isotopie notamment, est susceptible de s'inviter par une sorte de *dialogisme*<sup>5</sup> au cœur d'un autre parcours textuel que celui dont elle est issue : celle-ci devient alors le terme marqué qui correspond à l'absence « notable » d'une isotopie liée à la première par une relation d'opposition : un terme non marqué en somme. On pourrait donc dire qu'un parcours interprétatif est inévitablement enveloppé de virtuel, comme une multitude d'angles morts qui pointent vers des propriétés sémantiques d'autres textes. La lecture d'un texte est une expérience renouvelée et renouvelable qui ne permet jamais de l'atteindre. On passe par une multitude d'expériences, mais on n'obtient jamais LE texte. Ainsi, nous rejoignons C. Hagège lorsqu'il s'inquiétait du « prix payé pour la constitution d'un objet scientifique homogène » : l'objet scientifique homogène obtenu n'est pas même satisfaisant à tous les égards puisque en sémantique par exemple, on tend souvent à éliminer les virtualités et les variétés interprétatives individuelles. A. Culioli (2005 : 155-156), dans un style imagé, n'hésitait pas à dire de même :

C'est très naturel finalement de se dire que ça bouillonne dans notre tête, qu'il y a du sens qui peu à peu, comme je disais, se « tréfile » ; et puis après, que vous avez le fil qui va à l'oreille d'autrui, et là aussi va, au contraire, donner comme de la levure, bouillonner ; que quelque chose

5 Sur la question de l'*intertextualité*, outre M. Bakhtine (1978), voir entre autres D. Maingueneau (1976) et l'article de R. Barthes paru à l'entrée « Texte (théorie du) » dans *Encyclopédia Universalis* (1968, tome XV).



va se former, et puis que ça va devenir miraculeusement du sens, et en plus harmonieusement ajusté à l'autre bout !

Certes chez cet auteur, c'est le rôle du co-énonciateur qui va être mis en avant, mais l'idée est bien que l'activité interprétative est bien souvent simplifiée en sémantique. Or nous voudrions montrer que le processus interprétatif est sans doute un acte profondément singulier et personnel, en nous appuyant sur un exposé des raisonnements logiques qui le sous-tendent, l'un d'eux en particulier.

132

### L'ABDUCTION EN LINGUISTIQUE

À côté des deux fameux mouvements logiques produits par notre esprit, *induction* et *déduction*, un troisième mérite que l'on s'y attarde un instant, d'autant que son inventeur, ou plutôt, son découvreur, n'est autre que C. S. Peirce, un philosophe bien connu des linguistes pour ses travaux sur le signe.

D'ailleurs, bien que les non-avertis n'y aient guère prêté attention jusqu'à présent, l'*abduction* retient l'attention de tous ceux qui s'intéressent précisément aux idées de ce grand opposant à Descartes que fut Peirce. Certains considèrent que l'exposé de l'abduction constitue même une bonne porte d'entrée vers la pensée de l'auteur. Ainsi, comme le précise G. Deledalle (1990 : 159) :

La meilleure introduction à Peirce, dit Max Fisch (« The range of Peirce's relevance », p. 274), est son étude sur l'abduction qui date de 1907 et qui parut sous le titre « Guessing » dans *The Hound and Horn* en 1929 (vol.2, n° 3).

Le titre « guessing » est, comme nous allons le voir, bien représentatif de la réalité que recouvre la notion.

#### Définition

En effet, « l'abduction suggère une hypothèse ; la déduction en tire diverses conséquences que l'induction met à l'épreuve » (Deledalle, 1990 : 160). Mais cette brève précision ne permet pas de comprendre

en détails de quoi il s'agit, contrairement à cet extrait<sup>6</sup> un peu long que nous mettrons à profit plus loin.

Supposons que j'entre dans une pièce et que j'y trouve un certain nombre de paquets, contenant différentes sortes de haricots. Sur la table il y a une poignée de haricots blancs, et, après quelques recherches, je m'aperçois que l'un des paquets contient seulement des haricots blancs. J'en déduis d'abord une probabilité, ou une supposition juste, que cette poignée provient de ce paquet. Ce genre de déduction produit une *hypothèse*. C'est la déduction d'un cas depuis une règle et un résultat. Nous avons donc —

#### DÉDUCTION.

*Règle.*—Tous les haricots de ce paquet sont blancs.

*Cas.*—Ces haricots proviennent du paquet.

∴*Résultat.*—Ces haricots sont blancs.

#### INDUCTION.

*Cas.*— Ces haricots proviennent du paquet.

*Résultat.*—Ces haricots sont blancs.

∴*Règle.*—Tous les haricots de ce paquet sont blancs.

#### HYPOTHÈSE.

*Règle.*--Tous les haricots de ce paquet sont blancs.

*Résultat.*--Ces haricots sont blancs.

∴*Cas.*--Ces haricots proviennent du paquet ».

Comme le dit J. Chenu (1984 : 25), l'abduction – ici *hypothèse* – « est définie comme l'inférence par laquelle on passe d'un fait surprenant, et inexplicable par les connaissances actuelles et les théories admises, à une hypothèse nouvelle capable d'en rendre compte ».

6 C. S. Peirce, 1878, « Deduction, Induction, and Hypothesis », 2.623.



Essayons de schématiser ce qui vient d'être dit :

DÉDUCTION.

*Loi.* Tous les haricots (H) de ce paquet sont blancs (B)



*Cas.* Poignée = HB

*NB :* Disposant d'une loi, je peux en déduire tous les cas.

INDUCTION.

*Loi.* Tous les haricots (H) de ce paquet sont blancs (B)



*Cas 1.* Poignée = HB ; *Cas 2.* Poignée = HB ; *Cas 3.* Poignée = HB ; *Cas 4.* Poignée = HB...

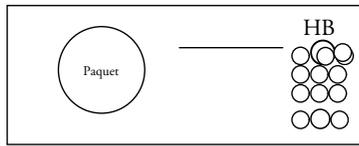
*NB :* À partir d'un nombre de cas identiques, je peux en induire une loi.

ABDUCTION.

*Loi.*  
Tous HB

*Cas.*

Résultat curieux



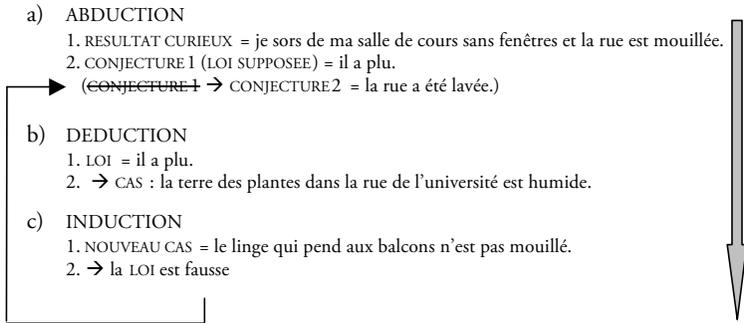
*NB :* Je me trouve devant un résultat curieux. Je fais une conjecture et suppose ainsi une loi selon laquelle ce paquet contient des haricots et que tous les haricots de ce paquet sont blancs puis j'essaie de considérer le résultat que j'ai sous les yeux comme un cas de cette loi. Si tous les haricots de ce paquet sont blancs et si ces haricots viennent de ce paquet, il est naturel que les haricots sur la table soient blancs. En quelque sorte, je fais donc disparaître le résultat curieux.

Fig. 39. Triade déduction – induction – abduction (C. Cusimano)

On comprend bien dès lors que ces trois mouvements logiques, loin de s'opposer, soient complémentaires : ceux-ci peuvent ainsi constituer trois parties d'un seul raisonnement, une *boucle récursive*, comme beaucoup<sup>7</sup> l'ont remarqué, soit une suite abduction – déduction – induction susceptible d'être réitérée tant que la bonne loi n'a pas été trouvée. Nous synthétisons le tout ci-dessous à travers un exemple aussi simple que celui de Peirce, le fameux exemple de la « rue mouillée ».

7 Cf. A. Pellissier-Tanon (2001, 55-66).





NB : Je me trouve devant un résultat curieux. Je fais une conjecture et suppose ainsi une loi selon laquelle « il a plu » et j'explore par déduction les conséquences de cette loi. Or un nouveau cas contraire vient infirmer la loi : je dois donc induire que ma loi est fausse et supposer une nouvelle loi telle que le résultat curieux deviendrait un cas de cette loi, en l'occurrence que « la rue a été lavée ».

Fig. 40. Une boucle réursive (C. Cusimano)

Ce schéma est tout à fait comparable à celui que propose N. Everaert-Desmedt (1990 : 84) qui comporte quatre phases, la différence étant que le nôtre place le résultat curieux et la conjecture dans l'abduction elle-même. De plus, la déduction sert selon l'auteure plutôt à falsifier l'hypothèse qu'à en explorer les conséquences.

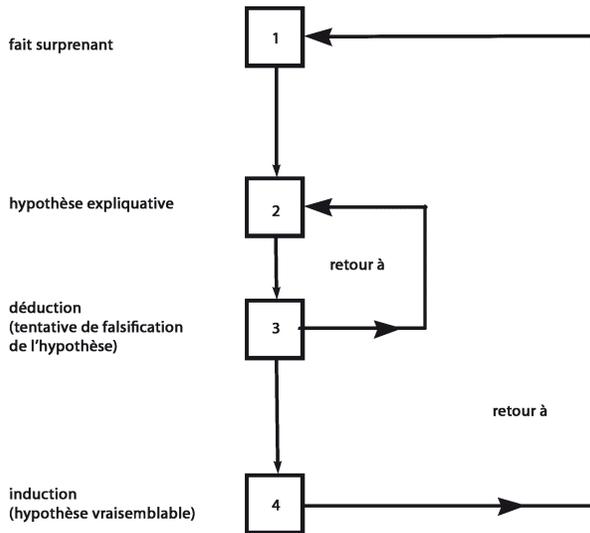


Fig. 41. Le processus abductif (N. Everaert-Desmedt)



Comme on le voit, l'abduction est le raisonnement qui permet de pénétrer une *logique des arguments probables*, et ainsi, de laisser l'esprit en suspens aussi longtemps qu'aucune nouvelle information ne vient infirmer la loi : c'est ce que L. Millet et I. Mourral (1995 : 7) appellent « une conjecture sans force probante, fondée sur une hypothèse tirée de l'expérience ». C'est à la fois le raisonnement scientifique par excellence, la démarche dite *hypothético-déductive*, ce doute méthodique, mais aussi un raisonnement que tout un chacun effectue chaque jour au cours de diverses activités.

Comment le texte s'individualise-t-il ?

136

Or, nous faisons ici l'hypothèse que le processus interprétatif textuel est d'une certaine manière lié à l'abduction, une abduction soudaine qui correspondrait à un angle de lecture ponctuellement adopté. Lorsque nous lisons, lorsque nous avons fini de lire, il est probable que nous fassions une hypothèse de lecture, prenant pour point de départ le texte comme résultat curieux. En effet, on pourrait penser que tout extrait, tout ouvrage ou sélection se présentent à soi comme des objets de prime abord surprenants et qu'il convient – inévitable nécessité, comme nous l'avons vu – d'appréhender sous un angle propre. Comment le texte s'individualise-t-il ? Justement par une hypothèse de lecture, basée sur cette « expérience » dont parlaient L. Millet et I. Mourral, nécessairement personnelle, qui implique donc un facteur individuel capital dans tout procédé abductif.

À la lecture d'un extrait par exemple, le lecteur doit y trouver un « sens » : il tente alors de formuler une orientation interprétative telle que le texte, résultat curieux, ne soit plus surprenant mais au contraire un cas de cet angle d'approche supposé. Prenons le deuxième texte de Kafka donné *supra*, après lecture du premier : celui-ci se présente bien comme un objet surprenant et la perspective de lecture qui se construit ligne après ligne est que la description s'oppose à la première : ainsi, l'on comprend que c'est d'abord par son caractère immobile. L'isotopie spécifique /ralentissement/ vient particulièrement confirmer cette hypothèse ; mais l'on remarque aussi alors, et cette fois-ci sans que ce trait soit marqué par une quelconque isotopie, la netteté de la vision de





Karl, contrairement au premier texte. Tout se passe comme si l'on avait construit une loi qui pourrait être formulée comme suit : le texte 2 est en opposition avec le texte 1. Dès lors, on a tendance à produire des cas de cette loi en série, quand bien même une propriété ne serait pas sémantiquement marquée.

Ce que nous voulons donc montrer, pour le dire encore autrement, est que c'est l'angle de lecture qui fait le texte. Or l'approche d'un texte est nécessairement conditionnée, mais pas seulement par le global, comme tend à le dire la sémantique des corpus : elle l'est aussi par une multitude de virtualités constituées par tout ce qui entre en considération pour le lecteur : ses lectures précédentes (comme nous venons de le voir), des plus récentes aux moins récentes, et toutes ses autres expériences personnelles. C'est ainsi que la plupart des travaux en traductologie aboutissent à l'idée que le traducteur est avant tout un lecteur qui interprète.

#### Validité de l'abduction

Dès lors, comment obtient-on une abduction *valide*, de même que C. Chollier parlait d'interprétation valide ? J. Chenu, citant Peirce (1878, 2.781), donne une grille de trois critères nécessaires et suffisants :

- a) l'abduction est valide si se trouve valide le syllogisme déductif correspondant, obtenu en prenant l'hypothèse comme une prémisse [...]. Plus généralement, de l'hypothèse choisie on doit pouvoir déduire les faits connus.
- b) le choix de l'hypothèse doit être tel qu'il permette à l'abduction de remplir son "contrat", c'est-à-dire d'augmenter nos connaissances, en les rapprochant de plus en plus de la vérité. Cet objectif implique évidemment le troisième critère :
- c) l'hypothèse doit relever du verdict de l'expérience.

Ainsi, il faut, en dernière condition, que l'abduction soit vérifiable « pratiquement », ou plus exactement que ses conséquences le soient. Faisant l'hypothèse que les deux textes de Kafka sont en opposition, il faut donc que des isotopies s'opposent « réellement », ce qui est ici le cas, puisque /ralentissement/ réplique bien à /tumulte/, /mouvement/ et /





violence/ ; la seconde condition est que l'on augmente nos connaissances, ce vers quoi l'on tend en essayant de livrer une interprétation neuve d'un texte ; et l'on répond à la première condition en disant que le syllogisme :

[Prémisse o (facultative) : les textes contiennent des isotopies.]

M-T Prémisse 1 : les textes qui s'opposent (M) opposent des isotopies (T).

t-M Prémisse 2 : les deux textes de Kafka (t) sont des textes qui s'opposent (M).

t-T Conclusion : les deux textes de Kafka (t) opposent des isotopies (T).

138

est *valide*<sup>8</sup> puisqu'il contient trois termes différents : un grand terme *T* (« opposent des isotopies »), un moyen terme *M* (« les textes qui s'opposent ») et un petit terme *t* (« les deux textes de Kafka ») ; en outre, la prémisse 1 (majeure) est bien constituée de *T* et *M*, la prémisse 2 de *t* et *M*, et la proposition de la conclusion met bien en rapport *t* et *T* par le biais du moyen terme *M*.

Mais, du point de vue non plus de la validité de l'abduction mais de sa force, rappelons que dans le cadre des arguments probables, si l'inférence doit être plus qu'un pari, elle est toutefois condamnée à n'être que le plus vraisemblable possible, ce qui sied particulièrement bien au cas de l'interprétation textuelle. Le lecteur donne à lire un nouveau « texte », discutable, réécrit et pourvu de ses virtualités propres. Ceci permet de répondre d'une certaine manière à la fameuse « question » à laquelle, selon H. G. Gadamer (1976 : 216), tout locuteur est renvoyé à la lecture d'un texte.

L'interprétation contient toujours une référence essentielle à la question qui vous est posée. Comprendre un texte veut dire comprendre cette question. Dans cette mesure, le sens d'une proposition est relatif à la question dont il constitue la réponse.

La procédure abductive représente en ce sens à la fois la *question* et une partie de la *réponse*.

8 Faute de place, nous n'énumérerons pas ici tous les critères qui font de ce syllogisme un syllogisme valide, mais seulement quelques-uns, l'essentiel étant ailleurs.



## LA SÉMANTIQUE DES THÈMES

Chose fabuleuse que le *thème* pour un linguiste sémanticien : que l'on souscrive à une tradition fixiste, plutôt sémasiologique ou au contextualisme, empruntant une voie onomasiologique, le thème sémantique survit à sa méthode d'analyse et l'on ne sait dire s'il advient à son approche ou en provient : en effet, peu importe de savoir si le thème résulte de l'accumulation de propriétés sémiques déployées dans un texte à partir d'un lexème tel qu'*ennui* par exemple, démarche qui peut paraître artificielle, ou si c'est le déploiement de ces unités sémiques qui produit le thème, ce que semble penser F. Rastier (1995 : 232) lorsqu'il affirme qu'« un thème est un construit, non un donné » ; dans tous les cas, le thème est là, présent, et rappelle en quelque sorte les sémanticiens à l'unisson. Il n'en va pas de même, bien sûr, lorsqu'il convient d'en donner une définition. Comme le dit fort justement F. Rastier (1995 : 224), « en linguistique, le thème pourrait se définir par diverses voies, selon qu'on privilégie le signe ou le texte, et dans le signe, le signifiant ou le signifié ». Mais nous reviendrons peu sur ces questions, pour des raisons que nous exposerons plus loin.

Bref, en sémantique, les thèmes occupent une place prépondérante dans l'analyse textuelle. Nous limitant toutefois au signifié, nous allons dans un premier temps présenter une approche d'analyse thématique séduisante avant d'essayer de l'appliquer à un thème rétif à l'analyse. Dans cette section encore, l'objectif demeure ainsi l'expérimentation.

## LE THÈME COMME MOLÉCULE SÉMIQUE

Comme nous l'avons laissé entendre, l'essentiel dans cette section n'est pas vraiment pour nous d'explorer, dans un développement énumératif et théorique, tous les enjeux de l'analyse thématique. Tout d'abord, parce



que cela a déjà été fait<sup>1</sup>, et ensuite parce que peu d'entre elles privilégient l'analyse sémique, méthode qui nous semble pourtant opérante dans ce cas.

Pour l'illustrer, prenons un extrait tiré de *Madame Bovary* de G. Flaubert. Selon R. Missire (2007), qui s'appuie ici sur les travaux de F. Rastier (1995 : 227), dans celui-ci le thème de l'*ennui* semble composé des sèmes /itératif/, /imperfectif/, /privation/ et /dysphorique/. De ce thème, nous pouvons observer deux manifestations, l'une *synthétique*, soit le terme lui-même évidemment, et l'autre *discontinue*. Voyons ceci en détails :

140

Après l'ennui [/itératif/, /imperfectif/, /privation/, /dysphorique/] de cette déception [/dysphorique/], son cœur de nouveau [/itératif/] resta [/imperfectif/] vide [/privation/, /dysphorique/], et alors la série [/itératif/] des mêmes [/itératif/] journées recommença [/itératif/]. Elles allaient donc maintenant se suivre [/itératif/] ainsi à la file [/itératif/, /imperfectif/], toujours [/imperfectif/] pareilles [/itératif/], innombrables [/itératif/], et n'apportant rien [/privation/] ! Les autres existences, si plates [/imperfectif/, /privatif/, /dysphorique/] qu'elles fussent, avaient du moins la chance d'un événement.

En quelque sorte, le thème donne lieu à une *explosion sémique*. Le thème est d'abord *annoncé* (manifestation synthétique) puis *dispersé* (manifestation discontinue). F. Rastier effectue alors les précisions suivantes :

Un thème, défini comme molécule sémique, peut recevoir des expressions diverses, par des unités qui vont du morphème au syntagme. Nous les nommerons, pour simplifier, lexicalisations. On peut distinguer des lexicalisations synthétiques qui manifestent au moins deux sèmes, et des lexicalisations analytiques, qui n'en manifestent qu'un.

Il y a dans cette proposition au moins deux choses à retenir. La première est que les thèmes semblent décomposables, sur la base du sens de la lexie en

1 Cf. F. Rastier (1995).





question. Les sèmes sont alors diffusés, et c'est une molécule sémique – soit un agencement de sèmes particulier – qui assure leur cohésion. De fait, cette molécule est représentée par la lexie elle-même : elle en est l'étiquette qui peut être convoquée et ainsi, libérer d'un seul trait son étendue sémique. Dans tous les cas, l'ensemble des sèmes doit être intégralement présent dans le texte. De plus, comme l'isotopie, le thème est susceptible de se matérialiser, de se lexicaliser dans des unités de taille variable.

Le second enseignement réside dans le fait que le thème, selon F. Rastier, est souvent constitué de sèmes spécifiques : cela signifie qu'un thème a de fortes chances d'*animer* du contenu sémantique, plutôt que de constituer un socle sémique. En d'autres termes, le thème devrait plus souvent être perçu comme le moteur sémantique d'un texte. On ne peut s'empêcher de noter à ce point que cette conception est donc tout à fait contraire à celle qui fait d'un thème, en lexicographie, un mot-vedette *immobile*.

En fait, les thèmes opèrent un double mouvement : si l'on ressent tel texte comme relevant d'un thème, ledit texte produit certes le thème mais aussi le subit ; en d'autres termes, un texte, en même temps qu'il met au jour le thème, prend à sa charge et invite à la fois les sèmes du mot-vedette et son histoire. Ainsi, comme nous l'avons dit en introduction, la sémantique se trouve en ce sens unifiée par le thème puisque partir du thème ou y venir ne font que renforcer son existence. Si l'on prend l'extrait de Flaubert cité par R. Missire, on pourrait dire que l'ennui est autant un déploiement de sèmes qu'une mise en perspective d'une série de sèmes, un agencement dont, comme le dirait F. Rastier (1995 : 227), « le mot ennui reste une dénomination commode ». Cette remarque n'est pas sans rappeler la conception bouddhiste de l'être. À la question (*cf. Les Questions de Milinda*) « Comment vous appelle-t-on, Vénérable », Nâgasena ne répond-il pas au roi Milinda :

On m'appelle Nâgasena : c'est ainsi que mes confrères me désignent. Mais, Ô Roi, bien que leurs parents donnent à leurs enfants un nom tel que Nâgasena, Sûrasena, Virasena, Sihasena, c'est là seulement une appellation, une notion vulgaire, une expression courante, un simple nom : il n'y a pas là-dessous d'individu.



*Ce concept de l'in vraisemblable, de l'absurde, devrait être alors développé ;  
car c'est une opinion superficielle de croire que l'absurde n'est pas  
un concept et qu'il héberge indistinctement toutes sortes d'absurda.*

S. Kierkegaard, Papirer XB 79

L'absurde, qui constitue sans doute une étiquette tout aussi commode, peut-il effectuer ce double mouvement ? Peut-il *a priori* donner lieu à un déploiement de sèmes, ou encore, un certain nombre de sèmes peuvent-ils permettre d'inférer ce thème ? Cette question mérite indubitablement réflexion.

142

Encouragé par la citation de S. Kierkegaard ci-dessus, prenons la définition qu'en donne le TLFi pour saisir l'enjeu : « [En parlant d'une manifestation de l'activité humaine : parole, jugement, croyance, comportement, action] Qui est manifestement et immédiatement senti comme contraire à la raison, au sens commun; parfois quasi-synonyme de *impossible* au sens de "qui ne peut ou ne devrait pas exister" ». A. Bouchikhi (2010 : 12) adopte à peu près la même logique définitoire : « en littérature, l'absurde est ce qui échappe à la logique et produit un effet de non-sens ». Contrairement à l'ennui, l'absurde n'est donc pas un sentiment à propos de soi mais plutôt un regard porté sur une chose ; dans son emploi substantif, absurde signifie « ce qui peut être qualifié d'absurde » : encore une fois la propriété d'une chose en d'autres termes. Au niveau sémique, le problème est sérieux : il est en effet probable que dans la plupart des textes, l'on n'assiste pas à la même dispersion sémique par lexicalisations (plus ou moins riches) que dans le cas d'« ennui ». L'absurde pourrait bien n'être représenté que par les éléments qui suscitent le ressenti d'une impossibilité, d'une irréalité et peut-être pas par des lexicalisations. En ce sens, les manifestations de l'absurde ont toutes les chances d'être difficilement saisissables d'un point de vue sémique, et d'être au mieux afférentes.

Il existe bien évidemment de nombreux travaux littéraires et philosophiques qui traitent de la notion d'absurde chez des auteurs aussi divers que A. Camus, E. Ionesco, S. Beckett, G. Pérec ou même S. Kierkegaard mais notre lecteur comprendra aisément qu'il



n'appartient aucunement à une étude de sémantique d'en faire la synthèse. Toutefois, nous ne manquerons pas d'y faire allusion lorsque l'occasion se présentera au cours de notre raisonnement.

Pour notre part, c'est donc un court texte de F. Kafka tiré de *La Muraille de Chine*, un recueil posthume, qui va nous permettre d'éprouver partiellement les hypothèses évoquées plus haut. Il s'agit d'un dialogue entre le personnage principal, tombé malencontreusement dans un buisson, et le garde du jardin public où se trouve le buisson. Ce dialogue, destiné à trouver une issue à la situation, n'arrange rien et au fil des prises de parole, celle-ci se révèle toujours plus inextricable.

#### Le buisson ardent

J'étais tombé dans un inextricable buisson. À grands cris, j'appelai le garde du jardin. Il accourut mais ne put m'atteindre.

- Comment avez-vous pu vous fourrer là-dedans ? cria-t-il. Revenez donc par le même chemin.
- Impossible, lui répondis-je, il n'y a pas de chemin. Je me promenais tranquillement perdu dans mes pensées et tout à coup me voici là ! Comme si le buisson avait poussé autour de moi. Je n'en sors plus, je suis perdu !
- Enfant ! dit le garde. Vous commencez par prendre un chemin défendu, vous entrez dans ce terrible buisson et puis vous vous plaignez ... Vous n'êtes pourtant pas dans une forêt vierge ! C'est ici un jardin public. On vous en tirera.
- Un jardin public ! Mais cet affreux buisson n'est pas à sa place dans un jardin public ... et comment me tirer de là si personne ne peut y entrer ? Si l'on veut essayer, c'est tout de suite. Voici le soir, jamais je ne passerai la nuit dans cet endroit. Je suis déjà tout égratigné, j'ai perdu mon lorgnon ; impossible de le retrouver et, sans lorgnon, je suis presque aveugle !
- Tout cela, c'est très bien, dit le garde, mais il vous faut patienter un peu, il me faut d'abord chercher des ouvriers pour frayer un chemin et, auparavant il me faudra quérir la permission du Directeur. Alors, un peu de patience et de courage, je vous prie !



Ce texte met en évidence un fond sémantique composé de l'isotopie /espace vert/. Comme souvent chez F. Kafka, l'univers de l'/autorité/ est aussi représenté.

UNITÉS SÉMANTIQUES	Isotopies génériques	
	/ESPACE VERT/	/AUTORITÉ/
« buisson » (x 4)	+	
« garde »		+
« jardin »	+	
« défendu »		+
« jardin public »	+	
« permission »		+
'Directeur'		+

144

Fig. 42. Tableau des isotopies génériques (Le buisson ardent)

Une lecture – un peu naïve, comme nous le verrons plus bas – s'appuierait sur ce socle pour construire l'absurde. En effet, parmi d'autres isotopies spécifiques, l'un des éléments frappants de ce texte est à la fois l'/absence d'accès/ au buisson et l'/absence d'issue/, ce qui est en soi déjà absurde. Le /danger/ complète la forme sémantique du texte.

UNITÉS SÉMANTIQUES	Isotopies spécifiques		
	/ABSENCE D'ACCES/	/ABSENCE D'ISSUE/	/DANGER/
« tombé »	+		
« ne put m'atteindre »	+		
« fourrer »	+		
« revenez »		+	
« il n'y a pas de chemin »	+	+	
« je n'en sors plus »		+	
« rangées »		+	
« terrible »			+
« affreux »			+
« tirer de là »		+	
« personne ne peut y entrer »	+		
« égratigné »			+
« aveugle »			+
« frayer un chemin »	+	+	

Fig. 43. Tableau des isotopies spécifiques (Le buisson ardent)

Ainsi, le malchanceux promeneur se trouve prisonnier : encore une fois après les deux extraits de *Amerika* étudiés plus haut, pourrait-on



dire. Cette fois-ci, un buisson y suffit, alors qu'un buisson n'a pas, habituellement, vocation à faire office de prison. Mais la particularité est ici qu'il n'y a ni entrée ni sortie à ce buisson, ce que tout locuteur peut percevoir comme absurde. On pourrait donc dire que cette double absence est à considérer comme un premier indice, synthétiquement illustré par la phrase suivante : « Et comment me tirer de là si personne ne peut y entrer ? ».

Le second indice qui tend à faire percevoir le texte comme absurde résulte d'une incompatibilité entre l'isotopie générique /espace vert/ et l'isotopie spécifique /danger/ : comment dans un espace vert, où tout est soigneusement encadré, un buisson pourrait-il être dangereux ? C'est d'ailleurs un des problèmes que pointe du doigt le héros malheureux : « Mais cet affreux buisson n'est pas à sa place dans un jardin public... ».

On peut donc dégager deux couches d'absurde ici : l'une consiste dans l'incompatibilité entre le fait qu'un individu se trouve pris au piège dans un buisson qui n'a ni entrée ni sortie ; l'autre serait le renforcement de la première par le fait que ce buisson dangereux prend place dans un jardin public.

Mais ce qu'il est plus important de noter encore, c'est que le thème de l'absurde ne se manifeste pas *directement* si l'on peut dire. On pourrait certes baliser le texte comme suit, ce que permettrait une autre lecture par laquelle on définirait, au niveau sémique, l'absurde comme la conjonction des sèmes, /irréel/ \* /dysphorique/ \* /négation/ ; de plus, chez F. Kafka, les situations s'enlisent et l'absurde répond toujours d'un aspect /duratif/.

J'étais tombé [/irréel/] dans un inextricable [/dysphorique/] buisson.  
À grands cris, j'appelai le garde du jardin. Il accourut mais ne put  
[/négation/] m'atteindre.

- Comment avez-vous pu vous fourrer [irréel] là-dedans ? cria-t-il.  
Revenez donc par le même chemin.

- Impossible [/négation/], lui répondis-je, il n'y a pas [/négation/]  
de chemin. Je me promenais tranquillement perdu dans mes pensées  
et tout à coup me voici là ! Comme si [/irréel/] le buisson avait poussé  
autour de moi. Je n'en sors plus [/négation/], je suis perdu !



- Enfant ! dit le garde. Vous commencez par prendre un chemin défendu, vous entrez dans ce terrible buisson et puis vous vous plaignez ... Vous n'êtes pourtant pas dans une forêt vierge [/irréel/] ! C'est ici un jardin public. On vous en tirera.
- Un jardin public ! Mais cet affreux buisson n'est pas à sa place [/négation/] dans un jardin public ... et comment me tirer de là si personne ne peut y entrer [/irréel/] ? Si l'on veut essayer, c'est tout de suite. Voici le soir, jamais je ne passerai [/duratif/] la nuit dans cet endroit. Je suis déjà tout égratigné [/dysphorique/], j'ai perdu mon lorgnon ; impossible de le retrouver et, sans lorgnon, je suis presque aveugle [/dysphorique/] !
- Tout cela, c'est très bien, dit le garde, mais il vous faut patienter [/duratif/] un peu, il me faut d'abord chercher des ouvriers pour frayer un chemin et, auparavant il me faudra quérir la permission du Directeur [/irréel/]. Alors, un peu de patience [/duratif/] et de courage, je vous prie !

Un telle conception, si elle semble tout à fait recevable dans le cas de « ennui », nous paraît moins satisfaisante ici : ces quatre sèmes semblent insuffisants pour bien cerner ce qu'est l'absurde, puisque ce thème fait appel au ressenti selon lequel ce qui nous est présenté est « contraire à la raison ». Ainsi, c'est en dernier lieu par inférence depuis l'univers extralinguistique que l'on peut dire que la situation est absurde : l'on pose alors qu'il est impossible d'être retenu prisonnier dans un buisson, de surcroît, un buisson de jardin public.

D'un point de vue plus général, on peut donc résumer ce qui vient d'être dit en rappelant que l'activité sémique, contrairement au thème de l'ennui, manifeste dans le cas de l'absurde seulement quelques indices d'interprétation. L'interprétation finale relève du « sens commun », comme le prédit le TLFi. C'est ce qui explique d'ailleurs les mouvements hésitants qu'opère le lecteur dans la lecture des textes de F. Kafka : certains éléments paraissent plus plausibles que d'autres et font osciller l'interprétation générale entre le difficilement crédible et l'absurde. Après tout, pour nombre d'entre nous, est-ce si peu plausible de se promener dans ses pensées et de tomber dans un buisson ? Mais y rester prisonnier est une autre affaire.



Cette dernière remarque nous permet de revenir sur ce que nous avons observé dans les chapitres précédents : ainsi, un thème est aussi une conjecture, une hypothèse de lecture. La seule manière d'éliminer le fait surprenant qu'est assurément ce texte de Kafka est de le catégoriser. Dire que ce texte est absurde, c'est déjà un peu l'éloigner de soi pour en prendre la mesure. Si la conjecture se révélait fautive, par un soudain accès de réalisme et de plausibilité, le texte serait à « relire ». C'est ce genre de procédés qui sont mis en œuvre dans certaines plaisanteries où l'on découvre tout à la fin que l'hypothèse de lecture construite tout au long du texte était inadaptée à la chute.

D'ailleurs, une interprétation religieuse, prenant pour point d'ancrage « ardent » du titre, réduirait l'absurde à un contresens. Quand on connaît l'importance du judaïsme dans la pensée de F. Kafka (malgré son rejet de certains formalismes rituels), ce serait pour le moins justifié. De plus, les contes hassidiques sont à la fois un refuge pour lui et une source d'inspiration majeure. On sait encore qu'il se débattait avec le sentiment de n'être pas assez « juif », comme en atteste sa correspondance avec son ami Max Brod. D'ailleurs, quand bien même aurait-il su se départir de cette culpabilité, la société pragoise de l'époque le lui aurait rappelé, « dans un pays où l'antisémitisme, au moins sous sa forme latente, était pour ainsi dire traditionnel », comme n'hésite pas à le dire M. Robert (1954 : XII) dans son introduction au *Journal de Kafka*.

Dans ce cadre, ce court texte fait nécessairement allusion à la scène de la révélation à Moïse, dans *Exode* (3, 1-12).

<sup>1</sup> Moïse faisait paître le petit bétail de Jéthro, son beau-père, prêtre de Madian. Il mena le petit bétail au fond du désert et arriva à la montagne d'Élohim, Horeb.

<sup>2</sup> L'Ange de Iahvé lui apparut dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson, et Moïse regarda : voici que le buisson était embrasé par le feu, mais il n'était pas dévoré !

<sup>3</sup> Moïse dit : « Je vais faire un détour et voir ce grand phénomène : pourquoi le buisson ne brûle-t-il pas ».

<sup>4</sup> Iahvé vit qu'il avait fait un détour pour voir et Élohim l'appela du milieu du buisson, il dit : « Moïse, Moïse », et celui-ci dit : « Me voici ! »





<sup>5</sup> Il dit : « N'approche pas d'ici, enlève tes sandales de tes pieds car le lieu sur lequel tu te tiens debout est un sol de sainteté ».

<sup>6</sup> Puis il dit : « Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ! ». Moïse se voila la face, car il craignait de regarder vers Élohim.

<sup>7</sup> Yahvé dit : « J'ai bien vu l'humiliation de mon peuple qui est en Égypte et j'ai entendu sa clameur en présence de ses exacteurs, car je connais ses douleurs.

<sup>8</sup> Je suis donc descendu pour le libérer de la main de l'Égypte et pour le faire monter de ce pays vers un pays beau et large, vers un pays ruisselant de lait et de miel, vers l'endroit où se trouve le Cananéen, le Hittite, l'Amorrhéen, le Perizzien, le Hévéen et le Jébuséen.

<sup>9</sup> Voici donc que maintenant la clameur des fils d'Israël est arrivée jusqu'à moi et j'ai vu également l'oppression dont les oppriment les Égyptiens.

<sup>10</sup> À présent, va ! Je t'envoie vers Pharaon, fais sortir d'Égypte mon peuple, les fils d'Israël ».

<sup>11</sup> Moïse dit à Élohim : « Qui suis-je pour que j'aille vers Pharaon et pour que je fasse sortir d'Égypte les fils d'Israël ? ».

<sup>12</sup> Il dit : « Je serai avec toi et voici pour toi le signe que c'est moi qui t'ai envoyé : quand tu feras sortir le peuple d'Égypte, vous servirez l'Élohim sur cette montagne ».

En référence à la Bible, notre texte, nous l'avons dit, n'a plus rien d'absurde, puisque nombre d'éléments peuvent être perçus sous un angle métaphorique, établissant une série de correspondances. Le Directeur est alors à comprendre comme Yahvé, le prisonnier comme Kafka lui-même, (le garde comme sa conscience ?), le buisson comme le lieu de la révélation des Commandements, la nuit menaçant comme l'envers du feu. On aboutit ainsi à une interprétation qui fait de la culpabilité de Kafka l'élément central de la pièce qui se joue. D'une part, la Loi, représentée par la série de Commandements, est si étouffante que l'on ne peut s'en extraire. D'autre part, la nuit qui se profile ne laisse rien augurer de meilleur puisqu'il est probable que la sortie du buisson s'accompagne d'une perte de repères. Toute l'identité judaïque de Kafka, à la fois rejetée en partie et désirée, est mise en jeu. Les exigences





dues à sa confession judaïque semblent trop lourdes à porter. Devoir (par confession) et pouvoir (humainement) s'opposent donc dans cette interprétation.

Ce qui est plus intéressant encore pour notre propos sémantique, comme nous l'avons posé plus haut, c'est que la seule lexie « ardent » présente dans le titre amène à revisiter l'analyse sémique descriptive. Nous avons vu que celle-ci fourmille de contradictions : au premier chef, le fait d'être immobilisé dans un buisson et le fait que ce buisson se trouve dans un espace vert public. Si l'on admet à présent que les Commandements s'adressent à tous les Juifs, on comprend mieux que le buisson se trouve dans un jardin public. On n'a pas non plus de peine à croire que l'on ne sache ni comment y entrer, ni comment en sortir : la condition judaïque est perçue par Kafka comme un héritage sans issue autre que la culpabilité de s'y trouver impuissant, incapable. Enfin, l'aspect duratif de la situation n'a plus alors rien d'étonnant puisque c'est la problématique d'une vie entière.

La lexie « ardent », en même temps qu'elle dissout l'absurde, signale une isotopie /religieux/ ; c'est une sorte de mise en garde envers le lecteur que l'on pourrait formuler ainsi : « certes le buisson ne brûle plus mais il s'agit bien du lieu de la révélation mosaïque ». De fait, les lexies indexées par les deux isotopies génériques posées en début d'analyse deviennent partie prenante d'une seule et même isotopie /religieux/. Les sèmes génériques /espace vert/ et /autorité/ glissent vers une interprétation judaïque. Les isotopies spécifiques semblent devoir être conservées mais complètement revues à la lumière du nouveau fond sémantique auquel elles s'appliquent. En effet, comme nous l'avons dit, l'/absence d'accès/, l'/absence d'issue/ et le /danger/ sont désormais à rapporter au judaïsme, impliquant l'impossibilité pour Kafka d'être un aussi bon Juif qu'il ne le voudrait, et par là-même, indiquant sa culpabilité.

En conclusion, disons qu'ici l'absurde est une couche de lecture, une interprétation, plus qu'un thème convaincant. Il est d'ailleurs promis à ne rester qu'une couche de lecture puisqu'une des conditions de base de toute communication est que le locuteur produise une suite d'énoncés sensés. B. Pottier ne se risquait-il pas à asserter que « l'asémantisme n'existe pas. Dans la mesure où un être humain a produit un énoncé,





on doit supposer qu'il y a une isosémie profonde » (1974 : 86). Or c'est cette loi que brisent provisoirement les textes censés être absurdes. Vient alors une lecture plus fine qui suffit à desserrer cet étau sur le texte. Dans le même sens, R. McLure (1994 : 78) a écrit :

Il va de soi que le sentiment de l'absurde n'est pas sensation de l'absurde – l'absurde ne me touche pas comme une tache rouge. Faut-il en conclure qu'il n'a pas valeur de connaissance empirique ? On dira qu'il est intuition mystique, donc peu sûre en tant que connaissance.

150

Le sentiment d'absurde serait donc potentiellement toujours contestable, ce qui n'est pas le cas d'une sensation. Certaines manifestations de l'absurde, à l'inverse, ont toutes les chances d'être plus stables : ainsi, l'absence de .../ que nous avons isolée pourrait vraisemblablement être constitutive de nombreux textes dits absurdes. Car, l'impossibilité, qui voisine de près avec l'idée d'absence est un trait définitoire de l'absurdité.

#### QUELQUES VIGNETTES ABSURDES DE D. HARMS

*La prose absurde de Kharms, tout en violant les normes de causalité logique et contextuelle, est fondamentalement concernée par l'expression thématique de la scission absurde entre l'homme et son monde environnant.*

(H. L. Fink, 1998 : 528)

Qui est Daniil Harms ? Bien sûr, on ne saurait en dire autant que ne l'a fait J.-P. Jaccard (1991) qui sur plus de 600 pages, s'efforce de faire découvrir le personnage et l'œuvre. Toujours dans l'univers francophone, on peut aussi signaler la thèse de T. Ogarkova (2007). Si l'on ne présente plus F. Kafka, cette brève description de D. Harms est uniquement destinée à compléter les connaissances du lecteur pour qui son nom seul serait évocateur.

D. Harms (Daniil Ivanovitch Iouvatchev de son vrai nom) reste peu connu dans la sphère littéraire française. Il en va tout autrement dans le monde russophone et même anglophone, où celui-ci (plutôt écrit





Kharms alors) a même son groupe sur un fameux réseau social. Cet auteur détonnant a d'ailleurs bien failli n'être connu de personne, ou presque : mort dès 1942 en hôpital psychiatrique, un de ses amis du cercle littéraire dont il était le créateur sauva ses manuscrits menacés par les organes de l'oppression léniniste. Si l'on pourrait à certains égards caractériser sa poésie en prose de « poésie de l'infini » comme le fait T. Ogarkova, il n'en reste pas moins que la dimension philosophique de l'homme dans son rapport au monde produit souvent un résultat troublant, mélange d'humour noir et de non-sens particulièrement propice à servir nos projets dans ce chapitre. J.-P. Jaccard n'hésite pas à parler d'*absurde*, tout comme T. Ogarkova qui rapproche son œuvre de la *Critique poétique de la raison* de A. Vvedenski. Précisons dès lors que, mis à part certaines vignettes – puisqu'il s'agit essentiellement de court-textes, l'univers harmsien n'est guère joyeux, comme le rappelle T. Ogarkova (2007 : 425).

Cet « absurde » de Harms, comme celui de René Daumal, n'est pas le rire joyeux, et rejoint la ligne de la littérature moderne où le rire fait souvent la figure du désespoir.

Il semblerait d'ailleurs que, pour Harms, l'absurde ne soit pas seulement un rendu poétique désiré, mais un reflet du monde qui concasse l'individu. Par la suite seulement, l'absurde en devient un puissant outil d'investigation. C'est le sens de la remarque de J.-P. Jaccard (1985 : 269) :

... la validité de l'existence de toute chose est systématiquement remise en question. De plus, si dans un premier temps l'absurde est un constat, dès lors qu'il devient la pierre angulaire de la poétique de l'écrivain, il est également un moyen. En effet « non sense », parodie, distorsions narratives, etc. sont autant de moyens chez Harms d'interroger le réel et, par un autre chemin que celui de la raison, d'obtenir une réponse au « pourquoi » lancinant qui surgit dès lors que l'on constate l'arbitraire du lien qui existe entre les divers éléments du monde.

Comment cela prend-il effet dans les textes ? Même si nous en verrons plusieurs extraits, disons en première approximation que





l'ordre, tant narratif que celui des choses évoquées, est soumis à rude épreuve. Rien n'est à sa place et les mouvements des personnages dans l'espace et le temps s'opposent à toute logique, à toute attente. Les péripéties, nombreuses, poussent le lecteur dans ses retranchements. La répétition joue aussi parfois un rôle majeur dans les scènes vécues par les personnages. H. L. Fink (1998 : 537) résume la chose ainsi :

Les personnages de Kharms, engagés dans un langage et une activité répétitifs, sans vie, deviennent inévitablement des êtres isolés, des figures mécaniques et dysfonctionnelles au sein de la société.

152

Au mieux, le non-sens donne lieu à des situations drôles et, dans une tendance peut-être moins appréciable, à des scènes de violence crues<sup>2</sup>. Puisque nous avons le choix, nous nous focaliserons sur les seules premières, toutes tirées du même ouvrage intitulé *Incidents* que l'on pourrait présenter ainsi (N. Cornwell, 1998 : 139) :

Pour cette raison, les « incidents » de Kharms, pour utiliser une traduction possible du concept de *sluchai*, peuvent trouver leur filiation dans une multitude de genres et de modèles : la fable, la parabole, le conte laïc, les histoires pour enfants, le dialogue philosophique ou dramatique, le monologue comique, le carnavalesque, la caricature, et le film muet. Tout ceci semble être un peu présent dans Kharms, sous forme comprimée et dénuée de toute explication et de tout contexte.

Ce sont des histoires courtes à l'héritage multiple. De fait, il faudrait dire un dernier mot, dans cette succincte introduction, sur les auteurs qui ont inspiré D. Harms. O. Ogarkova note avec finesse l'héritage, pour l'humour noir, de l'allemand W. Busch et, quant à l'absurde à proprement parler, d'un des maîtres anglais du *limerick*, E. Lear. Des hommages marqués à ce dernier auteur, pour ne pas dire plus, sont clairement attestés par T. Ogarkova (2007 : 424-431). On pourrait même voir chez D. Harms un héritier de Philippe de Rémi, Sire de Beaumanoir et de ses célèbres *Fatrasies*, genre dont il serait même

2 Que ce soient des exemples de ce que O. Ogarkova (2007 : 391) appelle des « châtiments sans crime » ou des « crimes sans châtiment ».





l'inventeur. Ces court-textes, qu'il aurait écrits dans sa jeunesse – soit avant 1280, mettent en œuvre une versification rigide se caractérisant, au niveau interprétatif, par un non-sens presque absolu.

Revenons à présent à notre raisonnement. À la suite de la section précédente, on pourrait donc se demander s'il existe vraiment des textes absurdes. Étant donné que la présomption même de l'absurdité est perçue comme une phase à dépasser, en vertu de la loi qui veut que tout locuteur produise du sens, le problème semble inextricable. Comme le dit K. Wołowska (2008 : 27) à propos du *paradoxe* :

Ainsi, Riffaterre présente le paradoxe *littéraire* comme le contraire du paradoxe logique, car il part des « prémisses apparemment inacceptables [...] pour en tirer un énoncé valide » (1996 : 149). Ces prémisses sont en fait des unités de la langue, mots ou propositions dont le sens est codifié dans le système ou créé au fil du discours, objectivement correctes et acceptables mais dont la jonction discursive paraît surprenante, voire absurde. Pourtant, c'est de cette jonction que naît un autre sens, « le sens le plus vrai » (Fontanier 1968 : 137) : la tension sémantique qui se produit ainsi, loin d'être une fin à elle-même, est considérée comme pourvue d'une fonction pragmatique particulière, consistant à attirer l'attention du destinataire vers l'énoncé « bizarre » pour mieux souligner ce qu'il veut dire au fond.

On pourrait faire le même raisonnement à propos du texte absurde : l'absurdité est interprétée comme une fonction cryptique utilisée par l'auteur, éveillant la curiosité du lecteur. Le message serait donc seulement caché. C'est le cas de cette première vignette qui n'a de sens que si l'on lit « entre les lignes ».

Un homme se coucha

Un homme se coucha le soir en croyant encore en Dieu. Au réveil, il n'y croyait plus.

Il se trouvait que cet homme avait chez lui une balance de médecin sur laquelle il avait pris l'habitude de vérifier son poids matin et soir. Or donc, il s'était pesé la veille avant de se coucher et son poids était de



4 pouds et 21 livres. Le lendemain matin, après qu'il se fût réveillé sans plus croire en Dieu, il vit qu'il ne pesait que 4 pouds et 13 livres. « Par conséquent, se dit cet homme, ma foi pesait environ huit livres.

154

Il convient sans doute de voir dans ce court-texte, de prime abord absurde, une brève satire de la frange des croyants dont la foi est plus ou moins variable. Parler du *poids de la foi*<sup>3</sup>, élément immatériel s'il en est, reste en soi un non-sens : ainsi, les isotopies /mesure/ (« balance », « poids », « pesé », « pouds » (x2), « livres » (x3)) et /religieux/ (constituée par « croyant », « Dieu » « croyait », « croire en Dieu » et « foi ») s'opposent pour fonder l'absurde apparent. La première chose à retenir est donc que l'absurde est sémantiquement marqué par une incompatibilité isotopique. La seconde, c'est la façon dont celui-ci se trouve effacé : il suffit ici de considérer que l'on ne peut raisonnablement pas produire un texte comme celui-ci sans vouloir signifier autre chose. C'est ce qu'entend K. Wołowska lorsqu'elle écrit « ce qu'il veut dire au fond ». Dans ce cadre, on n'est pas si loin des définitions que l'on peut trouver dans les manuels littéraires comme celle issue de *Key Concepts in Literary Theory* (2006 : 4), où l'absurde est un courant (souvent rapporté au théâtre) ; et même s'il n'est pas nécessaire de le définir en soi mais seulement d'après les écrits des auteurs qui semblent y appartenir, l'absurde reste *significatif*.

Traditionnellement, le théâtre de l'absurde implique la présentation de la futilité de l'action ou du comportement humains, et cette angoisse cause, dans un monde vide de sens, une explication rationnelle impuissante à lui en donner un.

En effet, l'absurde littéraire est ici le reflet de l'absurde de la vie, ni plus ni moins. Au niveau sémique, dans son bel ouvrage sur le *paradoxe* (2008), K. Wołowska s'est efforcée de discriminer par des critères précis son objet d'étude et son embarrassant voisin, l'absurde. Elle en vient

3 Rappelons par analogie les pesées effectuées par McDougall en 1907 pour mesurer le poids de l'âme dès la mort physique des sujets et qui, sur les humains, donnaient invariablement un résultat de 21 grammes.



tout d'abord à écarter l'*allotopie*<sup>4</sup> comme critère décisif, puisque les paradoxes peuvent s'y inscrire de même. Par contre, un certain type d'isotopie, l'isotopie générique, semble être absent des énoncés absurdes (2008 : 117)<sup>5</sup>.

Le paradoxe ne saurait donc être identifié à l'absurde : malgré la présence incontestable d'une ou de plusieurs allotopies spécifiques, *la séquence paradoxale est une séquence isotope*, vu qu'elle comporte au moins un sème isotopant (même d'une grande généralité) aux niveaux méso- et macrogénérique. C'est justement la présence des isotopies génériques qui permet de distinguer le paradoxe de l'absurde.

C'est ainsi qu'« un énoncé comme *Je suis à la fois heureux et malheureux* ne saurait être mis dans le même sac avec, par exemple, le célèbre *Le silence vertébral indispose le voile licite* de Tesnière, énoncé allotope par excellence » (2008 : 115).

Pourtant, selon nous, si ce critère semble pouvoir s'appliquer à des *énoncés* absurdes, ce n'est peut-être pas le cas de tous les textes suspectés d'absurdité. Parfois, il semblerait que ces derniers comportent eux aussi des isotopies génériques. Prenons pour exemple une seconde vignette tirée de *Incidents* de D. Harms.

Mon cher Nicandre Andreïevitch ...

Mon cher Nicandre Andreïevitch, j'ai bien reçu ta lettre, j'ai tout de suite compris qu'elle était de toi. Sur le coup, je me suis dit qu'elle n'était peut-être pas de toi, mais à peine ouverte l'enveloppe, j'ai su tout de suite qu'elle était bien de toi, alors que j'avais d'abord failli penser qu'elle n'était pas de toi. Je suis bien content de savoir que tu es marié depuis longtemps, parce que quand quelqu'un épouse ce qu'il voulait épouser, ça veut dire qu'il a obtenu ce qu'il voulait. C'est pour ça que je suis si heureux que tu te sois marié avec qui tu voulais épouser, parce que tu as

4 Dont on se souvient que F. Rastier (2001 : 162) disait qu'elle était une « relation de disjonction exclusive entre deux Sm (ou deux complexes sémiques) comprenant des sèmes incompatibles ».

5 Elle reprend en cela les propos de F. Rastier (1987 : 155-156).





enfin obtenu ce que tu voulais. Hier, quand j'ai reçu ta lettre, j'ai su tout de suite qu'elle était de toi ; ensuite je me suis dit qu'elle n'était peut-être pas de toi, mais une fois ouverte, j'ai su que c'était bien une lettre de toi. Tu as très bien fait de m'écrire. Tu ne m'écrivais pas depuis longtemps mais, tout à coup, tu m'as écrit, même si tu m'écrivais aussi avant de cesser de m'écrire pendant un bout de temps. Dès que j'ai reçu ta lettre, je me suis dit qu'elle était de toi, et ensuite j'ai été très content de savoir que tu t'es marié. Parce que quand quelqu'un a envie de se marier, il lui faut à tout prix se marier ...

156

Nous coupons volontairement le texte ici, qui court encore sur une page selon le même « mode opératoire », si l'on peut dire<sup>6</sup>. Il semble que le texte soit balisé par une isotopie générique au moins : /correspondance/ est attestée à travers de multiples lexies comme « lettre », « enveloppe », « reçu », « m'écrire » et bien d'autres encore. Par contre, ce qui suggère ici l'absurde, c'est plutôt la construction textuelle, à travers une répétition d'idées identiques pour le moins suspecte. En effet, l'auteur de la lettre signale à de (trop) nombreuses reprises qu'il a hésité sur l'identité de son correspondant, puis qu'il est ravi de savoir que celui-ci se soit marié, pour revenir sur le premier thème et ainsi de suite jusqu'à la fin d'ailleurs. Comme le dit H. L. Fink (1998 : 533),

Un court-texte intitulé « Connexion » (Sviaz) subvertit l'idée même de connexion puisque le narrateur commence par la séquence suivante, complètement illogique : « 1. Je vous écris en réponse à votre lettre, que vous envisagez de m'écrire en réponse à la lettre que je vous ai écrite ».

Ce procédé n'est pas sans rappeler ce que M. Riffaterre (1979 : 217-234) signalait à propos des textes absurdes : « l'absurde, le non-sens, par le fait même qu'ils gênent le décodage, contraignent le lecteur à une lecture directe des structures », en d'autres termes de la trame narrative. Ici, la répétition de tournures semblables marquant les mêmes idées empêche toute progression. J.-P. Jaccard, dans le brillant article déjà cité

6 D'ailleurs, comme le note O. Ogarkova, c'est souvent le début des court-textes de D. Harms qui dégage le plus d'énergie. On sait qu'il s'en préoccupait particulièrement.





plus haut (1985 : 278), avait bien noté cette tendance dans la prose de D. Harms, même si c'est à propos d'un autre texte qu'il produit cette réflexion :

Il [ce texte] présente cette structure circulaire que l'on trouve dans de nombreux textes de Harms. Cette circularité exprime le mal d'être du personnage, qui sent bien qu'il doit "être en mouvement" (puisque c'est par le mouvement qu'on a l'impression d'être en vie) et qui s'invente des désirs. Aussi longtemps qu'il aspire à l'assouvissement du désir, il a l'impression d'exister.

Or ici, malgré ce désir du personnage de rester en vie et donc en mouvement, D. Harms brise apparemment la loi selon laquelle un locuteur ne peut pas répéter indéfiniment les mêmes idées et donc, en dernier recours, produire un texte qui ne fait pas sens. Cela dit, ici encore l'esprit du lecteur ne peut en rester à cette « invalidité » du texte. Dans le cadre de ce dernier, il est tout à fait imaginable de considérer que D. Harms a voulu mettre en évidence la vacuité de certaines correspondances : en effet, il est notoire que nombre de lettres sont de parfaites œuvres de rhétorique dont l'auteur s'applique longuement à ne rien dire, ou comme préfère le formuler T. Ogarkova à la suite de J.P. Sartre, qui s'est intéressée au même texte, à « parler du Rien ». Dans ce cas, ce mode de communication formel n'aurait pas les faveurs de D. Harms, dont la vie n'avait rien de conformiste. Pour rebondir sur l'interprétation formulée par J.-P. Jaccard (1985 : 279), on pourrait aussi voir dans ce circuit qu'arpente le scripteur une tentative de retarder l'apparition de l'angoisse qui finit toujours par saisir les personnages chez Harms. Cette angoisse s'emparerait ici de l'auteur de la lettre dès le dernier mot couché.

Cette circularité, basée ici sur le principe de répétition, prend très rapidement un caractère obsessionnel et, inexorablement, l'angoisse s'empare de l'individu.

On pourrait donc s'inscrire en faux devant l'idée selon laquelle « ce cercle vicieux [qui] ne débouche sur rien » (T. Ogarkova, 2007 : 293), car ce cercle conduit, malgré l'absurde qui lui est inhérent, directement au



*sens*. De même, ce que H. L. Fink (1998 : 534) appelle un « sabotage des connexions logiques conventionnelles entre le mot et sa signification » n'est pas en soi dénué de sens. Si l'on veut trouver des particularités à l'absurde chez D. Harms, il semblerait que l'on doive aller plus loin que ces remarques, et plus en détails encore que ne le fait I. Perlina (1991 : 175-177) lorsqu'elle affirme que l'on peut en tirer deux : i. « une substitution consciente et cohérente de la synchronie par la diachronie à tous les niveaux du texte » et ii. le fait que les « mots clés sont *a priori* rendus égaux à tous les autres composants sémantiques du texte ».

On peut trouver dans l'article de J.-P. Jaccard l'idée d'un (presque) invariant, même si le mot n'est pas prononcé par l'auteur, dans la construction du texte absurde chez D. Harms. Ce mode opératoire est particulièrement intéressant dans le sens où l'on pourrait se demander si le parcours interprétatif effectué par le lecteur ne s'appuie pas sur ce point de pivot que D. Harms appelle lui-même une « petite erreur », soit une légère asymétrie logique ou formelle qu'il essaie dans ses manuscrits de schématiser sous forme géométrique.

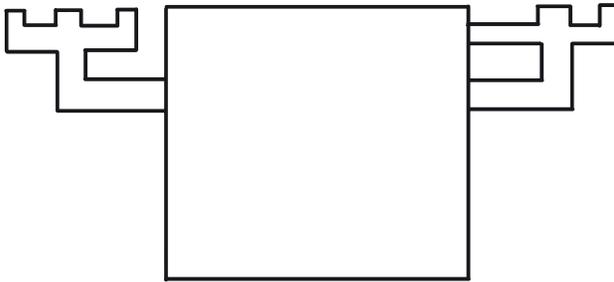


Fig. 44. Destruction de la symétrie (D. Harms)<sup>7</sup>

Cette petite erreur, ce « petit élément qui fait exister le monde, qui rend le monde existant et réel pour nous » (T. Ogarkova, 2007 : 63), déséquilibre le texte par son aspect inattendu ou inutile. Au niveau formel, cela peut être un mot, une phrase, la reprise à l'identique ou presque d'une tournure ou d'un passage ; au niveau conceptuel, l'apparition d'un objet, la production d'une idée ou même d'une série

<sup>7</sup> Nous reprenons cette étonnante figure de J.-P. Jaccard (1985 : 275).



de répétitions. Cette petite erreur pourrait être dans « Un homme se coucha », au niveau conceptuel, l'idée que la balance va servir à peser la foi. Dans « Mon cher Nicandre Andreïevitch », c'est la réapparition d'idées déjà épuisées qui alerte le lecteur. De nombreux procédés sont à l'œuvre pour engendrer la dissymétrie (et ceux-ci n'en sont que deux). Dans cette dernière vignette que nous étudierons, intitulée « La punaise », nous pouvons noter de beaux exemples de ce que J.-P. Jaccard (1985 : 299) appelle « l'immotivation des comportements et des événements » et « l'absence de cause logique ».

### La punaise

Peretchine s'assit par mégarde sur une punaise, et dès lors sa vie en fut brutalement changée. Lui qui était un homme pensif et doux, voici qu'il devint une fieffée canaille. Il se laissa pousser des moustaches et prit l'habitude de se les couper n'importe comment, en sorte qu'une moustache était toujours plus longue que l'autre. Et puis, elles poussaient toutes de travers. Il n'était absolument plus présentable, ce Peretchine, d'autant qu'un œil clignait de façon répugnante et sa joue était perpétuellement secouée de tics. Au début, Peretchine se borna à de petites bassesses : il colportait des médisances, mouchardait, resquillait dans les tramways en payant le receveur avec de la petite monnaie, où il manquait toujours deux et même trois kopecks...

Car en effet, on a du mal à comprendre ici qu'une simple piqûre de punaise puisse changer le cours de la vie d'un homme. La suite de l'histoire présente d'ailleurs certes un homme qui a changé mais pas forcément au point de devenir « une fieffée canaille ». Les liens logiques sont cassés. Tout d'abord, « s'assit [...] sur une punaise » et « sa vie [...] changée » sont allotropes, s'opposant par des normes sociales et de bon sens tacites. Cette allotopie lie clairement un événement mineur (comme cause) à un événement majeur (la conséquence). Ensuite, une foule de détails sur ce qu'est devenu le pauvre Peretchine viennent prolonger l'allotopie. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les défauts fraîchement acquis ne sont pas convaincants. D'ailleurs « l'hypertrophie des détails », comme dirait J.-P. Jaccard (1985 : 277) est souvent la marque de fabrique de





cette *petite erreur* qui fait basculer les textes dans l'absurde. Ici, l'erreur est posée d'emblée et l'hypertrophie des détails tente de justifier, argumenter en quelque sorte, l'absurdité du lien mis en évidence dans l'allotopie. On pourrait dire que la suite du texte met aux prises « changer [...] la vie » qui contient un trait /majeur/ avec cette foule de détails que sont les moustaches mal coupées, les médisances, l'oubli volontaire de quelques kopecks, bref ces « bassesses », si /mineures/ qu'elles entrent en conflit avec l'interprétant donné ci-dessus. On serait en droit d'attendre une isotopie mettant en jeu des changements majeurs à la place de cette allotopie de sèmes spécifiques.

160

Comme certains auteurs (ici N. Carrick, 1995 : 708) l'ont noté, les textes de D. Harms, souvent allégés, s'appuient en outre sur un intertexte fort et l'auteur mise clairement sur les références culturelles du lecteur pour le désarçonner.

À propos de l'œuvre poétique de Kharms et de Vvedenskii, Ilya Levin a suggéré que certains vers apparemment insensés tirent leur sens d'une « collision » avec une séquence verbale familière, galvaudée même, que Levin appelle une « protoforme ». Comme il l'explique : « La collision des significations apparaît donc comme un phénomène fondamentalement inter-sémantique ou intertextuel résultant de la transformation d'un certain *status quo ante* verbal, un hypothétique pré-texte perçu comme norme. Le succès d'un tel dispositif, toutefois, repose sur la reconnaissance immédiate du lecteur (que ce soit consciemment ou inconsciemment) de la “protoforme” dissimulée. Cette prise de conscience permet à Kharms de supposer certaines attentes chez le lecteur avec lequel il peut consciemment jouer ».

Ramené à nos textes, cela pourrait être par exemple une lettre « classique » pour *Mon cher Nicandre Andreïevitch*, ou une anecdote aux conséquences réelles relatée par la presse pour *La punaise*.

#### PRÉCISIONS SUR L'ASYMÉTRIE

Il est très intéressant de voir que D. Harms accorde une place prépondérante à la légère *asymétrie* dont nous avons parlé, puisque





celle-ci court-circuite la loi d'isotopie qui implique justement une *continuité* plus ou moins étendue. D. Harms avait de toute évidence élaboré une formule personnelle d'obtention de l'absurde. Nous avons, grâce à l'aide précieuse de J. P. Jaccard, réuni quelques schémas parus en 2006 dans le recueil d'articles *Risunki Harmsa* sous la direction de J. S. Aleksandrov. Dans ce recueil, une série de diagrammes asymétriques ou « exemples architecturaux de petites erreurs » comme D. Harms le note dans ses manuscrits, sont ajoutés à celui déjà présenté plus haut. Ces croquis, parfois couchés par l'auteur sur du papier à carreaux – ce qui fait en partie que la qualité graphique des images qui suivent reste faible, évoquent presque tous la même idée. Mais puisqu'ils laissent entrevoir une certaine idée de l'activité interprétative, nous aimerions y revenir brièvement.

Parmi les diagrammes manuscrits, nous pouvons retrouver une figure semblable à celle donnée plus haut, dont l'asymétrie est évidente et qualifiée par D. Harms de « déséquilibre symétrique horizontal ».

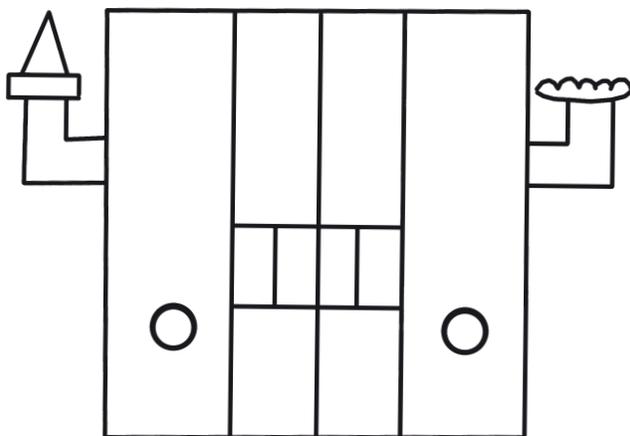


Fig. 45. Diagramme asymétrique n°2 (D. Harms)

On peut penser que cette figure illustre cette loi édictée en latin, que Daniil Harms reprend de son ami philosophe Iakov Druskin et que l'on pourrait traduire par « un certain équilibre avec une petite erreur ».



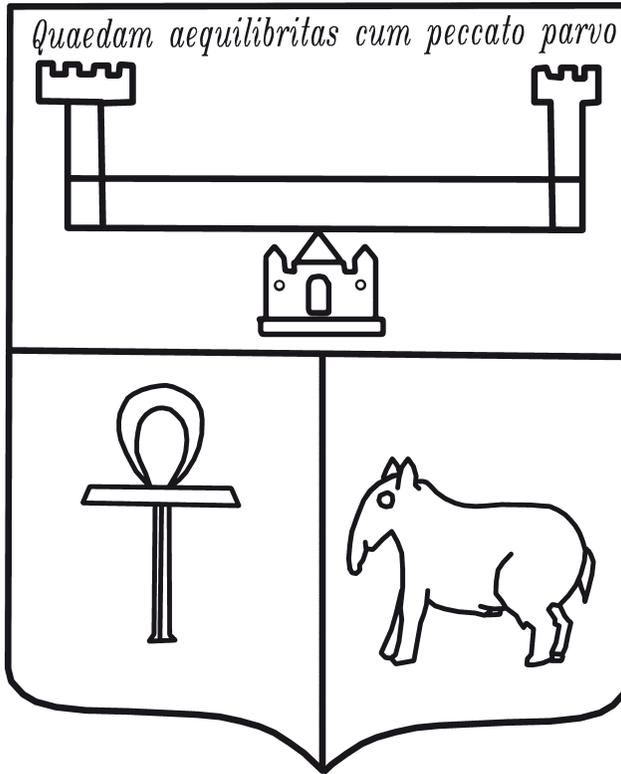


Fig. 46. Diagramme asymétrique n°3 (D. Harms)

Ce qui est intéressant, c'est que l'évidence de la petite erreur laisse parfois place à une incertitude lorsque les diagrammes se complexifient : c'est le cas pour les diagrammes n° 4<sup>8</sup> et n° 5 dont le lecteur aura bien du mal à extraire les éléments – toutefois bien réels, qui fondent l'asymétrie. À bien y réfléchir, il n'en va pas autrement de la lecture d'un texte qui tend vers le non-sens (*bessmyslennost'*), l'illogisme (*alogichnost'*) ou l'absurde (*absurd*), comme nous l'avons montré plus haut.

8 Pour indice, D. Harms a couché sous cette figure dans son manuscrit ce que l'on pourrait traduire ainsi : « déséquilibre symétrique, déplacement inverse ».

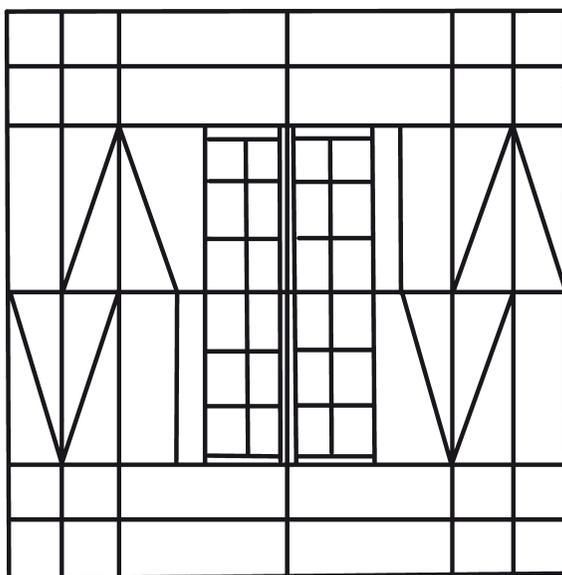


Fig. 47. Diagramme asymétrique n°4 (D. Harms)

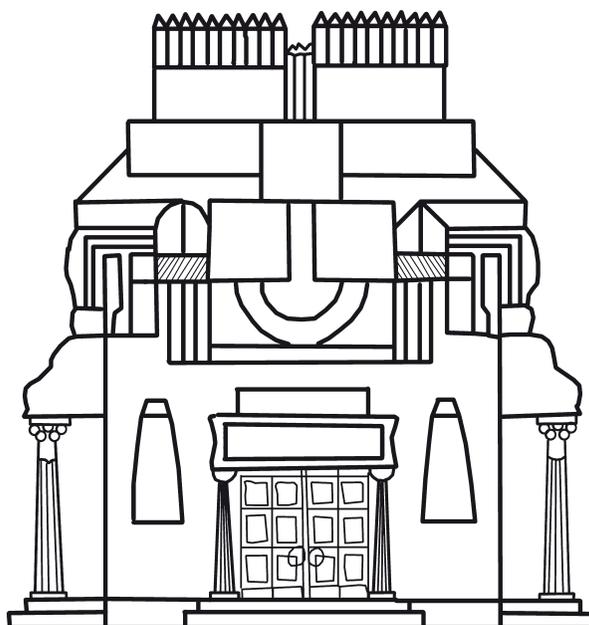


Fig. 48. Diagramme asymétrique n°5 (D. Harms)

Pour comprendre cette obsession de la petite erreur chez D. Harms, il convient de noter qu'au sein du groupe *Oberiu*, outre le fait que l'on chantait l'incantation « *quaedam aequilibratas cum peccato parvo* » sur des airs de polka, les amis de l'auteur et lui-même se passionnaient pour la possibilité de connaître le monde extérieur justement en modifiant quelques-uns de ses plus petits paramètres. L'objectif demeure donc la connaissance finale du monde dont il faut altérer, comme au cours d'une expérience en physique, une particule pour que la véritable solution livre la formule par laquelle elle nous atteint. À ce titre, on ne s'interdit de déformer ni la réalité des catégories logiques ni les mécanismes de la conscience. L'expérimentation par la petite erreur est donc bien plus qu'un projet ludique : c'est aux yeux des membres d'*Oberiu* un outil de redécouverte du monde et des sentiments que l'on nourrit à son égard. À ce titre, ce que certains appellent chez Harms la « théologie négative » (cf. D. V. Tokarev, 2002 : 95) combinée à ce goût pour les mésaventures rencontrées par les enfants et les personnes âgées (et ce même si Harms détestait vraiment les enfants) ne doit pas nous tromper : il s'agit plutôt d'une opération d'exploration des points de basculement du réel vers l'aberration. Cela n'avait pas échappé à H. L. Fink (1998 : 529) :

L'absurde dans le travail de Kharms est orienté vers la compréhension simple mais tragique du monde réel dans lequel Kharms a vécu, avec toutes ses incertitudes angoissantes et le trouble qui en résultent.

Dans un sens, l'investigation par le détecteur qu'est la petite erreur rejoint la conception que A. Camus lui-même se faisait de l'absurde : une position de départ, à laquelle on ne peut certes pas échapper et qu'on ne peut ni faire disparaître ni dépasser – comme on dépasserait le doute cartésien, mais qui peut conduire l'humanité à la réflexion, puis à la rébellion. F. Ponge, dans ses *Réflexions en lisant « L'essai sur l'absurde »* de Camus, prenait même parti pour une sorte de dédramatisation de l'absurde :

Bien entendu le monde est absurde ! Bien entendu la non-signification du monde.

Mais qu'y a-t-il là de tragique ?

J'ôterais volontiers à l'absurde son coefficient de tragique.



Chez S. Kierkegaard, l'absurde et le paradoxe (termes qu'il emploie indistinctement ou presque) sont toujours à ramener à la foi qui permet justement de tracer la limite entre la foi et la connaissance : selon lui, le fait que l'absurde soit un concept négatif nous porte à confondre *non-sens* et absurde, alors que ce dernier serait bien *significatif*, puisque « l'absurde n'est pas l'absurde à celui qui croit »<sup>9</sup>.

L'activité de la raison est précisément de connaître négativement le paradoxe - mais pas davantage... Ce concept de l'in vraisemblable, de l'absurde, devrait être alors développé ; car c'est une opinion superficielle de croire que l'absurde n'est pas un concept et qu'il héberge indistinctement toutes sortes d'absurda. Non le concept d'absurde, c'est précisément de concevoir qu'il ne peut et ne doit pas être conçu. C'est là une détermination conceptuelle négative, mais aussi dialectique que n'importe quelle détermination positive. L'absurde, le paradoxe, est ainsi constitué que la raison ne peut aucunement par elle-même le dissoudre en non-sens ni montrer que c'en est un ; non, c'est un signe, une énigme, une énigme de constitution, dont la raison doit dire : je ne peux pas la résoudre, elle n'est pas à concevoir, mais il ne s'ensuit pas du tout de là que c'est un non-sens... En tout, c'est une erreur fondamentale de nier qu'il y ait des concepts négatifs ; les principes les plus hauts de toute pensée ou leur preuve sont bien négatifs. La raison humaine a des limites ; c'est là que se situent les concepts négatifs<sup>10</sup>.

Le fond philosophique du propos de S. Kierkegaard et le lien que l'auteur établit avec la foi sont peut-être moins pertinents pour notre raisonnement que cette idée, vérifiable empiriquement si l'on peut dire dans l'interprétation textuelle, selon laquelle l'absurde serait une énigme de constitution, dont on ne peut confirmer ou infirmer l'existence. Que l'on s'en approche et l'on ne sait plus le définir que négativement.

Il est très intéressant de voir qu'au niveau textuel, il semble souvent possible de dépasser l'absurde : en ce sens, la sémantique interprétative

9 C'est la traduction française que l'on peut trouver chez certains auteurs comme O. Cauly (1997 : 111) de «When I believe, then assuredly neither faith nor the content of faith is absurd » (S. Kierkegaard, 1983 : 262)

10 Traduction de A. Clair (1976 : 97-98).





se révèle être alors un outil bien adapté pour saisir la petite erreur au vol, et non plus seulement pour imaginer les conditions de son absolution. C'est le sens de la remarque de F. Rastier (1987 : 156) qui rappelait l'un des procédés les plus utilisés par certains chercheurs d'or :

Les esprits ingénieux n'ont pas manqué d'imaginer des situations rouselliennes où le chlore d'un détergent renversé effacerait les anacoluthes d'un manuscrit génial ... À défaut d'isotopie générique construite en fonction d'un domaine sémantique socialement codifié, on imagine une situation fictive, plus ou moins convenue, à laquelle on confère le rôle d'interprétant pragmatique. En concevant ainsi une situation contrefactuelle qui rendrait recevable l'énoncé litigieux, on ne fait que déplacer l'absurdité sans résoudre le problème qu'elle pose.

166

Car toute la question est là : « qu'est-ce qui est constitutif en propre de l'absurde » et non pas « comment le faire disparaître » ? D'un point de vue philosophique, Camus n'aurait pas dit mieux. Toutefois, nous avons vu que l'on peut souvent apporter une issue au sentiment d'absurde procuré par un texte et, ainsi, que ces deux interrogations sont plus liées qu'il n'y paraît. Ceci tendrait à indiquer que l'absurde existe plus en tant qu'impulsion de raisonnement que comme thème sémantique et sémique ; ou alors, que le thème est en quelque sorte apparenté à une fonction d'un raisonnement. Ainsi, bien que F. Kafka et D. Harms partagent l'art de produire ou de laisser inférer l'absurde (selon le mouvement d'analyse adopté), quelques différences demeurent : à la lecture de Kafka le lecteur se situe dans la prise de conscience que rien ne colle à l'interprétation directe et immédiate mais le personnage est dans la peau du lecteur : aucun des deux ne comprend mieux que l'autre, ils se situent dans une suspension de leur jugement et vivent la situation, malgré tout, dans une sorte de discordance. On s'accommode sans se révolter de ce qui arrive, dans une indécision du jugement. Chez D. Harms, c'est plutôt cette petite erreur qui modifie les conditions de la réalité attendue du personnage. Celui-ci semble pris lui-même dans cette logique qui lui est intérieure, qu'il a assimilée et qui se déploie dans l'histoire, inévitable. Il est pris dans un raisonnement interne en décalage avec le réel, mais qui ne place





pas le lecteur dans une suspension du jugement, il suit jusqu'au bout un raisonnement, une histoire qui est enlisée dans l'improbable. Bien évidemment, ces quelques remarques laissent entrevoir qu'un travail plus ambitieux reste à écrire, qui permettrait d'établir une typologie des procédés d'obtention de l'absurde afin, du moins dans un premier temps, de suspecter le thème.

Pour revenir sur nos enseignements précédents, on pourrait rappeler qu'au niveau interprétatif, c'est bien par abduction que les thèmes emplissent les textes et lui fournissent sa force linéaire mystérieuse et son zèle insolite, son impulsion discrète, pourtant essentielle. Le lecteur infère en quelque sorte un thème et le met à l'épreuve à chaque ligne. Comme on le voit, les *thèmes sémantiques*, ces *formes macrosémantiques stabilisées*, concentrent une part importante de l'activité interprétative que ce chapitre a permis de mettre brièvement en relief. Pour nuancer ces propos, il faudrait enfin ajouter que l'absurde a de fortes chances de ne pas prendre la même *valeur* dans tous les discours et tous les genres : ainsi, parler d'UN thème de l'absurde est sûrement simpliste. C'est le sens d'une partie de l'article de F. Rastier (1996) sur le paradoxe : en effet, le paradoxe est vécu comme une menace dans les récits fantastiques, quand le lapsus de l'inconscient qu'est le *Witz* lui attribue un aspect positif et révélateur. Le décodage de l'absurde, lui aussi, est nécessairement lié au genre : lorsque Boris Vian fait parler une locomotive, il est sans doute possible d'inférer un absurde intrigant, mais qu'en est-il quand les locomotives s'expriment dans les livres pour enfants ? Serait-ce même encore absurde ? Cela pose bien sûr la question de savoir s'il existe vraiment des textes absurdes, ceux-ci seraient sans doute illisibles, dans le sens où il serait même impossible de faire des hypothèses à leur propos. On peut alors peut-être conserver l'étiquette de *non-sens* à l'impossible, ce qui ne peut pas exister, et celle d'*absurde* à l'invraisemblable que l'on peut toutefois explorer par des hypothèses de lecture. En ce sens, les textes absurdes se présentant comme des cas à la limite du non-sens, cette étude nous a amené à pointer du doigt ce qui les rend intéressants.





## SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Il va de soi que la série d'études mise au jour ici n'a permis de mettre un terme à aucun des débats dans lesquels chacune d'entre elles a pu s'insérer. On pourrait aussi rappeler qu'à l'heure actuelle, évoquer tant la sémantique interprétative que l'approche cognitive relève de la norme dans notre discipline. Il en va autrement de la dynamique qui régit notre travail. Ce qui en fait l'intérêt réside surtout dans l'hypothèse qu'il est possible de réorienter la sémantique vers la prise en compte de la *variation individuelle*. Comme nous le souhaitions, cet ouvrage a donc été l'occasion de mettre l'accent sur le locuteur en sémantique. Que ce soient les virtualités qui entourent les signifiés, les images schématiques qui peuvent servir à les décrire, le ressenti synesthésique et l'emploi des articles, tout cela est à rapporter aux sujets parlants dont la liberté ne se dément pas. Nous avons montré que l'abduction peircéenne en est la clé de voûte, en particulier quant au versant interprétatif de toute activité langagière. Les études rassemblées ici font donc la part belle au choix du sens ou plutôt des sens et, au terme de cet ouvrage, on aura peut-être l'impression que les contraintes et l'inertie des langues ne pèsent pas lourd face au « libre arbitre » du locuteur. Afin de contrebalancer ce sentiment quelque peu trompeur, nous voudrions rappeler à quel point la langue demeure un instrument de pouvoir, ce que L. Carroll, dans *Alice au pays des merveilles*, a déjà brillamment souligné :

« When I use a word, » Humpty Dumpty said, in rather a scornful tone,  
« it means just what I choose it to mean — neither more nor less. »  
« The question is, » said Alice, « whether you can make words mean so many different things ».  
« The question is, » said Humpty Dumpty, « which is to be master — that's all ».



Les quelques auteurs qui se sont efforcés de le signaler ont de fait montré combien les locuteurs sont inégaux devant les langues, et bien souvent devant leur propre langue. À trop parler de liberté d'interprétation, on pourrait donc oublier de mentionner qu'il existe toujours un analphabétisme et un illettrisme forts et, faute de partage culturel plus poussé, ce qu'on pourrait appeler une *insécurité interprétative* dans laquelle se trouvent de nombreux locuteurs, soit en permanence soit par séquences relevant de genres discursifs divers. En clair, on pourrait dire que l'interprétation n'est pas possible pour tous tout le temps. Il suffit pour bien le comprendre d'imaginer le désarroi de tout un chacun face à des textes juridiques – bien qu'ironiquement nul ne soit censé ignorer la loi ! – ou chez son médecin comme le rapporte J.-M. Klinkenberg (2001 : 29) :

Dans des services de santé où les avatars de l'existence m'ont amené à jouer un certain rôle, j'ai entendu un médecin s'énerver sur le jeune patient qu'il examinait parce que celui-ci ne plaçait pas "son cubitus à la radiale". Je ne garantis pas l'exactitude des termes : ce qui est sûr, c'est que la simple apparition de ceux-ci faisait instantanément de nous des analphabètes et de moi et du jeune homme.

Notre objectif n'est évidemment pas de revenir sur les questions de *déficit linguistique*, de *code restreint* vs. *code élaboré*, mais plutôt de bien mesurer que l'interprétation, en tant qu'acte individuel, relève non seulement de la *liberté* des locuteurs comme nous l'avons dit, mais aussi de leur *maîtrise* de la langue. Bien trop souvent, les sémanticiens confisquent la diversité et font comme si l'on pouvait miser sur une maîtrise globalement uniforme et partagée. Ramener le sens au sujet parlant semble être la seule brèche qui permette de le réaliser pleinement. Ainsi on s'autorise à vraiment comprendre comment les dépositaires du pouvoir sont en même temps ceux qui imposent une langue supposant une forme d'interprétation fondamentalement inaccessible au plus grand nombre. Dans ce cadre, nous pensons qu'il convient de reconnaître le mérite des théories de l'*embodiment* qui, selon un localisme interne, replacent les signifiés en relation directe avec le locuteur. Toutefois, il s'agit toujours de porter son attention sur



le lexique, ce qui s'explique fort bien puisque les locuteurs eux-mêmes y reviennent constamment dans leurs discussions, comme l'illustrent certains travaux de linguistique folk. En fait, le problème n'est pas tant d'étudier le lexique que de l'étudier en soi et pour soi, ce que même les locuteurs ne font pas nécessairement, éprouvant le besoin de toujours reconstituer des contextes d'emploi.

Or il est indéniable que l'environnement de la lexie est le texte et, fort de ce constat, on ne peut que comprendre le récent engouement pour la sémantique interprétative. Alors que celle-ci est solidement bâtie sur les enseignements de la linguistique de corpus, il reste maintenant à savoir comment y intégrer les quelques réserves émises dans ce travail : en un mot, prendre la mesure des *variations* d'interprétation – ici matérialisées par l'action d'une succession de lectures mais cela pourrait tout aussi bien l'être par l'effet de l'appartenance de locuteurs à des couches sociales diverses. Ce reproche vaut d'ailleurs pour toutes les approches, et permet de rappeler qu'il n'existe nulle part, où que l'on cherche, de locuteur omniscient qui déniche les isotopies sous les séquences textuelles, qui isole les sèmes d'une série de lexèmes appartenant au même champ sémantique lexical et déclare derechef telle lexie meilleur exemplaire ou meilleur prototype de la catégorie : ce locuteur-là n'existe pas, c'est seulement l'ombre du linguiste projeté sur la matière sémantique. Or, à force de ne pas en souligner l'évidence, on l'oublie et il faut alors s'engager sur la voie périlleuse des bricolages théoriques. S'il n'y avait qu'une chose à retenir de notre ouvrage, gageons que cette idée figurerait en bonne place.



## EXERCICES

### TRAITEMENT DE LA POLYSÉMIE

Proposez, sur la base de la définition suivante tirée du dictionnaire *Le Lexis* et dépouillée par C. Touratier (2011 : 63), une représentation de la polysémie du verbe « filer » en traits sémiqes d'application, analogue à celle proposée pour « amour » et « saudade » en I. 1. Il est souhaitable, pour préparation, d'étudier d'autres définitions comme celle du TLFi, ou d'utiliser un concordancier.

1. *filer* v. tr. (bas lat. *filare*, de *filum*) 1) Transformer un textile en fil : *Filer de la laine, du chanvre. Métier à filer.* 2) [sujet nom désignant les araignées, certaines chenilles] Secréter un fil de soie : *l'araignée file sa toile. Le ver à soie file son cocon.* 3) Fam. *Filer un mauvais coton*, être engagé dans une mauvaise voie, aller vers une issue funeste : *Il ne cesse de maigrir, on dirait qu'il file un mauvais coton.*
2. *filer* <...> de *filer* 1 <...> 1) *Filer un câble, une amarre*, etc., les dérouler lentement et de façon égale, après les avoir attachés. 2) Fam. *Couple qui file le parfait amour*, qui est dans une période de grand bonheur : *Mary filait le parfait amour avec Frédéric* (Aragon). <...> 3) *Maille qui file*, dont la boucle se défait, entraînant celles de la même rangée.
3. *filer* <...> de *filer* 1 <...> 1) Aller, partir très vite : *Il fila vers la sortie. Le sanglier débusqué fila à travers les broussailles* (Maupassant) [=galopa vite].
4. *filer* <...> de *filer* 1 <...> 1) *Filer quelqu'un*, le suivre secrètement pour le surveiller.
5. *filer* <...> de *filer* 1 <...> Pop. Donner, passer : *File-moi du fric!* (=donne-moi de l'argent). *Je lui file du papier à lettres* (Sarrazin).

Selon B. Victorri (2002 : 115) il convient de prendre en compte en outre les emplois suivants, ce qui laisse entrevoir l'étendue du problème :

- (15) Pierre a filé de la laine.
- (16) Le gruyère fondu file.
- (17) L'araignée a filé sa toile. Ils filent le parfait amour.
- (19) Le câble file dans l'eau.
- (20) Le marin a filé les amarres.
- (21) Le bas a filé.
- (22) Le violoniste file une note.
- (23) Le poète a filé une métaphore.
- (24) L'oiseau file à tire d'aile.
- (25) La pièce a filé dans le caniveau.
- (26) Pierre a filé en douce de la réunion.
- (27) Pierre file Marie.
- (28) Pierre a filé du fric à Marie.

Il est de fait conseillé de s'inspirer de travaux qui appréhendent le verbe « filer » selon des options théoriques diverses. Voir à cet effet :

Touratier C., « Essai d'analyse du verbe français *filer* », *Études Romanes de Brno*, n° 32/2, 2011, p. 63-67.

Victorri B., « Catégorisation et polysémie », dans Cordier F. et François J. (éds.), *Catégorisation et Langage*, Hermès, 2002, 106-124.

Vogüé S. de, « Syntaxe, référence et identité du verbe *filer* », *Linx* [En ligne], N° 50, 2004, p. 135-167.

## SYNESTHÉSIES NEUVES VS. FIGÉES ET TRADUCTION

Le texte suivant de Dante Alighieri, extrait de *La Divina commedia* (« L'Inferno », chapitre V), traduit à de multiples reprises en français, comporte une construction que l'on pourrait qualifier de synesthésique, tant en italien qu'en français.

**Texte original** (1307-1321)

Io venni in loco d'ogne luce muto,  
Che mugghia come fa mar per tempesta,  
Se da contrari venti è combattuto.  
La bufera infernal, che mai non resta,  
Mena li spiriti con la sua rapina;  
Voltando, e percotendo li molesta.

**Traduction en vers** (E. Aroux, 1842)

Muette de lumière est cette sombre rive  
Qui mugit comme fait l'Océan orageux  
Lorsque les vents rivaux se combattent entre eux.  
L'ouragan infernal qui sans fin tourbillonne,  
Ne s'apaisant jamais, emporte les Esprits  
Qu'il roule, qu'il flagelle et chasse endoloris.

**Traduction en prose** (J. Risset, 1985)

Je vins en un lieu où la lumière se tait, mugissant comme mer en tempête, quand elle est battue par vents contraires. La tourmente infernale, qui n'a pas de repos, mène les ombres avec sa rage ; et les tourne et les heurte et les harcèle.

Fig. 49. Une synesthésie dans *La Divina Commedia*

- I. Dites ce qui permet de considérer la construction en question, dans le texte original et dans les traductions, comme synesthésique d'un point de vue sémique ;
- II. Vérifiez si cette construction, sur la base des décomptes d'un moteur de recherche, est relativement courante ou si l'adjectif employé s'applique fréquemment à la modalité dont il se trouve ici rapproché ;
- III. Donnez un avis argumenté sur la traduction des constructions en question.

Une relecture du chapitre II peut s'avérer opportune.

## SÉMANTIQUE COGNITIVE ET LINGUISTIQUE FOLK

Certaines oppositions de caractère déictique, fort bien conservées dans certaines langues, se perdent dans d'autres. Cela semble être le cas de *ici/là* en français contemporain. C'est ce que suggère L. Foulet dès la moitié du siècle (1954 : 454) :

... une opposition fondamentale du moyen âge a l'air d'avoir subsisté jusqu'à nous. Il n'en est rien. Un véritable bouleversement s'est produit dans ce coin de la langue. Voici ce qu'on entend tous les jours : « Y a-t-il longtemps que vous êtes *là* ? — Non, je suis *là* depuis deux minutes ». Tout le moyen âge et peut-être toute l'époque classique auraient dit « je suis *ici* ».

176

Or comme le note J. C. Smith (1995 : 45),

Malheureusement, peu de commentateurs creusent la notion d'« opposition » en ce qui concerne la division du travail entre *ici* et *là*. Toutefois, nous pourrions mettre à l'épreuve certaines de leurs hypothèses. Il suffira de trouver un cas où seul l'un des deux termes peut être utilisé, à l'exclusion de l'autre, pour rejeter l'hypothèse de la synonymie. L'existence d'un contexte où on peut employer *ici* mais pas *là* nous permettra en même temps d'écarter l'hypothèse de l'hyponymie.

On voit donc que ce problème se prête particulièrement bien à un travail de *linguistique folk* que chaque lecteur pourra réaliser par entretiens ou par questionnaires, auprès de son entourage, auprès d'étudiants, etc. *Ici* et *là* sont-ils toujours employés dans des contextes différents ou non, alors qu'ils l'étaient assurément en ancien français et en moyen français ? Qu'en est-il des oppositions qui répondent d'un fonctionnement similaire, comme *voici/voilà*, *ceci/cela* ?

Dans un second temps, il faudrait essayer de cerner le fonctionnement de l'opposition en moyen français en termes d'image schématique, puisque

L'évolution sémantique et pragmatique de ces éléments [...] semble d'un intérêt évident, surtout dans la mesure où elle peut être rapportée à des travaux récents sur le rôle de la métaphore et de la métonymie

dans le changement sémantique et sur la subjectivation et l'évolution de sens épistémiques. (J. C. Smith, 1995 : 43)

Il serait alors peut-être possible de caractériser, si évolution il y a, celle de cette opposition en diachronie.

Outre une relecture du chapitre en question, nous recommandons vivement, avant de faire l'exercice, la lecture des deux articles déjà cités qui abordent spécifiquement la question.

Foulet L., « L'effacement des adverbes de lieu : II — ici, là et leur groupe », *Romania*, n° 75, 1954, p. 433-456.

Smith J. C., « L'évolution sémantique et pragmatique des adverbes déictiques ici, là, et là-bas », *Langue française*, Vol. 107, n° 1, 1995, p. 43-57.

## LE THÈME SÉMANTIQUE

Nous avons vu au chapitre VI que le thème de l'*absurde* ne se laissait pas définir aisément. Dans ce court-texte de D. Harms, dites quelles en sont les manifestations sémiqques.

178

Un jour un homme s'en alla  
Avec son baluchon  
Et il marcha  
Et il marcha  
Toujours vers l'horizon  
Et il avançait, ce bonhomme.  
Sans jamais s'arrêter  
Sans faire un somme  
Sans faire un somme  
Sans boire et manger  
Dans une forêt à l'aurore  
Un jour il est entré  
Et depuis lors  
Et depuis lors  
Nul ne l'a rencontré.  
S'il vous arrivait par la suite  
De le rencontrer quelque part  
Venez bien vite, venez bien vite,  
Nous le faire savoir !

Si vous le pouvez, essayez aussi de voir si autre auteur a pu inspirer ce texte et comment le mettre en perspective dans l'œuvre générale de D. Harms.

## CORRIGÉS

### TRAITEMENT DE LA POLYSÉMIE

Les différents sens de « filer » pourraient laisser penser qu'il s'agit là de verbes homonymes, en tout cas pour les trois derniers : en effet, outre des différences de valence entre eux, on peut estimer de prime abord qu'aucune propriété sémique ne semble les relier. B. Victorri (2002 : 115), qui choisit de mettre l'accent sur l'interaction entre sens et classes sémantiques des actants, fait l'inventaire suivant.

Comme on peut le constater sur ces exemples, *filer* peut prendre des sens très variés : transformation en fil (15, 16), construction à l'aide d'un fil (17), déroulement d'un objet linéaire (19, 20, 21), maintien prolongé dans le temps (22, 23), déplacement rapide (24, 25), disparition (26, cf. aussi *filer la carte*), poursuite (27), don (28). Quant à l'emploi métaphorique (18), on peut hésiter entre l'image d'une construction qui le rapprocherait de (17) et celle d'un maintien prolongé, plus proche de (22) et (23), ou, plutôt, considérer que c'est la combinaison de ces deux valeurs (indétermination) qui a assuré le succès de cette expression.

Un tel relevé peut sembler décourageant. Toutefois, un examen un peu plus poussé permet de relier les emplois en considérant à la suite de C. Touratier (2010 : 64-65) que, selon que le verbe entre des constructions transitives ou intransitives, il implique un changement de sens qui ne justifie pas de trancher pour l'homonymie :

Il semble alors possible de postuler, pour le verbe « filer », un signifié monovalent comme « se dérouler », c'est-à-dire « s'étendre progressivement et de façon continue dans l'espace », pour rendre compte de ce que *Lexis* considère comme deux sens différents de l'emploi intransitif du verbe « filer », à savoir celui que l'on a dans : *le sirop qui file* (c'est-à-dire dont les gouttes forment comme un fil continu qui se déroule dans l'espace)



*la maille qui file* (c'est-à-dire la maille qui saute et fait une traînée continue dans l'espace en entraînant les mailles qui l'entourent à sauter aussi chacune à leur tour), *le collant qui a filé*, etc.

Et si ce verbe, sémantiquement monovalent, est employé transitivement, c'est-à-dire si on fait de son premier et seul actant un complément de verbe, on est obligé d'ajouter un sujet non appelé par la valence du verbe, ce qui entraîne une modification du sens et correspond à ce qu'il est possible d'appeler une transitivation factitive (cf. Touratier, 2010 : 162-163). *Elle file de la laine* signifie fondamentalement « Elle fait que de la laine file, c'est-à-dire se déroule, et en fait se forme au fur et à mesure qu'elle se déroule ». De même, *Les marins filent les amarres* signifie « Les marins font que les amarres filent ».

180

Ainsi, il paraît envisageable de ne pas percevoir les différents sens comme tout à fait disjoints ; nous pourrions réduire la plupart des emplois du verbe au partage d'un même sémème que l'on définirait de la sorte, en le scindant en deux sèmes : /s'étendre dans l'espace/ et /de façon continue/. Cela revient à parler dans les termes de M. Tutescu d'une *intersection sémique* comprenant ces deux sèmes. Il reste alors « filer » au sens de « surveiller », ou plutôt pourrait-on dire de « se déplacer » dans le but de surveiller : on pourrait alors le rapprocher des autres sens qui n'évoquent plus exactement l'idée d'*extension*, soit \sans changement de lieu\, mais plutôt de *déplacement* impliquant ainsi un changement de lieu. Ce seront donc les deux traits sémiques d'application de premier niveau. Comme nous le voyons ci-dessous, la suite de l'arborescence<sup>1</sup> s'appuie clairement sur la diversité des emplois, même si cette dernière, comme toute modélisation, reste contestable. On trouvera pour les niveaux II de la structure des points de rapprochement avec l'analyse proposée par S. de Vogüé (2004 : 264-265) : là encore considérations syntaxiques et potentiel sémantique se manifestent conjointement.

1 Qui s'inspire largement de celle donnée par C. Touratier dans l'article cité.





Ajout :

Causation : *filer la laine, du verre, la pièce, un câble, un son, une métaphore, nos destins* = Co fait que la laine, la pièce, le câble, la vie, les destins, etc. filent (pour une laine, une pièce, etc... qui ne filent pas sans qu'on les file)

Localisation : *filer son bas*

= Co a son bas qui file

Nouage :

Transitivation : *filer sa toile, sa corde, ses habits, sa dot, nos destins*

= Co fait que la toile, la vie, les destins soient filés

Localisation transitive : *filer le parfait amour*

= Co a le parfait amour qui est filé

Greffé :

Détermination télique : *filer quelqu'un*

= Co fait à C

C1 que Co file

Détermination quantitative : *filer trois nœuds*

= Co a trois nœuds que Co file

181

LA SÉMANTIQUE CONTEMPORAINE DU SÈME AU THÈME Exercices

Nous choisissons de fait d'incorporer ces critères dans notre schéma (fig. 50), en les connectant aux exemples cités.

Comme on l'aura noté, se trouve malgré tout exclu de ce rapprochement « filer » qui dans son emploi argotique où il signifie « donner » manifeste un tout autre contenu sémique, comme le suggère C. Touratier (2010 : 66) :

Seul le sens argotique de « donner » ne semble pas pouvoir se rattacher au signifié « se déployer, se dérouler ». Il doit s'agir d'un verbe homonyme, qui au départ était probablement un emploi métaphorique du verbe « filer », mais qui n'est plus du tout senti comme tel. Il y aurait par conséquent maintenant deux verbes « filer » homonymes, du fait de ce que Meillet expliquerait comme un « emprunt » de la langue commune à la « langue spéciale » qu'est l'argot.



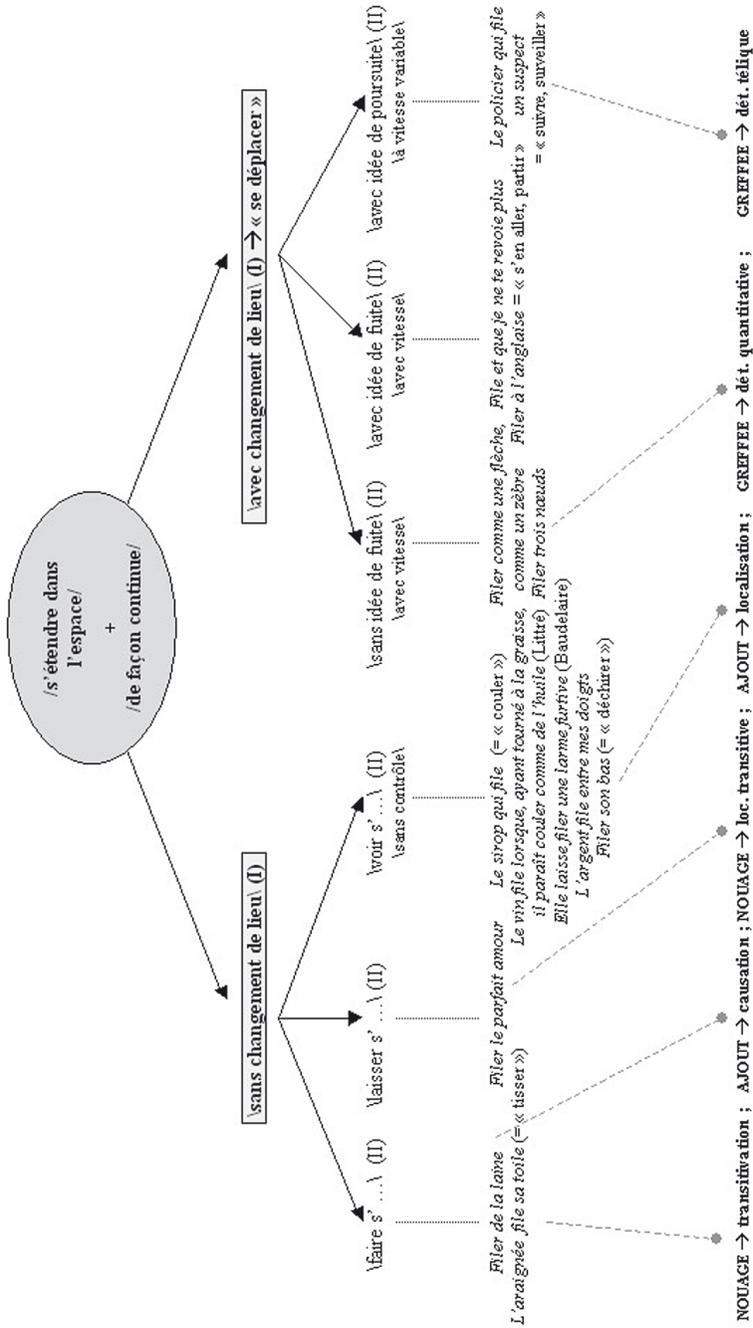


Fig. 50. La polysémie de « filer » (C. Cusimano)



Enfin, il va sans dire qu'au niveau du ratio actuel/virtuel, il est plus facile d'imaginer que « filer » puisse perdre en fréquence dans certains emplois qu'apparaître encore dans de nouveaux contextes.

### SYNESTHÉSIES NEUVES VS. FIGÉES ET TRADUCTION

Le syntagme retenu est bien entendu « in loco d'ogne luce muto » que l'on pourrait traduire littéralement par « dans un lieu tout de lumière muette ». Le lexème « luce » (la *tête* lexicale) a trait à la modalité *visuelle* tandis que le spécifieur, « muto », répond de la modalité *auditive* : on obtient donc bien une *isotopie* relative à la perception sensorielle – un *domaine* sémantique, impliquant deux de ses taxèmes, la *vue* et l'*ouïe*. On pourrait schématiser les choses ainsi :

domaine taxème	sensoriel	
	vue	ouïe
texte original	« luce » (subst.)	« muto » (adj.)
traduction en vers	« lumière » (subst.)	Muette (adj.)
traduction en prose	« lumière » (subst.)	« se tait » (verbe)

Fig. 51. Décomposition d'une synesthésie en sèmes (C. Cusimano)

Ce que l'on peut dire en outre sur cette expression, c'est qu'il est difficile d'en obtenir d'autres attestations en italien, que ce soit de cette époque ou en italien contemporain : en effet, une recherche sur *Google.it* ne permet pas de relever plus de dix occurrences différentes de celle-ci, majoritaire parmi les résultats ; on a donc de toute évidence affaire à une expression très peu figée. Quant à l'adjectif « muto », il semble peu usité dans le cadre synesthésique, quelle que soit la modalité.

Si l'on se penche à présent sur l'intérêt littéraire de cette synesthésie neuve, on pourrait noter que pour Dante, il s'agissait sûrement de former une rime adéquate avec « combattuto » : cela n'enlève rien à la beauté de la construction mais permet de mentionner que cette contrainte n'y est pas étrangère. Le premier traducteur, E. Aroux, qui souhaitait visiblement conserver dans une moindre mesure la contrainte de la rime a préféré en faire un *attribut du sujet* (« cette sombre rive ») *antéposé au verbe* : malgré le rendu informatif quelque peu différent, l'idée reste sensiblement identique. La structure interne de la construction est toutefois différente,





puisque l'on passe d'un SN simple « lumière muette » en français à une construction de type « vide/plein de », « muette de lumière ». L'autre traductrice, qui a choisi de se soustraire à la contrainte, a pu obtenir une formulation plus naturelle en français contemporain « où la lumière se tait » en remplaçant simplement l'adjectif que l'on pourrait considérer comme prédicatif par un verbe exprimant la même idée.

Cet exercice permet donc de voir qu'une construction synesthésique donnée se traduit difficilement dans une autre langue (notamment à cause des habitudes linguistiques propres à la langue cible), d'autant plus quand l'occurrence à traduire est elle-même plus ou moins produite par la contrainte.

184

#### SÉMANTIQUE COGNITIVE ET LINGUISTIQUE FOLK

Il est probable qu'une enquête de linguistique folk laisse entrevoir que si la distinction entre les notions de *proximité* et d'*éloignement* (par rapport au locuteur) respectivement associées à « ici » et « là » semble toujours opérante à leur propos et correspond en clair pour les locuteurs à une certaine réalité référentielle, celle-ci ne prend plus nécessairement effet dans les emplois attestés. D'ailleurs, lorsque des francophones parlent des langues slaves comme le tchèque par exemple, où l'opposition est fermement ancrée dans les représentations référentielles, ils ont tendance à employer l'un pour l'autre, avec les difficultés d'interprétation déictique que cela implique pour l'interlocuteur. En français, en effet, *ici* est tantôt un antonyme de *là* (« Paul vit ici » vs. « Paul vit là »), tantôt un synonyme (la commutation « viens ici » vs. « viens là » n'est pas perçue comme différenciatrice).

Pour résoudre cet épineux problème, J. C. Smith a recours à un troisième terme, *là-bas*, et élargit donc l'opposition bipartite initiale. *Là-bas* est en quelque sorte la clé du système : désignant de manière analytique « à un endroit déterminé qui est en bas de l'endroit où se trouve le locuteur », celui-ci commence au début du XIX<sup>e</sup> siècle à évoquer l'*éloignement* et empiète donc sur le territoire référentiel de *là*. En même temps, sa fréquence d'emploi augmente logiquement. L'affaiblissement de cette opposition n'est toutefois pas un cas isolé :





Le même changement sémantique et pragmatique qui s'est opéré dans le cas de *ici* et de *là* est vraisemblablement intervenu dans les sous-systèmes déictiques congénères. Ainsi, on constate une évolution analogue des rapports entre voici et voilà, ceci et cela, celui-ci et celui-là... (J. C. Smith, 1995 : 52)

Quant à l'image schématique impliquée dans l'opposition, il s'agit de celle que l'on pourrait nommer LOIN-PRÈS, elle-même fortement conditionnée par une autre, plus basique celle-ci, dite CENTRE-PÉRIPHÉRIE, comme le propose M. Johnson (1985 : 125). On peut donc prévoir l'utilisation de l'opposition *ici/là* (en tant qu'antonymes) en envisageant un éloignement depuis la *centre* où se trouve le locuteur ou un rapprochement vers celui-ci depuis la *périphérie*. Le problème, comme nous l'avons vu, est que cette description se trouve battue en brèche par l'évolution de la langue : « là » peut intégrer le centre, et la périphérie plus ou moins lointaine être occupée par « là-bas ». Une explication au problème, qui ne satisfera peut-être pas l'ensemble de la communauté des linguistes, s'appuie sur la *subjectivation* par laquelle des unités qui expriment la proximité (notamment déictique) sont susceptibles d'évoluer vers l'expression d'un sens *épistémique* : c'est ainsi que dans certains emplois, « ici » semble impliquer un rapport plus ténu avec la première personne :

Vue sous cette optique, l'opposition entre *Viens ici* et *Viens là* reçoit une explication plausible — les deux énoncés sont également admissibles dans la plupart des contextes, mais le premier met l'accent sur l'engagement du locuteur, nuance qui est absente du deuxième. (J. C. Smith, 1995 : 49)

On parviendrait donc, comme nous l'avons vu dans le schéma en III. 5, à un glissement en cours de l'image schématique (ici une superposition d'images schématiques comme nous l'avons vu) LOIN-PRÈS depuis la sphère d'application proprement *spatiale* vers la sphère *personnelle*. Une telle phase de transition permettrait alors d'expliquer que locuteurs comme grammairiens éprouvent des difficultés tant dans l'utilisation que dans la définition du champ d'action de l'opposition.



## LE THÈME SÉMANTIQUE

Le texte peut être vu comme faisant écho à un poème de E. Lear, intitulé « The Jumbles », dans lequel il est question d'un groupe de personnes peu inspirées qui se mettent en tête de prendre la mer sur un tamis. Toutes sortes de mésaventures les y attendent avant leur retour en bonne santé vingt ans plus tard. Ce n'est pas le cas dans ce texte, où l'on ne sait pas ce qu'il advient du personnage qui disparaît.

186

Ici, la présomption d'absurde est engendrée par la connexion entre deux isotopies, celle du caractère /ininterrompu/ (indexant les lexies « toujours » et les syntagmes « sans jamais s'arrêter », « sans faire... ») des activités de l'homme en question et de la nature même de ces activités, qu'on pourrait qualifier d'/activités d'endurance/ (« marcha » x2, « avançait »). C'est ainsi que cet homme se trouve privé des /activités vitales/ (« somme », « boire », « manger »). C'est donc en première analyse à ce rapprochement d'isotopies improbable que l'on doit ce sentiment d'absurde. Les répétitions impriment au texte un rythme binaire comme c'est la coutume dans les limericks.

La période à laquelle est écrit ce texte correspond à une phase de fort désespoir pour Harms, et il est même interdit de publier ces œuvres. Aussi cet homme qui erre n'est-il autre que lui-même. Si la fin laisse un espoir qu'on le retrouve, il faut surtout y voir l'analogie avec les disparitions inexplicables durant la terreur stalinienne dont il sera finalement victime. Comme le signale T. Ogarkova (1997 : 537),

Le journal intime de l'écrivain dans les années 1937-1941 témoigne aussi de la période la plus désespérée de Harms dans tous les sens : il se croit être tombé à jamais, il décrit la torture de la faim, il croit ne plus posséder de capacités créatrices, il se dit enfin « un cadavre vivant ».

Le fait que l'homme du texte ne s'arrête pas pour manger renvoie donc à l'impossibilité de Harms à publier et donc à gagner sa vie. Et le miracle que Lear cède aux Jumbles ne lui sera pas accordé par le régime stalinien.

## ANNEXES

### SUR LE BALCON À NEW YORK

Ein schmaler Balkon zog sich vor dem Zimmer seiner ganzen Länge nach hin. Was aber in der Heimatstadt Karls wohl der höchste Aussichtspunkt gewesen wäre, gestattete hier nicht viel mehr als den Überblick über eine Straße, die zwischen zwei Reihen förmlich abgehackter Häuser gerade und darum wie fliehend in die Ferne sich verlief, wo aus vielem Dunst die Formen einer Kathedrale ungeheuer sich erhoben. Und morgen wie abend und in den Träumen der Nacht vollzog sich auf dieser Straße ein immer drängender Verkehr, der von oben gesehn sich als eine aus immer neuen Anfängen ineinandergestreute Mischung von verzerrten menschlichen Figuren und von Dächern der Fuhrwerke aller Art darstellte, von der aus sich noch eine neue vervielfältigte wildere Mischung von Lärm, Staub und Gerüchen erhob, und alles dieses wurde erfaßt und durchdrungen von einem mächtigen Licht, das immer wieder von der Menge der Gegenstände zerstreut, fortgetragen und wieder eifrig herbeigebracht wurde und das dem betörten Auge so körperlich erschien, als werde über dieser Straße eine alles bedeckende Glasscheibe jeden Augenblick immer wieder mit aller Kraft zerschlagen.

### SUR LE BALCON DE BRUNELDA

Karl stand auf, lehnte sich ans Geländer und sah auf die Straße hinunter. Der Mond war schon sichtbar, in die Tiefe der Gasse drang sein Licht aber noch nicht. Die am Tag so leere Gasse war besonders vor den Haustoren gedrängt voll Menschen, alle waren in langsamer

schwerfälliger Bewegung, die Hemdärmel der Männer, die hellen Kleider der Frauen hoben sich schwach vom Dunkel ab, alle waren ohne Kopfbedeckung. Die vielen Balkone ringsherum waren nun insgesamt besetzt, dort saßen beim Licht einer Glühlampe die Familien je nach der Größe des Balkons um einen kleinen Tisch herum oder bloß auf Sesseln in einer Reihe oder sie steckten wenigstens die Köpfe aus dem Zimmer hervor. Die Männer saßen breitbeinig da, die Füße zwischen den Geländerstangen hinausgestreckt und lasen Zeitungen, die fast bis auf den Boden reichten, oder spielten Karten, scheinbar stumm aber unter starken Schlägen auf die Tische, die Frauen hatten den Schooß voll Näharbeit und erübrigten nur hie und da einen kurzen Blick für ihre Umgebung oder für die Straße, eine blonde schwache Frau auf dem benachbarten Balkon gähnte immerfort, verdrehte dabei die Augen und hob immer vor den Mund ein Wäschestück, das sie gerade flickte, selbst auf den kleinsten Balkonen verstanden es die Kinder einander zu jagen, was den Eltern sehr lästig fiel. Im Innern vieler Zimmer waren Grammophone aufgestellt und bliesen Gesang oder Orchestermusik hervor, man kümmerte sich nicht besonders um diese Musik, nur hie und da gab der Familienvater einen Wink und irgendjemand eilte ins Zimmer hinein, um eine neue Platte einzulegen. An manchen Fenstern sah man vollständig bewegungslose Liebespaare, an einem Fenster Karl gegenüber stand ein solches Paar aufrecht, der junge Mann hatte seinen Arm um das Mädchen gelegt und drückte mit der Hand ihre Brust.

EXTRAITS DE D.HARMS (2001) ŒUVRES INÉDITES – RECUEIL INTÉGRAL DE SES ÉCRITS :  
ESSAIS, ARTICLES, LETTRES. COMPLÉMENTS AUX TOMES 1-3, SAINT-PÉTERSBOURG

Traduction de B. Vicaire (Université Masaryk de Brno)

Page 16

[...] Deux arbres ne peuvent être égaux entre eux. Ils peuvent l'être par leur hauteur, leur épaisseur, de façon générale par leurs propriétés. Mais par nature, deux arbres ne peuvent être complètement identiques. Certains pensent que les nombres sont des notions quantitatives



inspirées par la nature. Quant à nous, nous pensons que les nombres sont une espèce autonome à part. Nous pensons que les nombres sont des réalités comme les arbres ou comme l'herbe. Mais alors que les arbres sont soumis à l'action du temps, les nombres sont immuables et restent indépendants du temps qui passe. Temps et espace n'ont aucune influence sur les nombres. Cette immuabilité permet aux nombres d'être la loi d'autres phénomènes.

En disant deux, nous ne voulons pas dire qu'il s'agit de « un et encore un ». Quand nous disions plus haut « deux arbres », nous avons utilisé une seule caractéristique du nombre « 2 » et avons fermé les yeux sur toutes ses autres caractéristiques. L'expression « deux arbres » signifiait qu'il s'agissait d'un arbre et encore d'un autre arbre. Dans ce cas-là, deux n'exprimait qu'une quantité et se situait dans une série numérique ou bien, comme nous le pensons, dans la roue des nombres comprise entre 1 et 3.

Cette roue est régie par des lois qui lui sont propres. Elle est formée à partir d'une figure linéaire qu'on appelle croix.

(1933)

Page 17

8

Les traductions de certains livres m'embarrassent ; ils décrivent des situations qui peuvent même, de temps à autre, être très intéressantes. Parfois on y parle de gens intéressants, parfois ce sont des événements et parfois on parle même d'un événement tout à fait insignifiant. Mais il se peut aussi qu'on lise quelquefois quelque chose de totalement incompréhensible. Ça arrive aussi. Comme il arrive aussi de tomber sur des traductions qu'on n'arrive même pas à lire. Comme si elles avaient des lettres bizarres : certaines lettres ne posent pas de problème mais il y a des graphies impossibles à déchiffrer. Un jour, j'ai vu une traduction dans laquelle pas une seule lettre ne m'était connue. C'était comme des crochets. J'ai longtemps tourné et retourné cette traduction entre mes doigts. Bizarre cette traduction !

(Deuxième moitié des années 1930)





9

*Divers exemples de petites coquilles*

1

« Dans l'album d'une belle inconnue » de Proutkov<sup>1</sup>.

Le mot « Okhulka<sup>2</sup> ».

2

Une verrue en marbre merveilleusement modelée sur la magnifique jambe de la statue antique en marbre de Vénus.

3

Le chœur de Nicolas Vassiliévitch *Sveshnikov*<sup>3</sup>, quand tout le son monte et va en augmentant. Et, à l'apogée du chœur, alors que l'auditeur attend un son puissant, soudain et de façon inattendue, un pianissimo intégral.

4

Parmi les empereurs russes présentant une petite insuffisance, il y avait Paul I<sup>4</sup>.

190

1 Kozma Proutkov : auteur fictif du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ; [cette note et celles qui suivent sont les notes introduites par le traducteur lui-même]

2 Mot argotique formé à partir de *khul* (*khula*) déshonneur, injure. *Okhulka* signifie désaveu, médisance mais aussi celle qui mérite le désaveu. La consonance avec le juron *khui* est évidente. Le verbe *okhulit'* (gruger) se prononce parfois ironiquement « *okhuit'* ».

3 Harms fait sans doute allusion à Alexander Sveshnikov, pianiste et chef de chœur du tsar Nicolas II.

4 Pavel I (1754-1801), empereur russe ayant régné à partir de 1791, mort assassiné.



## BIBLIOGRAPHIE

### PAR COURANT THÉORIQUE

#### Linguistique et sémantique générales

- Bally C., *Le Langage et la vie*, Genève, Droz, 1935.
- Baker M. C., *Lexical categories: verbs, nouns, and adjectives*, Cambridge, Cambridge UP, 2004.
- Bakhtine M., *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.
- Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
- Bonnet V., « La Norme : un artefact méthodologique » dans Siouffi G. et Steuckardt A. (dir.), *Les Linguistes et la norme: aspects normatifs du discours linguistique de linguistique générale*, Berne, Peter Lang, 2007, p. 73-86.
- Cabredo-Hofherr P. et Matushansky O. M., « Adjectives. Formal analyses in syntax and semantics », *Linguistik Aktuell/Linguistics Today*, n° 153, Amsterdam, John Benjamins, 2010.
- Cadiot P. et Visetti Y-M., « Motifs, profils, thèmes : une approche globale de la polysémie », 2007, en ligne à l'adresse : < [www.formes-symboliques.org/IMG/pdf/doc-26.pdf](http://www.formes-symboliques.org/IMG/pdf/doc-26.pdf) >
- Chollier C., « Littérature et sémantique des textes », dans *Texto !*, 2005, en ligne à l'adresse : < <http://www.revue-texto.net/index.php?id=630> >
- Coseriu E., « Sistema, norma y habla », *RHFC*, n° 9, Montevideo, 1952.
- , *L'Homme et son langage*, Louvain/Paris, Peeters, 2001.
- Culioli A., *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Ophrys, 1990, vol. I.
- , *Variations sur la linguistique*, entretiens avec F. Fau, Paris, Klincksieck, 2002.
- , *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris, Ophrys, 2005.
- Cusimano C., *La Polysémie – Essai de sémantique générale*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Dixon R.M.W. et Aikhenvald A. Y., « Adjectives : a cross-linguistic typology » dans *Explorations in linguistic typology*, Oxford, Oxford UP, 2006, vol. I.



192

- Furukawa N., *L'Article et le problème de la référence en français*, Paris/Tokyo, Librairie-Éditions France Tosho, 1986.
- Gadamer H.-G., *Vérité et Méthode*, trad. E. Sacre, Le Seuil, 1976.
- Goes J., *L'Adjectif – entre nom et verbe*, Bruxelles, Duculot, 1999.
- Guillaume G., *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec/Paris, PU Laval/Klincksieck, 1973.
- , *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, Québec/Lille, PU Laval/PU de Lille, 1987.
- , *Langage et sciences du langage*, Québec/Lille, PU Laval/PU de Lille, 1994.
- , *Prolégomènes à la linguistique structurale II*, Québec, PU Laval, 2004.
- Hagège C., *L'Homme de paroles*, Paris, Fayard, 1985.
- Hjelmlev L., *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.
- , *Le Langage*, Paris, Éditions de Minuit, 1969.
- Klinkenberg J.-M., *La Langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française*, Paris, PUF, 2001.
- Kyheng R., « Langue et parole – Dichotomie ou dualité ? », *Texto !*, vol. X, n°4, 2005 en ligne à l'adresse :  
< [www.revue-texto.net/Saussure/Sur\\_Saussure/Kyheng/Kyheng\\_Langue.html](http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Kyheng/Kyheng_Langue.html) >
- Lamarque J., « Invariance et contingence », *Travaux de linguistique*, 2002/2 n°45, p. 15-44.
- Lyons J., *Semantics*, Cambridge, Cambridge UP, 1977.
- Mahmoudian M., *Le Contexte en sémantique*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997.
- Maingueneau D., *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.
- Martin R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 1983.
- Mejri S. (dir.), « Polysémie et polylexicalité », *Syntaxe et Sémantique*, n° 5, PU de Caen, 2004.
- Missire R., « Norme(s) linguistique(s) et afférence sémantique : une lecture de Sémantique interprétative à partir d'Eugenio Coseriu », *Texto !*, 2004, en ligne à l'adresse :  
< [www.revue-texto.net/Inedits/Missire/Missire\\_th\\_chap1.pdf](http://www.revue-texto.net/Inedits/Missire/Missire_th_chap1.pdf) >





- , « Sémiologie des unités linguistiques à signifiant discontinu », dans *Documents du colloque Révolutions saussuriennes*, Université de Genève, 1997, p. 99-107.
- Peirce C. S., *Écrits sur le signe*, Paris, Le Seuil, 1978.
- Pottier B., *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Hachette, 1974.
- Rastier F., *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 1987.
- , *Sens et Textualité*, Paris, Hachette, 1989.
- , « La Sémantique des textes : concept et application », *Hermès*, n° 16, Aarhus, 1996, p. 15-37.
- , « Chamfort : le sens du paradoxe », dans Landheer R. et Smith P. K. (dir.), *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, 1996, p. 117-147.
- , *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF, 2001.
- , *La Mesure et le grain*, Paris, Honoré Champion, 2011.
- Riffatterre M., *La Production du texte*, Paris, Le Seuil, 1979.
- Sadoulet P., *Le Poids du sens*, Dossier scientifique de candidature pour l'habilitation à diriger des recherches non publié, 2009, en ligne à l'adresse : <https://dossier.univ-st-etienne.fr/sadoulet/.../vol%202%20Le%20PDS.pdf>
- Stati S., « Autour du système sémantique des adjectifs », *Revue romane*, n° 8, 1973, p. 286-293.
- Touratier C., *La Sémantique*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Saeed J. I., *Semantics*, Malden, Blackwell, 2003.
- Saussure F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1916.
- Valin R., *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec, PU de l'université Laval, 1973.
- Visetti Y.-M., « La place de l'action dans les linguistiques cognitives », *Texto !*, 1998, en ligne à l'adresse : [www.revue-texto.net/Inedits/Visetti/Visetti\\_Formes1.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Visetti/Visetti_Formes1.html)
- , « Formes et théories dynamiques du sens », dans *Texto !*, 2003, en ligne à l'adresse : [www.revue-texto.net/Inedits/Visetti/Visetti\\_Formes1.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Visetti/Visetti_Formes1.html)
- Wilmet M., *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997.
- Wołowska K., *Le Paradoxe entre langue et discours*, Paris, L'Harmattan, 2008.



### Structuralisme et post-structuralisme

- Châtelet G., *L'Enchantement du virtuel – Mathématique, physique, philosophie*, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2010.
- , *Les Enjeux du mobile*, Paris, Le Seuil, 1993.
- Cusimano C. et Dupuis J., « Les métaphores du quotidien en sémantique cognitive – Quel héritage localiste ? », dans « Représentations métaphoriques de l'univers environnant », *Signes, discours, sociétés* n° 7 -, 2011, en ligne à l'adresse : <www.revue-signes.info/document.php?id=2275>
- Deleuze G., *Différence et Répétition*, Paris, PUF, 1969.
- Deleuze G. et Guattari F., *Mille Plateaux*, Paris, Les éditions de Minuit, 1980.
- Feynman R., *QED, the strange theory of light and matter*, Princeton, Princeton UP, 1985.
- Foucault M., *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972.
- , *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966.
- Guattari F., *Cartographies schizoanalytiques*, Paris, Galilée, 1989.
- Lacan J., *Les Formations de l'inconscient*, Paris, Le Seuil, 1998.
- Lévi-Strauss C., *L'Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.
- , *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955.
- Revel J., *Le Vocabulaire de Foucault*, Paris, Ellipses, 2009.

### Sémantique cognitive

- Clausner T. C. et Croft W., « Domains and image schemas », *Cognitive Linguistics*, n°10, New York, Mouton de Gruyter, 1999, p. 1-31.
- Croft W. et Cruse D. A., *Cognitive Linguistics*, Cambridge, Cambridge UP, 2004.
- Cruse A., *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge UP, 1986.
- , *Meaning in language*, Chippenham, Oxford UP, 2004.
- Frank A. et Raubal M., « Formal Specifications of Image Schemata – A Step to Interoperability in Geographic Information Systems », *Spatial Cognition and Computation 1*, 1999, p. 67-101.
- Ekberg L., « Transformations on image schemas and cross-linguistic polysemy », dans « Tre uppsatser om semantisk förändring hos relationella lexem », *Nordlund*, n°24, Småskrifter från Institutionen för nordiska språk i Lund, 2004, p. 25-46.

- Fagard B. et De Mulder W., « *Devant* : Évolution sémantique d'une préposition en français » dans Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L., Prévost S. (dir.) *CMLF2010 Proceedings*, Paris, 2010.
- Fuchs C. (dir.), *La Linguistique cognitive*, Gap/Paris, Ophrys, 2004.
- Gärdenfors P., « Cognitive semantics and image schemas with embodied forces » dans Krois J. M., Rosengren M., Steidele A. et Westerkamp D. (dir.), *Embodiment in cognition and culture*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2007, p. 57-76.
- Hopper P. et Traugott E. C., *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge UP, 2003.
- Johnson M., *The body in the mind*, Chicago/Londres, Chicago UP, 1987.
- Lakoff G., *Women, Fire and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*, Chicago, Chicago UP, 1987.
- Lakoff G. et Johnson M., *Metaphors we live by*, New York, Basic Books, 1980.
- *Philosophy in the flesh - The Embodied Mind and its Challenge to Western Thought*, New York, Basic Books, 1999.
- Langacker R. W., *Foundations of cognitive grammar – Vol. II : Descriptive application*, Stanford, Stanford UP, 1991.
- Oakley T., « Image schema », D. Geeraerts et H. Cuyckens (dir.), *Handbook of cognitive linguistics*. Oxford/New York, Oxford UP, 2006.
- Peña Cervel M. S., « Subsidiary relationships between image schemas : an approach to the force schema », *Journal of English Linguistics*, n°1, 1999, p. 187-207.
- , *Topology and Cognition: What Image-schemas Reveal about the Metaphorical Language of Emotions*. Munich, Lincom Europa, 2003.
- Moscato M. et Piérait-Le-Bonnier G. (dir.), « *Le langage, Construction et Actualisation*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1984.
- Nesset T., « The Path to Neutralization: Image Schemas and Prefixed Motion Verbs », *Poljarnyj Vestnik*, n°10, Tromsø, Tromsø UP, 2007, p. 61-71.
- Rastier F., *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, 1991.
- Regier T., *The human semantic potential: Spatial language and constrained connectionism*, Cambridge, The MIT Press, 1996.
- Saeed J. I., *Semantics*, Malden, Blackwell, 2003.
- Santibáñez F., « The object image-schemas and other dependent schemas », *Atlantis*, vol. XXIV, n° 2, 2002, p. 183-201.



Talmy L., « How language structures space », dans Jr Pick., L. Herbert et L. P. Acredolo (dir.), *Spatial Orientation: Theory, Research, and Application*, New York, Plenum Press, 1983, p. 225-282.

Wu Y.-L., « Image-schemas and Word Formation in Taiwan Sign Language », Mémoire de Master non publié effectué à l'université Chung Cheng, 2009.

### Linguistique folk

Achard-Bayle G. et Paveau M.-A., « La linguistique hors du temple », dans « Linguistique populaire », *Pratiques*, n° 139-140, Metz, PU de Metz, 2008, p. 3-16.

Niedzelski N. et Preston D., *Folk Linguistics*, Berlin/New York, Mouton De Gruyter, 2003.

Paveau M.-A., « Les normes perceptives de la linguistique populaire », dans « Les normes pratiques », *Langage et société*, n° 121, 2007, p. 93-109.

–, « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories folk » dans « Linguistique populaire », *Pratiques*, n° 139-140, Metz, PU de Metz, 2008, p. 93-110.

196

### Localisme

Anderson J. M., *The Grammar of Case, Towards a Localistic Theory*, Cambridge, Cambridge UP, 1971.

Bernhardi A. F., *Anfangsgründe der Sprachwissenschaft*, Berlin, H. Frölich, 1805.

Borillo A., *L'Espace et son expression en français*, Paris, Ophrys, 1998.

Chanet A.-M., « Maxime Planude, localiste ? », *Histoire, Épistémologie, Langage*, VII-1, 1985, p. 127-148.

Cusimano C. et Dupuis J., « Poststructuralist models for polysemic signs – The example of “love” » dans « The linguistics and literariness of love », *Journal of Literary and Linguistic Studies*, n°3, Koszalin, 2010.

Groussier M.-L., « Prépositions et primante du spatial : de l'expression de relations dans l'espace à l'expression de relations non-spatiales », *Faits de langues*, n° 9, 1997, p. 221-234.

Hjelmslev L., *La Catégorie des cas. Étude de grammaire générale*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1972.

Petitot J., « Hypothèse localiste, Modèles morphodynamiques et Théories cognitives : Remarques sur une note de 1975 », *Semiotica*, 77, 1989, p. 65-119.



## PAR OBJET D'ÉTUDE

### Synesthésie

- Bachmann T. et Breitmeyer B. G. et Ögmen H., *Experimental phenomena of consciousness: a brief dictionary*, New York, Oxford UP, 2007.
- Blutner R., « Lexical semantics and pragmatics », *Linguistische Berichte*, n°10, 2002, p. 27-58.
- Van Campen C., *The hidden sense: synesthesia in art and science*, Cambridge, MIT Press, 2008.
- Cusimano C., « Adjectifs et synesthésie – Comment l'actuel et le virtuel se conditionnent mutuellement », *Études romanes de Brno*, n° 32-2, Brno, P. U. de Brno Masaryk, 2011.
- Cytowic R. E. et Eagleman D., *Wednesday is indigo blue – Discovering the brain of synesthesia*, Cambridge, MIT Press, 2009.
- Cytowic R. E., *Synesthesia – A union of the senses*, Cambridge, MIT Press, 2002.
- Holz P., « Cognition, olfaction and linguistic creativity: Linguistic synesthesia as poetic device in *cologne* advertising », dans Holz P. et Plümacher M. (dir.), *Speaking of colors and odors*, Amsterdam, John Benjamins, 2007, p. 185-202.
- Howes D., *Empire of the senses: the sensual culture reader*, Cambridge, MIT Press, 2008.
- Kahn D., *Noise, water, meat : a history of sound in the arts*, Cambridge, MIT Press, 2001.
- Kleiber G. et Vuillaume M., « Sémantique des odeurs », dans « Pour une linguistique des odeurs » *Langages*, n°81, Paris, Armand Colin, 2011, p. 17-36.
- Legallois D., « Synesthésie adjectivale, sémantique et psychologie de la forme : la transposition au cœur du lexique », dans *L'Adjectif en français et à travers les langues*, Caen, PUC, 2004.
- Merriam A. P., *The Anthropology of music*, Evanston Illinois, Northwest UP, 1964.
- Paissa P., *La Sinestesia. Storia e analisi del concetto*, Brescia, La Scuola, 1995.
- , « Des synesthésies pour dire l'écoute : analyse contrastive d'un corpus de presse spécialisée : la haute fidélité en français et italien », *L'Analisi Linguistica e Letteraria*, 2002, p. 85-177.
- , « Substantivation abstraite : quelques effets de sens dans la prose romanesque de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle (Goncourt et Zola, 1964-1974) », dans

- Lingua, cultura e testo: miscellanea di studi francesi in onore di Sergio Cigada*, vol. 3, 2002, p. 549-568.
- Parret H., « Synergies discursives, syncrétismes du sensible, synesthésies de la sensation », dans Jauret P. et Remael A. (dir.), *Language and beyond ; actuality and virtuality in the relations between word, image and sound*, Amsterdam, Rodopi, 1998, p. 3-12.
- Rastier F., *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, 1991.
- , « La sémantique des thèmes. Ou le voyage sentimental » dans *L'analyse textuelle des données thématiques*, Paris, Didier, 1995, p. 223-249.
- , « Indécidable hypallage », *Langue française*, n°129, 2001.
- , « Les mots sans les choses », dans *Sens et Références – Sinn und Referenz – Mélanges Georges Kleiber*, Tübingen, 2005, p. 223-255.
- Vaillant P., *Interactions entre modalités sémiotiques – De l'icône à la langue*, thèse de doctorat non publiée soutenue à Paris XI Orsay, 1997.
- Williams J., « Synaesthetic adjectives: a possible law of semantic change », *Language*, n°52, 1976.

#### Les articles en français

- Cusimano C., « Un exemple d'application de la sémantique cognitive – Le cas des articles en français », *Verbum – Analecta Neolatina Varia*, Tomus XII, Fasciculus 2, Egyetem, 2011, p. 349-375.
- Frażczak L. et Lebas F., « Les articles en français comme opérateurs énonciatifs de la référenciation » dans *Interprétation : aspects sémantiques et pragmatiques – Entre théorie et applications*, PU Blaise-Pascal, 2007.
- Guillaume G., « Leçon du 20 février 1948, série C », dans *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, Québec/Lille, PU Laval et PU de Lille, 1987.
- , 1994, *Langage et sciences du langage*, Québec, PU Laval et Lille, PU de Lille.
- Kleiber G., *L'Article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz, 1990.
- , « Article défini, unicité et pertinence » dans *Revue Romane*, 27/1, 1992.
- Langacker R. W., *Foundations of cognitive grammar – vol. II : Descriptive application*, Stanford : Stanford UP, 1991.
- Lyons J., *Definiteness*, Cambridge, Cambridge UP, 1999.
- Touratier C., *Analyse et théorie syntaxiques*, Aix-en-Provence, PU de l'Université de Provence, 2005.

Wilmet M., *Grammaire critique du Français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997.

### Autour de Franz Kafka

Kafka F., *L'Amérique*, Paris, Gallimard, 1946.

–, *La Muraille de Chine*, Paris, Gallimard, trad. de A. Vialatte, 1950.

–, *Journal de Kafka*, Paris, Grasset, trad. de M. Robert, 1954.

Anders G., *Kafka : pour et contre*, Strasbourg, Circé, 1990.

Deleuze G. et Guattari F., *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1996.

Cusimano C., « Visée interprétative - Lecture de deux descriptions de *Amerika* par F. Kafka », *Texto*, Vol. XV – n° 4, 2010, et XVI – n° 1, 2011, en ligne à l'adresse :

[www.revue-texto.net/index.php?id=2711](http://www.revue-texto.net/index.php?id=2711)

–, « Quelques réflexions sur le thème sémantique de l'absurde d'après Le buisson ardent de F. Kafka », dans « La textualisation des langues dans les écritures francophones », *Les Cahiers du Grelecf*, n° 2, 2011, p. 213-223.

Gilli Y., *Étude sémiologique du roman de F. Kafka « Amerika » : problèmes de méthodologie*, thèse d'état, ANRT, 1984.

–, *À propos du texte littéraire et de F. Kafka : théories et pratique – ou, Encore faut-il brûler le structuralisme ?*, TALC, Presses-Universitaires de Franche-Comté, 1989.

Hermisdorf K., *Wetbild und roman*, Berlin, Rutten et Loening, 1966.

Löwy M., « “Devant la Loi” : le judaïsme subversif de Franz Kafka », dans « La pensée juive », *Raisons politiques*, n° 8, vol. 2, 2002, p. 117-129.

Montandon A., « La répétition chez Kafka », dans *La Répétition linguistique générale*, Association des publications de la faculté des lettres et sciences Humaines de l'Université Blaise-Pascal, 1994, p. 262-293.

Moser-Verrey M., « *Amerika* ou le corps du disparu », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 5, n° 2, Association canadienne de traductologie, 1992, p. 171-193.

Payne K., « Franz Kafka's *Amerika* », *Symposium: A Quarterly Journal in Modern Literatures*, vol. 51, n° 1, 1997, p. 30-42.

Steiner C., 1977, « How American is *Amerika* », *Journal in Modern Literatures*, vol. 6, n° 3, Indiana UP, p. 455-465.



- Sudaka-Bénazéraf J., *Franz Kafka, aspects d'une poétique du regard*, Louvain, Peeters, 2000.
- , *Le Regard de Franz Kafka, Dessins d'un écrivain*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.

#### Autour de Daniil Harms

200

- D. Harms, *Incidents*, Circé, Belval, traduction de H. Abril, 2006.
- Carrick N., « A Familiar Story: Insurgent Narratives and Generic Refugees in Daniil Kharm's *The Old Woman* », *Modern Language Review*, vol. 90, n° 3, 1995, p. 707-721.
- Cornwell N., « The rudiments of Daniil Kharm's: in further pursuit of the red-haired man », *Modern Language Review*, vol. 93, n° 1, 1995, p. 132-145.
- Fink H. L., « *Kharm'sian Absurd* and the Bergsonian Comic: Against. Kant and Causality », *Russian review*, vol. 57, n° 4, 1998, p. 526-538.
- Jaccard J.-P., *Daniil Harms et la fin de l'avant-garde russe*, Berne, Peter Lang, 1991.
- , « De la réalité au texte : L'absurde chez Daniil Harms », *Cahiers du monde russe et soviétique*, n° 26, 3-4, 1985, p. 269-312.
- Ogarkova T., *Une autre avant-garde : la métaphysique, le retour à la tradition et la recherche religieuse dans l'œuvre de René Daumal et de Daniil Harms*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris XII Val-de-Marne, 1997.
- Perlina N., « Daniil Kharm's Poetic System: Text, Context, Intertext », dans N. Cornwell (dir.), *Daniil Kharm's and the Poetics of the Absurd*, 1991, p. 175-191.
- Tokarev D. V., *Kurs na chudšee. Absurd kak kategorija teksta u D. Charmsa i S. Bekketa*, Moscou, Novoe literaturnoe obozrenie, 2002.

#### Abduction (Peirce)

- Peirce Ch. S., *Peirce – Textes anticartésiens*, présentation et traduction de Joseph Chenu, Paris, Aubier, 1984.
- Deledalle Y., *Lire Peirce aujourd'hui*, Bruxelles, De Boeck, 1990.
- Everaert-Desmedt N., *Le Processus interprétatif: introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce*, Liège, Mardaga, 1980.
- Millet et I. Mourral L., *Petite encyclopédie philosophique*, Paris, Éditions universitaires, 1995.



Pellissier-Tanon A., « L'induction, au cœur du dilemme des savoirs en sciences de gestion », dans *Stratégies, actualité et futurs de la recherche*, Paris, Vuibert, 2001, p. 55-66.

### Absurde

Bouchikhi A., *Dictionnaire de l'analyse littéraire*, Lille, The Book Edition, 2010.

Clair A., *Pseudonymie et paradoxe : la pensée dialectique de Kierkegaard*, Paris, J. Vrin, 1976.

Vergote J. (dir.), *Retour de Kierkegaard / retour à Kierkegaard*, Toulouse, PU du Mirail, 1997.

Emanuel S. M., *Kierkegaard and the concept of revelation*, Albany, State UP of New York, 1996.

Howard V. et Hong E. H., (dir.), *Kierkegaard's Journals And Papers*, Bloomington, Indiana UP, 1976, vol. 1.

McLure R., « Autour de la vérité avec Camus, Ayer et le barman », dans *Albert Camus, les extrêmes et l'équilibre*, Amsterdam et Atlanta, Rodopi, 1994, p. 75-88.

Wolfreys J., Robbins R. et Womack K., *Key Concepts in Literary Theory*, Edinburgh, Edinburgh UP, 2006.



## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	7
Préambule.....	9
Chapitre 1. Objections post-structuralistes en sémantique .....	13
La polysémie : rappel des faits.....	13
Le singulier et le virtuel en sémantique .....	19
Modification de la conception du signe .....	23
Chapitre 2. Dire le synesthésique.....	31
La synesthésie en sciences cognitives.....	31
La synesthésie en linguistique.....	38
Quelles contraintes pour l'emploi synesthésique des lexies ?.....	44
Chapitre 3. Sémantique cognitive, images schématiques et articles en français.....	59
Une théorie anti-objectiviste.....	61
Les images schématiques.....	63
Les images schématiques au secours des articles en français .....	79
Linguistique « folk » et articles .....	96
Images schématiques et diachronie.....	108
Chapitre 4. Visée interprétative.....	117
L'activité interprétative.....	117
Deux descriptions tirées de <i>L'Amérique</i> de F. Kafka .....	120
Terme marqué et terme non-marqué .....	129
L'abduction en linguistique.....	132
Chapitre 5. La sémantique des thèmes .....	139
Le thème comme molécule sémique .....	139
L'absurde dans <i>Le buisson ardent</i> de F. Kafka .....	142
Quelques vignettes absurdes de D. Harms .....	150
Précisions sur l'asymétrie.....	160
Synthèse générale .....	169

Exercices .....	173
Traitement de la polysémie .....	173
Synesthésies neuves vs. figées et traduction .....	175
Sémantique cognitive et linguistique folk.....	176
Le thème sémantique.....	178
Corrigés.....	179
Traitement de la polysémie .....	179
Synesthésies neuves vs. figées et traduction .....	183
Sémantique cognitive et linguistique folk.....	184
Le thème sémantique.....	186
Annexes .....	187
<b>204</b> Sur le balcon à New York.....	187
Sur le balcon de Brunelda.....	187
Extraits de D.Harms (2001) Œuvres inédites – Recueil intégral de ses écrits :	
Essais, articles, lettres. Compléments aux tomes 1-3, Saint-Petersbourg.....	188
Bibliographie .....	191
Par courant théorique .....	191
Par objet d'étude .....	197
Table des matières .....	203